



# RAPPORT | 20 | EVOLUTION ANNUEL | 20 | ECONOMIQUE ET MONETAIRE

Décembre 2021



**RAPPORT ANNUEL 2020**

**EVOLUTION ECONOMIQUE  
ET MONETAIRE EN ALGERIE**



# **SOMMAIRE**

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>CHAPITRE I : ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....</b>	<b>11</b>
<b>CHAPITRE II : ACTIVITE ECONOMIQUE.....</b>	<b>21</b>
<b>CHAPITRE III : EVOLUTION DES PRIX.....</b>	<b>29</b>
<b>CHAPITRE IV : BALANCE DES PAIEMENTS, POSITION EXTERIEURE GLOBALE ET TAUX DE CHANGE.....</b>	<b>37</b>
<b>CHAPITRE V : FINANCES PUBLIQUES.....</b>	<b>47</b>
<b>CHAPITRE VI : INTERMEDIATION ET INFRASTRUCTURE BANCAIRE.....</b>	<b>53</b>
<b>CHAPITRE VII : CONTRÔLE ET SUPERVISION BANCAIRE.....</b>	<b>75</b>
<b>CHAPITRE VIII : POLITIQUE MONETAIRE.....</b>	<b>83</b>
<b>ANNEXE : TABLEAUX STATISTIQUES.....</b>	<b>91</b>



## INTRODUCTION

**L**e présent rapport de la Banque d'Algérie analyse l'évolution des activités de l'ensemble des agents économiques du pays en 2020. L'année 2020 a été marquée par la survenance de la pandémie du COVID-19, choc exogène de grande ampleur qui a frappé l'économie mondiale dès début 2020. Cette pandémie a provoqué l'un des ralentissements économiques les plus marqués des temps modernes.

Ses conséquences multisectorielles ont nécessité le recours à des politiques monétaires adaptées en circonstance – y compris les politiques non conventionnelles – par les banques centrales pour soutenir aussi bien la demande que l'offre, de politiques budgétaires pour atténuer l'impact sur la production et les ménages, mais aussi et surtout, de politiques de santé. Cette crise persistante pose donc des défis sans précédent aux politiques économiques publiques tant au niveau national qu'au niveau mondial.

L'environnement international a été très fortement bouleversé, la croissance économique mondiale s'est contractée de (-3,3 %) en 2020, et la majorité des pays sont entrés en forte récession. L'impact a été également conséquent sur le marché des matières premières, notamment sur les cours du prix du pétrole qui ont perdu plus de 65 % de leur valeur entre janvier et avril 2020, période du premier confinement mondial. Cette baisse de prix couplée à la baisse de la demande globale a provoqué une décélération de l'inflation mondiale qui est passée de 3,6 % en 2019 à 3,2 % en 2020.

L'activité économique en Algérie, grandement tributaire du secteur des hydrocarbures et de

l'investissement public, et déjà impactée depuis mi-2014 par le choc exogène externe de grande ampleur induit par la baisse significative et persistante des prix du pétrole a subi les effets du choc économique provoqué par la crise sanitaire.

L'estimation provisoire du Produit Intérieur Brut (PIB) en volume montre que le PIB s'est contracté de (-4,9 %) après une molle progression de 0,8 % en 2019. Un ralentissement de la croissance a été également enregistré dans les secteurs hors hydrocarbures puisqu'elle est passée de 2,4% en 2019 à (-3,6 %) en 2020. Ce ralentissement est notamment observé dans les secteurs du Bâtiment, Travaux Publics et Habitat dont la croissance a baissé de 7,2 % en 2019 à (-3,1 %) en 2020. Un choc similaire est observé dans le secteur des services, essentiellement à cause des mesures de confinement, dont la croissance est passée de 2,6 % en 2019 à (-4,5 %) en 2020. Le secteur industriel a également reculé de (-1,7 %) sur la même période, tandis que le secteur agricole, même en baisse, est le seul secteur à avoir enregistré une croissance positive de 1,6 %.

L'évolution des prix montre, qu'au niveau national, l'indice global des prix à la consommation a enregistré une légère décélération soit un taux moyen annuel de (-2,09 %) contre 2,35 % en 2019. Au niveau du Grand Alger, la moyenne annuelle de la croissance des prix s'est établie à 2,41% en 2020 contre 1,95 % en 2019. L'inflation des prix de biens alimentaires a augmenté de 0,20 % après une déflation de (-0,56 %) l'année précédente. Les produits agricoles frais ont observé un recul de (-0,68 %) en 2020 contre une déflation de (-2,23 %) en 2019. Les prix

des produits à fort contenu d'import ont augmenté entre 2019 et 2020 de 2,16 % à 3,03 % respectivement. Ces produits dont le poids relatif dans l'inflation globale est de 23,07 %, ont contribué à la croissance de l'indice annuel moyen des prix à la consommation à concurrence de 25,10 % en 2020 contre 22,05 % en 2019. L'inflation sous-jacente a atteint un taux de 3,29 % en 2020 dépassant l'inflation globale dont le taux est de 2,41 %.

La balance des paiements a enregistré en 2020 un déficit de (-16,37) milliards de dollars. Ce déficit est dû au déficit du solde courant qui est de l'ordre de (-18,71) milliards de dollars en corrélation avec un déficit de balance commerciale de (-13,62) milliards de dollars. Quant au solde du compte capital et des opérations financières, ce dernier a enregistré un excédent de 2,34 milliards de dollars comparativement à l'année précédente. Cette augmentation est principalement due aux revenues des investissements directs dans le secteur des hydrocarbures. La position extérieure globale reste globalement solide, malgré la baisse des réserves de change qui sont passées de 62,75 milliards de dollars en 2019 à 48,17 milliards de dollars fin 2020 en contexte de faible dette extérieure qui s'est établie à 3,466 milliards de dollars fin 2020.

Le taux de change du dinar, demeure fortement corrélé à l'évolution des fondamentaux économiques et aux fluctuations des principales monnaies de réserve sur les marchés internationaux des changes. Ainsi, sous le coup du double choc de la forte baisse des prix du pétrole et de l'impact de la pandémie, le cours du dinar algérien entre fin 2019 et fin 2020 s'est déprécié de 9,09 % face au dollar américain et de 16,9 % face à l'euro.

Les finances publiques déjà fragilisées par la conjoncture des marchés pétroliers, ont été rudement touchées par les effets de la crise sanitaire sur le secteur réel. Les recettes fiscales hors hydrocarbures ont diminué de (-7,7 %) en 2020 comparativement à l'année précédente, tandis que les recettes non fiscales ont augmenté notamment par le versement des dividendes de la Banque d'Algérie. Les dépenses budgétaires ont diminué de (-10,8 %) par rapport à l'année 2019. Cette baisse des dépenses totales résulte intégralement de celles des dépenses en capital alors que les dépenses courantes ont augmenté de 2,3 %. Ceci a engendré un déficit budgétaire de (-11 %) du PIB et un déficit global du trésor de (-9,5 %) du PIB.

En termes d'intermédiation et d'infrastructure bancaire, à fin 2020, l'Algérie compte 28 banques et établissements financiers, avec un réseau d'agences de 1674 soit 37 nouvelles agences par rapport à 2019, traduisant une densité d'une agence pour 26420 habitants. Les crédits et dépôts ont faiblement augmenté avec des taux de 2,98 % et de 1,08 % par rapport à l'année précédente. En effet, le total des crédits distribués est passé de 10 855,6 milliards de dinars en 2019 à 11 179,2 milliards de dinars en 2020. Le total des dépôts est quant à lui passé de 10 639,5 milliards de dinars en 2019 à 10 754,8 milliards de dinars en 2020. Concernant les performances financières, la majorité des indicateurs même en baisse, restent confortables dénotant de la forte résilience du système bancaire aux chocs.

Dans le cadre du contrôle et de la supervision bancaire, et afin de contrer les effets négatifs de la pandémie sur l'économie nationale, la Banque d'Algérie a recalibré l'orientation de sa politique monétaire et renforcé les instruments de supervision, à travers un ensemble de mesures visant principalement à

soutenir les entreprises de production de biens et de services. Elle a, notamment, procédé à un allègement du cadre monétaire et à un assouplissement inédit de certaines normes prudentielles. Ces dispositions ont pu assurer une plus large liquidité bancaire, et par conséquent, ont augmenté l'offre de financement. La Banque d'Algérie a également entamé une réforme globale du secteur financier via l'implémentation de nouvelles directives et réglementations pour renforcer et développer le contrôle et la supervision des banques. Ces mesures macro-prudentielles visent par ailleurs à atténuer à court terme les répercussions de la crise sanitaire sur la sphère bancaire et à soutenir sa capacité de résilience.

La politique monétaire adoptée en 2020 vise principalement à assurer le financement de l'économie nationale fortement impactée par les retombées économiques de la crise sanitaire. Ainsi, la liquidité bancaire s'est fortement contractée passant de 1 100,9 milliards de dinars en 2019 à 461,8 milliards de dinars en septembre 2020, soit une baisse

de 58,1 %. La Banque d'Algérie a pris des mesures d'urgence afin d'y remédier, notamment en abaissant le taux de réserves obligatoires de 6 % à 3 %, en augmentant les seuils de refinancement des titres publics négociables et en allongeant la durée de refinancement des banques. Au total la liquidité bancaire a atteint 632,1 milliards de dinars à fin 2020 soit une hausse de 36,1 % par rapport à fin septembre 2020, en contexte de faible augmentation de l'inflation. Enfin, la masse monétaire au sens M2 s'est accrue de 7,47 % tirée grandement par l'évolution de la circulation fiduciaire qui est passée de 10,4 % en 2019 à 12,9 % en 2020 dans un contexte de faible augmentation des crédits (2,98 %).

Malgré les forts bouleversements subis par l'économie algérienne en 2020, les politiques de réponses monétaire, budgétaire et de santé ont permis d'atténuer l'impact de la crise sanitaire aussi bien sur le secteur réel que sur le système financier en contexte de position extérieure globale confortable.



**CHAPITRE I**

---

---

---

# **ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL**



## CHAPITRE I

# ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

**S**ous l'emprise de la pandémie de Covid-19, le monde entier a été frappé par une crise sanitaire d'une portée et d'une ampleur sans précédent. Les mesures drastiques adoptées par les Etats dans le but d'endiguer la propagation du virus, ont eu des conséquences graves sur la croissance économique, engendrant ainsi l'une des pires crises économiques jamais connue. Ce recul a néanmoins été atténué au moyen d'un interventionnisme de l'Etat et des politiques monétaires inédits. Ainsi, l'économie mondiale a subi une perte d'activité de (-3,3 %) en 2020. L'ampleur de la crise a été telle que le retour de l'économie mondiale vers des niveaux comparables à ceux d'avant pandémie demeure incertain.

Cette crise n'a pas été sans conséquences sur le marché des matières premières, provoquant un effet hétérogène sur les prix. Les cours des produits énergétiques ont subi plus fortement l'impact de la pandémie, chutant de près de deux tiers durant les quatre premiers mois de l'année et d'un tiers sur l'année entière, tirés par la reprise enregistrée durant le deuxième trimestre. Pour les produits agricoles et les métaux et minéraux, ils ont globalement retrouvé des niveaux supérieurs à ceux d'avant pandémie, après des baisses en début d'année.

Le fléchissement de la demande globale, provoqué par les mesures de confinement et de suspension de la majorité des activités, a induit des pressions globalement désinflationnistes. Cet effet a été plus marqué dans les pays avancés avec une baisse nette de l'inflation, alors que les évolutions hétérogènes de

**-3,3%**

### **Croissance de l'économie mondiale**

I'inflation dans les pays émergents ont abouti à un taux global quasi-stable.

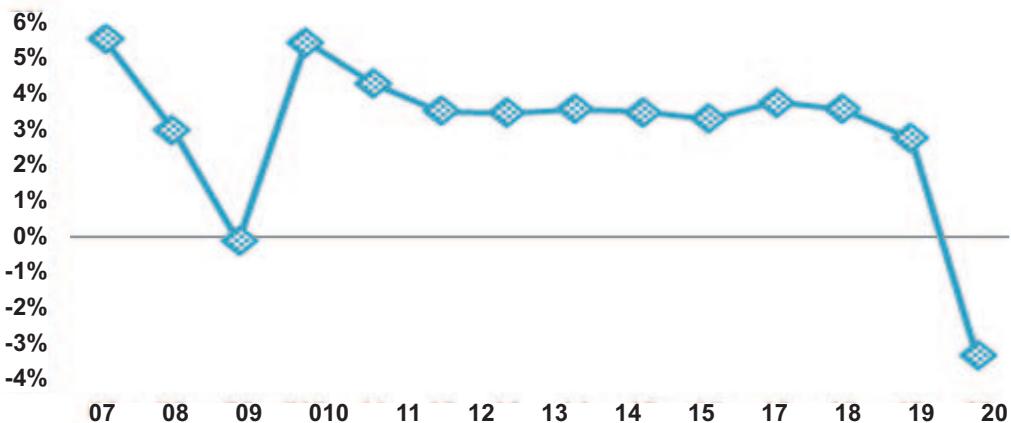
Dans ce contexte et afin de stimuler la demande, les banques centrales à travers le monde ont adopté des mesures de politiques monétaires ultra accommandantes. Les banques centrales disposant d'une marge de manœuvre pour le faire ont abaissé leurs taux directeurs en plus de faire usage des instruments non conventionnels. Seuls ces derniers ont pu être utilisés par les banques dont les taux directeurs étaient déjà nuls ou négatifs.

Sur les marchés de change, le renforcement du dollar américain en début d'année a laissé place à des dépréciations devant les monnaies des principales économies avancées sur le restant de l'année. Les économies émergentes ont, en revanche, subi des tensions sur leurs monnaies, engendrant leur dépréciation face au dollar américain.

#### **I.1 - CROISSANCE ECONOMIQUE**

Sur fond de crise sanitaire, causant une catastrophe humaine et induisant la plus grande crise économique d'une ampleur sans précédent, l'économie mondiale s'est contractée de 3,3 % en 2020, soit son taux de

**Graphique I.1 : Evolution de la croissance économique mondiale depuis la crise financière mondiale**



Source : FMI.

contraction le plus fort (hors guerres mondiales) depuis la Grande dépression. De larges écarts de production négatifs et des taux de chômage élevés ont été observés dans les pays avancés comme dans les pays émergents durant l'année 2020.

Pour la première fois depuis la Grande dépression, les pays avancés, aussi bien que les pays émergents et les pays en développement, sont entrés en récession. Ainsi, la contraction dans les pays avancés s'est établie à (-4,7 %) en 2020. Celle des pays émergents et des pays en développement s'est limitée à (-2,2 %), grâce notamment au redémarrage plus précoce de l'activité en Chine.

Parmi les principaux pays avancés, les Etats Unis ont enregistré une perte d'activité de (-3,5 %) en 2020, ce qui constitue la première récession depuis la grande crise financière de 2008 et la pire depuis la deuxième guerre mondiale, ayant pour conséquences des licenciements à grande échelle avec des effets délétères sur le revenu des ménages. Cet effet a été, par la suite, atténué grâce à l'immense plan d'aide

décidé par le Congrès américain instaurant des versements par l'Etat pour compléter le revenu des ménages, sous forme d'allocations-chômage et de chèques fiscaux. Aussi, les mesures décisives prises par la réserve fédérale (FED) dès le début de la pandémie (abaissement des taux d'intérêt et rachat massif d'actifs) ont permis de rassurer les marchés et d'éviter ainsi une crise financière.

Frappée de plein fouet par la crise sanitaire, l'économie globale de la zone euro, qui avait cru de 1,3 % en 2019, a inscrit un recul de 6,6 % en 2020. Parmi les pays les plus impactés figurent de grandes économies comme l'Espagne (-11,0 %), l'Italie (-8,9 %), la France (-8,2 %), et l'Allemagne (-4,9 %).

Outre les États-Unis et la zone euro, toutes les grandes économies avancées ont subi un choc économique avec une très forte récession, à savoir le Royaume-Uni avec (-9,9 %), le Canada avec (-5,4 %), ainsi que le Japon avec (-4,8 %). Les pays avancés d'Asie ont connu des récessions légèrement plus modérées que celles d'Europe, la pandémie y étant plus maîtrisée.

Tableau I.1 : Croissance économique dans le monde (en%)

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Monde</b>	<b>3,4</b>	<b>3,9</b>	<b>3,6</b>	<b>2,9</b>	<b>-3,3</b>
<b>Pays avancés</b>	<b>1,7</b>	<b>2,5</b>	<b>2,2</b>	<b>1,7</b>	<b>-4,7</b>
Etats-Unis	1,6	2,4	2,9	2,3	-3,5
Zone euro	1,9	2,5	1,9	1,2	-6,6
Allemagne	2,2	2,5	1,5	0,6	-4,9
France	1,1	2,3	1,7	1,3	-8,2
Italie	1,3	1,7	0,8	0,3	-8,9
Espagne	3,0	2,9	2,4	2,0	-11,0
Japon	0,5	2,2	0,3	0,7	-4,8
Royaume-Uni	1,9	1,9	1,3	1,4	-9,9
Canada	1,0	3,2	2,0	1,6	-5,4
<b>Pays émergents et pays en développement</b>	<b>4,6</b>	<b>4,8</b>	<b>4,5</b>	<b>3,7</b>	<b>-2,2</b>
<b>Pays émergents et pays en développement d'Asie</b>	<b>6,8</b>	<b>6,7</b>	<b>6,3</b>	<b>5,5</b>	<b>-1,0</b>
Chine	6,8	6,9	6,7	6,1	2,3
Inde	8,3	7,0	6,1	4,2	-8,0
ASEAN-5*	5,0	5,3	5,3	4,8	-3,4
<b>Pays émergents et pays en développement d'Europe</b>	<b>1,8</b>	<b>4,0</b>	<b>3,2</b>	<b>2,1</b>	<b>-2,0</b>
Russie	0,3	1,8	2,5	1,3	-3,1
Turquie	3,2	7,5	2,8	0,9	1,8
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>	<b>-0,6</b>	<b>1,3</b>	<b>1,1</b>	<b>0,1</b>	<b>-7,0</b>
Brésil	-3,3	1,3	1,3	1,1	-4,1
Mexique	2,9	2,1	2,1	-0,1	-8,2
<b>Moyen-Orient et Asie Centrale</b>	<b>5,0</b>	<b>2,3</b>	<b>1,8</b>	<b>1,2</b>	<b>-2,9</b>
Iraq	3,2	1,3	1,4	0,7	-10,9
Koweït	1,0	4,2	3,0	2,2	-8,1
Emirats Arabes Unis	1,2	1,9	2,7	1,0	-5,9
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>1,4</b>	<b>3,0</b>	<b>3,3</b>	<b>3,1</b>	<b>-1,9</b>
Afrique du Sud	0,4	1,4	0,8	0,2	-7,0

\*Association des Nations d'Asie du Sud-Est : comprend 10 pays dont l'Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Viet-Nam  
Source : FMI.

Ainsi le recul du PIB de la Corée du Sud s'est limité à (-1,0 %), celui de Singapour à (-5,4 %) et celui de Hong Kong à (-6,1 %).

Globalement, une chute plus forte encore de l'activité aurait été observée dans les pays avancés si ce n'était l'intervention massive des pouvoirs publics sous forme de mesures budgétaires exceptionnelles, conjuguées à diverses formes d'appui à la liquidité dont les injections de fonds propres, les achats d'actifs, les prêts et les garanties de crédit.

Dans les pays émergents et les pays en développement, la riposte a été de moindre ampleur du fait d'un espace budgétaire plus restreint, mais qui reste considérable. Pourtant, ces pays dont les systèmes de santé sont plus faibles, se heurtent à des difficultés supplémentaires, notamment à un retour vers sans précédent des flux de capitaux en raison d'incertitudes au niveau mondial et à des tensions sur leurs monnaies.

Confrontée à une très forte compression de la consommation et une chute des investissements, l'économie indienne, déjà en ralentissement pendant trois années consécutives avant l'apparition de la pandémie, s'est contractée de (-8,0 %) en 2020. Dans ce contexte, l'Etat central doit également faire face à la dégradation de la situation des finances publiques, et à la hausse de la dette publique, tandis que la banque centrale indienne, qui a adopté une stratégie de politique monétaire accommodante dès le début de la crise, se retrouve confrontée à une hausse de l'inflation qui a dépassé sa cible.

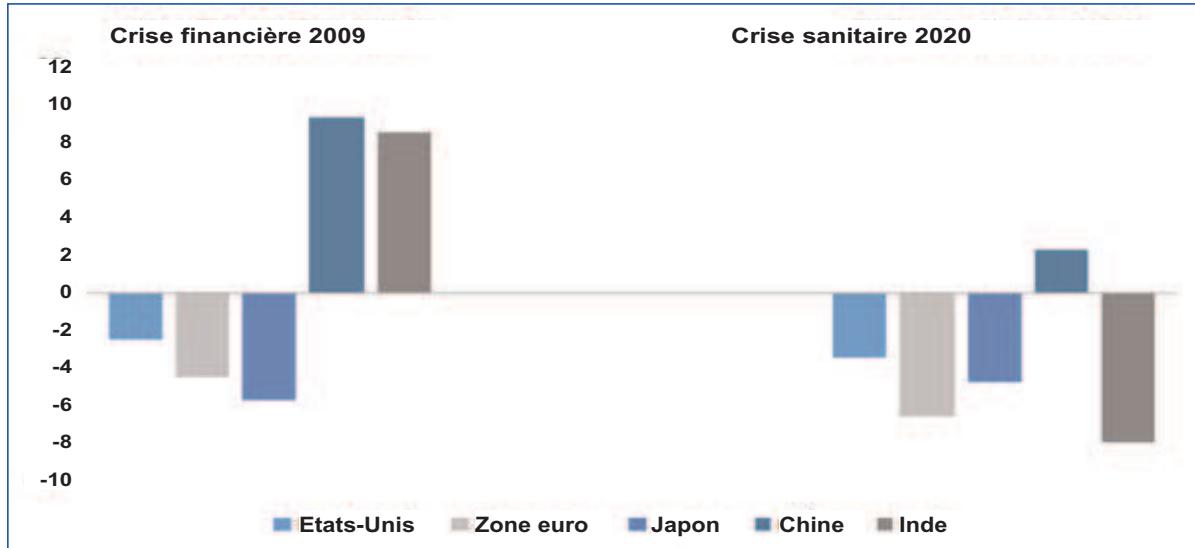
La Chine, par rapport au reste du monde, présente un bilan singulier sur le plan économique, tant les

mesures sanitaires strictes ayant été prises se sont avérées efficaces pour endiguer la propagation du virus et ont permis un redémarrage rapide de l'activité après l'assouplissement des mesures de confinement. Ainsi, le fort appui des politiques publiques (l'investissement public) et la forte hausse de la demande extérieure d'équipement médical et de matériel facilitant le passage au télétravail ont permis à l'activité de reprendre pour atteindre des taux de croissance positifs dès le deuxième trimestre 2020. Elle a ainsi réalisé sur l'année une croissance du PIB positive de 2,3 %.

En Russie, l'impact économique de la pandémie a été plutôt modéré en comparaison internationale. La perte d'activité a été de l'ordre de (-3,1 %) en 2020. La récession a été relativement contenue grâce à la réponse des autorités à cette crise, une réponse facilitée par l'existence d'importantes marges de manœuvre au plan budgétaire et monétaire. De plus, caractérisée par le poids relativement faible des services dans le panier de consommation des ménages et des PME dans le tissu économique, la structure de l'économie a constitué un facteur d'amortissement de la crise.

S'agissant des pays d'Amérique latine, le Mexique a connu une récession profonde en raison de la pandémie, atteignant (-8,2 %) en 2020. Il est à noter que le pays était déjà en récession en 2019 (-0,3 %), en raison de la baisse des investissements dans un climat d'incertitude sur la politique économique et d'une baisse des dépenses publiques résultant d'une politique d'austérité. Ne disposant pas d'amortisseurs sociaux, le Mexique traverse en plus de la crise économique une crise sociale qui touche plus particulièrement les plus défavorisés dans un contexte

Graphique I.2 : Croissance du PIB réel (en%)



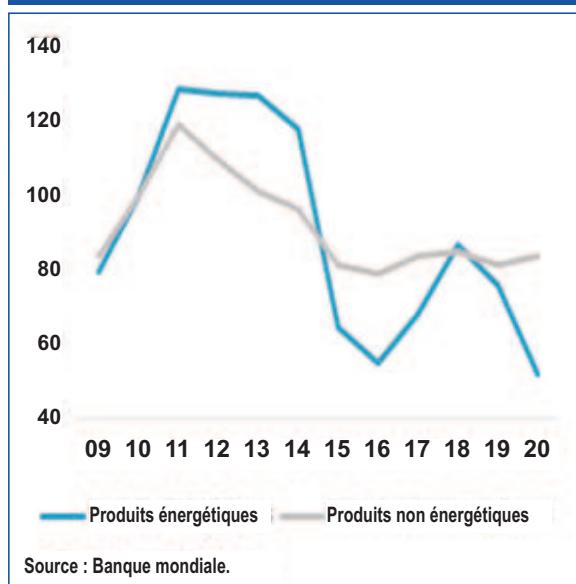
déjà miné par les inégalités. Au Brésil, la crise économique liée à la Covid-19 a frappé une économie en phase de reprise très graduelle après la récession de 2015-2016. Depuis, le Brésil a enregistré des performances positives quoique modestes pour plonger à (-4,1 %) en 2020. Cette crise a affecté particulièrement la demande externe, tandis que les mesures de distanciation sociale et de fermeture des activités ont pesé sur la demande interne et la production.

Dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, les pays exportateurs de pétrole ont fait face à un double choc : la crise économique provoquée par la Covid-19 et un nouvel effondrement des cours du pétrole, malgré la signature d'un accord par l'OPEP+ (pays de l'OPEP et pays non membres dont la Russie) en avril 2020 pour réduire de 8 % la production mondiale. Cependant, la chute aurait néanmoins été plus brutale si l'accord n'avait pas été signé. Au même temps, la dépendance aux recettes pétrolières limite les marges de manœuvre des gouvernements pour relancer leurs économies. Ainsi, la perte d'activité a atteint (-4,1 %) en Arabie saoudite, (-5,9 %) aux Emirats Arabes Unis, (-8,1 %) au Koweït et (-10,9 %) en Iraq.

## I.2 - MARCHÉ DES MATIÈRES PREMIÈRES

En plus de son incidence sur l'activité économique, la pandémie a eu un impact conséquent sur les marchés des produits de base, mais son effet sur les prix n'a pas été uniforme.

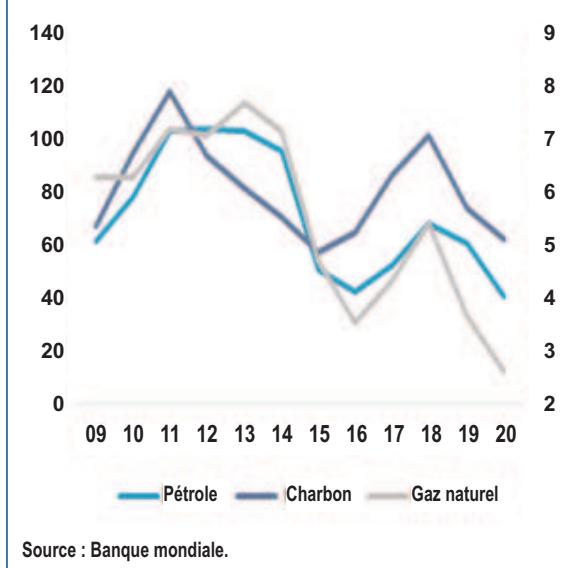
**Graphique I.3 : Evolution des indices des prix des matières premières (2010=100)**



Le marché de l'énergie étant le plus impacté, les prix du pétrole brut ont perdu au moins (-65 %) entre janvier et avril 2020, la demande d'énergie ayant plongé à la suite de la pandémie du Covid-19. Cette chute brutale a été partiellement inversée durant l'année, pour atteindre 48,7 dollars le baril en fin d'année, un prix inférieur d'un tiers à son niveau de 2019. La reprise des prix a été tirée par une forte réduction de la production, en particulier par l'OPEP+ (signature d'un accord pour la réduction de production de 8 % en avril 2020), ainsi qu'une reprise modeste de la consommation après l'assouplissement des mesures de confinement et que les voyages et les transports ont commencé à reprendre.

Après des baisses plutôt dans l'année, les prix des produits agricoles se sont mis à s'accroître à partir du second semestre 2020, tirés principalement par des insuffisances d'approvisionnement de certaines huiles, pendant que les craintes d'affaiblissement de la demande et les restrictions commerciales dues à la Covid-19 commençaient à s'estomper. Ainsi, les prix des produits agricoles ont globalement crû de 4,6 %. Cette évolution reflète une croissance des prix des huiles de 15,9 %, des boissons (thé et café) de 5,6 % et des céréales de 4,6 %. Les composantes de ce dernier groupe ont connu des évolutions hétérogènes, soit 6,5 % pour le blé, 16,5 % pour le riz, (-2,7 %) pour le maïs, et (-23,8 %) pour l'orge.

**Graphique I.4 : Evolution des prix du pétrol (en \$/bbl), du charbon (en \$/mt) et du gaz naturel (en \$/mbtu, échelle de droite)**

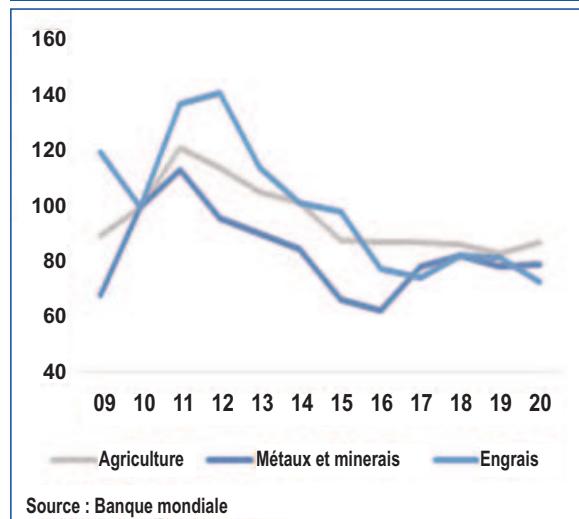


**+4,6%**

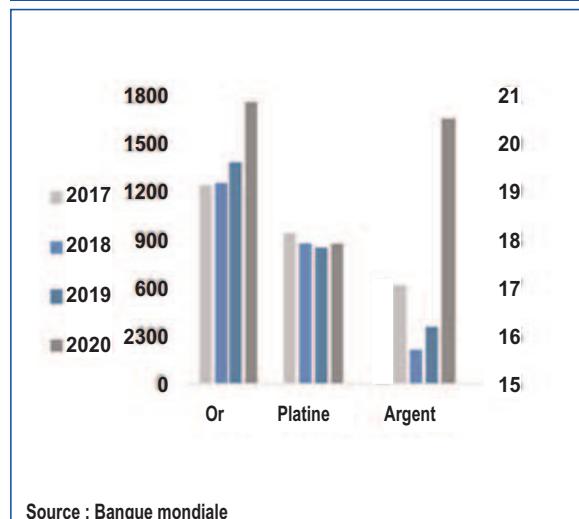
### Croissance de l'indice annuel des prix des produits agricoles

Concernant les métaux et minéraux, suite à une légère baisse au premier trimestre, leurs prix se sont redressés dès le début du trimestre suivant en réponse à la reprise plus rapide que prévu de l'activité industrielle en Chine et à des chocs de l'offre (baisse significative de l'offre). Leurs cours ont ainsi enregistré une augmentation de 1,0 %. Par produits, les prix ont augmenté de 16,0 % pour le minerai de fer et de 2,7 % pour le cuivre. Ils

**Graphique I.5 : Evolution des indices des prix des produits non énergétiques (2010=100)**



**Graphique I.6 : Evolution des prix des métaux précieux : Or, platine, et argent (échelle de droite) (en \$/once troy)**



ont, en revanche, diminué de (-11,1 %) pour le zinc et de (-5,0 %) pour l'aluminium.

Les prix des métaux précieux ont quant à eux grimpé de 26,6 % en 2020 contre une augmentation de 8,5 % en 2019. Cette flambée des prix reflète une fuite vers les valeurs refuges, une incertitude accrue en raison de la pandémie et des taux d'intérêt historiquement bas vu que la majorité des banques centrales ont poursuivi leurs politiques monétaires ultra expansionnistes. L'affaiblissement du dollar américain et les ruptures d'approvisionnement ont également soutenu les prix de ces matières.

### I.3 - INFLATION

**3,2% (2020)  
3,6% (2019)**

#### Inflation mondiale

La crise sanitaire du Covid-19 et les mesures de riposte qu'elle a impliquées (distanciation physique, restrictions sur les déplacements, confinement, etc...) ont conduit à une baisse majeure de la demande globale et donc de la consommation. Conjuguée à l'effondrement des prix de l'énergie, plus particulièrement les prix des produits pétroliers, cette baisse a induit des pressions à la baisse sur les prix. Ces pressions ont néanmoins été contrebalancées sur certains marchés par des déficits de production et des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement.

Ainsi, l'inflation mondiale a décéléré de 3,6 % à 3,2 % en 2020. De même la hausse des prix à la consommation s'est ralentie dans la plupart des pays avancés. Pour ce groupe, le taux d'inflation global a reculé de 1,4 % à 0,7 % en 2020. Il est passé de 1,8 % à 1,2 % aux Etats-Unis, de 1,2 % à 0,3 % dans la zone euro, de 0,5 % à 0,0 % au Japon et de 1,8 % à 0,9 % au Royaume-Uni.

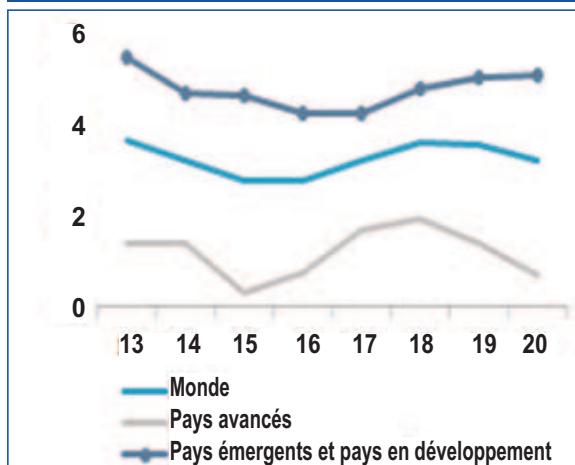
A l'échelle des pays émergents et des pays en voie de développement, le taux d'inflation a connu une légère progression de 5,0 % à 5,1 % en 2020. La hausse de l'inflation a concerné l'Inde où la croissance des prix est passée de 4,5 % à 6,2 %. Elle a, en revanche, reculé en Turquie et en Egypte de 15,2 % à 12,3 % et de 13,9 % à 5,7 % respectivement.

Tableau I.2 : Inflation dans le monde (en %)

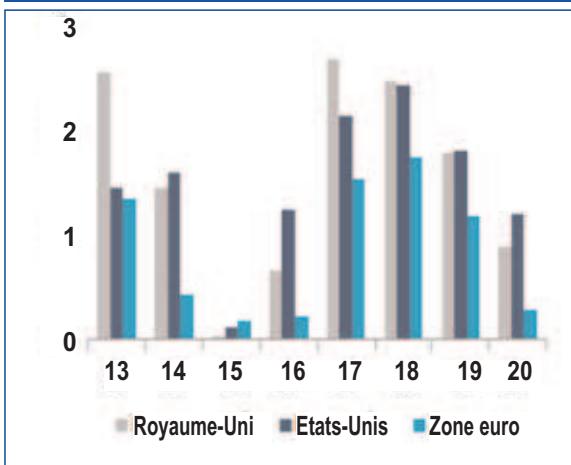
	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Monde</b>	<b>2,8</b>	<b>3,2</b>	<b>3,6</b>	<b>2,9</b>	<b>3,2</b>
<b>Pays avancés</b>	<b>0,8</b>	<b>1,7</b>	<b>2,0</b>	<b>1,4</b>	<b>0,7</b>
Etats-Unis	1,3	2,1	2,4	1,8	1,2
Zone euro	0,2	1,5	1,8	1,2	0,3
Allemagne	0,4	1,7	2,0	1,3	0,4
France	0,3	1,2	2,1	1,3	0,5
Italie	-0,1	1,3	1,2	1,6	-0,1
Espagne	-0,2	2,0	1,7	0,7	-0,3
Japon	-0,1	0,5	1,0	0,5	0,0
Royaume-Uni	0,7	2,7	2,5	1,8	0,9
Canada	1,4	1,6	2,3	1,9	0,7
<b>Pays émergents et pays en développement</b>	<b>4,3</b>	<b>4,3</b>	<b>4,8</b>	<b>5,0</b>	<b>5,1</b>
Chine	2,0	1,6	2,1	2,9	2,4
Inde	4,5	3,6	3,4	4,5	6,2
Russie	7,0	3,7	2,9	4,5	3,4
Turquie	7,8	11,1	16,3	15,2	12,3
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>	<b>5,6</b>	<b>6,0</b>	<b>6,2</b>	<b>7,1</b>	<b>6,4</b>
Brésil	8,7	3,4	3,7	3,7	3,2
Mexique	2,8	6,0	4,9	3,6	3,4
<b>Moyen-Orient et Afrique du Nord</b>	<b>5,2</b>	<b>6,7</b>	<b>11,0</b>	<b>9,0</b>	<b>10,6</b>
Arabie Saoudite	2,0	-0,9	2,5	-1,2	3,4
Egypte	10,2	23,5	20,9	13,9	5,7

Source : FMI.

Graphique I.7 : Evolution de l'inflation dans le monde (en %)



Graphique I.8 : Evolution de l'inflation aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et dans la zone euro (en %)



#### I.4 - Politiques monétaires

La crise sanitaire qui a frappé le monde entier est intervenue dans un contexte délicat. Plusieurs banques centrales, notamment au niveau des économies avancées, disposaient de marges de manœuvre très réduites car les taux directeurs étaient déjà proches de zéro. De ce fait, confrontées à la crise économique, la plupart des banques centrales ont dû faire usage intensif des instruments non conventionnels, ainsi que des instruments conventionnels pour celles disposant encore de marges de manœuvres.

Ainsi, pour contrer les effets de la pandémie sur l'activité économique et sur les risques pour les perspectives aux Etats-Unis, la Réserve fédérale a rapidement abaissé la fourchette cible du taux des fonds fédéraux à deux reprises lors de ses réunions en mars d'un total de 150 points de base, la portant à la fourchette actuelle de [0 % - 0,25 %]. De plus, pour améliorer le fonctionnement des marchés des bons du Trésor et des titres hypothécaires (MBS<sup>1</sup>), la Réserve Fédérale a rapidement pris une série de mesures. Elle a ainsi annoncé l'augmentation de ses avoirs en titres

<sup>1</sup>mortgage-backed securities

du Trésor d'au moins 500 milliards de dollars et de ses avoirs en titres hypothécaires d'agence<sup>1</sup> d'au moins 200 milliards de dollars américains. Par ailleurs, la FED a coordonné avec d'autres banques centrales pour améliorer la fourniture de liquidités en dollars américains via les accords de lignes de swap de liquidité.

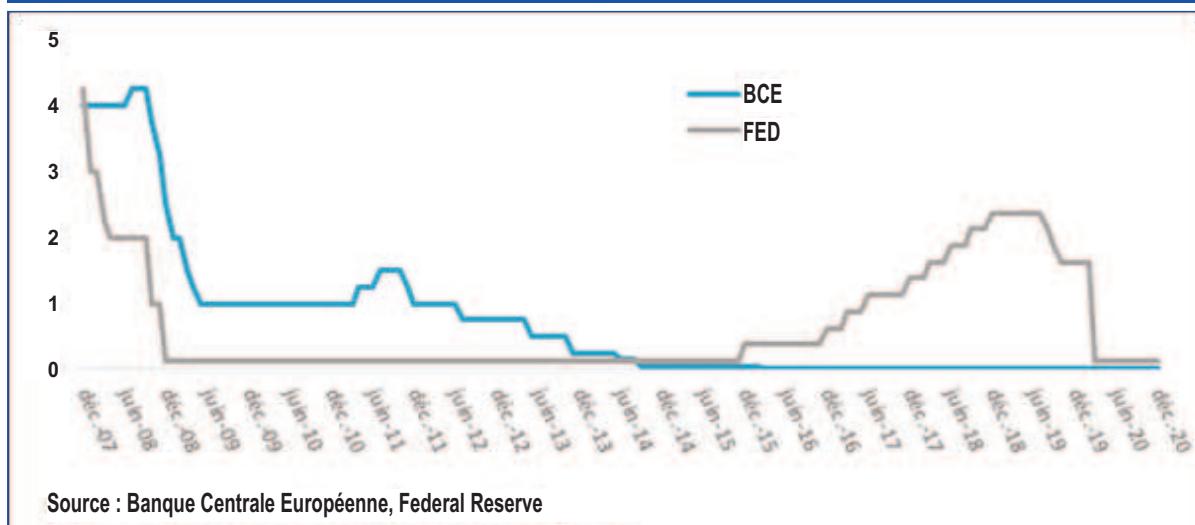
Événement phare de l'année 2020, le président de la Réserve Fédérale a dévoilé les résultats de la révision, entamée en 2019, de la stratégie de politique monétaire de la FED pour atteindre ses objectifs statutaires de double mandat de plein emploi et de stabilité des prix. Le nouveau cadre de politique monétaire souligne que le plein emploi sera dorénavant un objectif large et inclusif. Ainsi, il indique que, désormais, les décisions de politique monétaire doivent être motivées par les évaluations des « insuffisances d'emplois » par rapport à son niveau maximal plutôt que par les « écarts d'emplois »<sup>2</sup>. Le passage aux « insuffisances » signifie que, dans l'avenir, la FED ne s'inquiétera plus lorsque l'emploi est égal ou supérieur aux estimations de son niveau maximal à moins qu'il ne s'accompagne de signes d'augmentations indésirables de l'inflation ou l'apparition d'autres risques susceptibles d'entraver la réalisation des objectifs à double mandat. Aussi, pour garantir que les anticipations d'inflation à long terme restent bien ancrées à l'objectif à long terme de 2 %, le nouveau cadre indique que, désormais, la FED cherchera à atteindre une inflation moyenne de 2 % au

fil du temps, ce qui signifie qu'après des périodes où l'inflation a été constamment inférieure à 2 %, une politique monétaire appropriée visera probablement à atteindre un taux d'inflation modérément supérieur à 2 % pendant un certain temps.

Enfin, la Réserve Fédérale a ajusté sa communication prospective en indiquant qu'elle prévoit maintenir la fourchette cible et le rythme d'augmentation de ses avoirs en titres du Trésor et en titres hypothécaires d'agence à leurs niveaux actuels, jusqu'à ce que les conditions du marché du travail aient atteint des niveaux conformes à ses évaluations sur l'emploi maximal et que l'inflation ait augmenté à 2 % et soit en passe de dépasser modérément 2 % pendant un certain temps.

Face au choc majeur, lié à la pandémie, qu'a subi l'économie de la zone euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) a pris des mesures extraordinaires pour en atténuer les effets : mesures de relance monétaire, mesures de politique monétaire non conventionnelle et allègements temporaires en matière d'exigences prudentielles en fonds propres et de fonctionnement destinées aux banques afin d'accroître leur capacité de prêt. La BCE a commencé par assouplir les conditions de la troisième série d'opérations de refinancement à long terme ciblées (TLTRO<sup>3</sup> III), lancées en 2019, sur le taux d'intérêt, sur le montant maximal à emprunter et sur le montant

**Graphique I.9 : Taux directeur de la BCE et de la FED  
(moyenne de la fourchette cible du taux des fonds fédéraux) (en %)**



<sup>1</sup>Ce sont les titres hypothécaires émis par l'une des trois agences quasi-gouvernementales : Ginnie Mae, Fannie Mae et Freddie Mac. Ce programme a été institué la première fois en 2009 pour atténuer les effets de la crise financière 2007-2008. Il a été relancé le 15 mars 2020.  
<sup>2</sup>L'ancienne spécification de l'objectif.

<sup>3</sup>Targeted Longer - Term Refinancing Operations.

**€ +1,8%**

**£ +0,4%**

**CNY +2,1%**

### Evolution des monnaies face au dollar EU

maximal par opération. Elle a aussi augmenté le volume des programmes d'achat d'actifs (APP) existants d'une enveloppe temporaire supplémentaire de 120 milliards d'euros jusqu'à la fin de l'année 2020 et élargi les critères d'éligibilité des actifs et des garanties. Elle a aussi lancé un programme temporaire, distinct et supplémentaire d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP), doté d'une enveloppe de 750 milliards d'euros, puis portée en fin d'année à un total de 1 850 milliards d'euros. Enfin, la BCE a lancé une nouvelle série d'opérations de refinancement à plus long terme non ciblées d'urgence face à la pandémie (PELTRO).

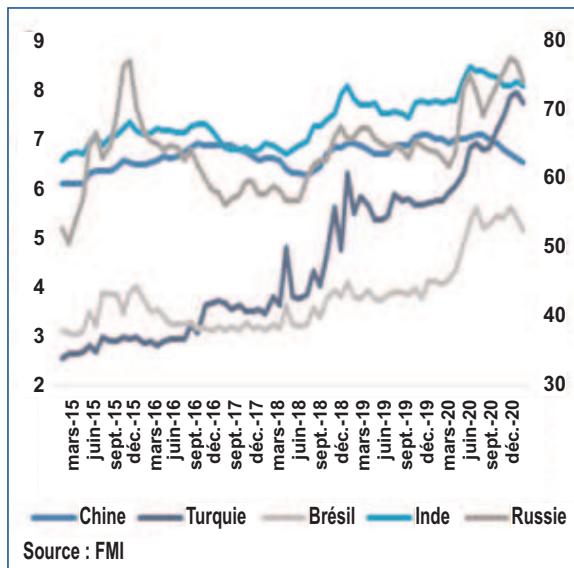
Elles consistent en sept opérations de refinancement supplémentaires, menées à partir de mai 2020 via des procédures d'appel d'offres. Elle a par ailleurs maintenu inchangés les taux d'intérêt sur les opérations principales de refinancement à 0 %, sur la facilité de prêt marginal à 0,25 % et sur la facilité de dépôt à (-0,50 %).

### I.5 - MARCHÉ DES CHANGES

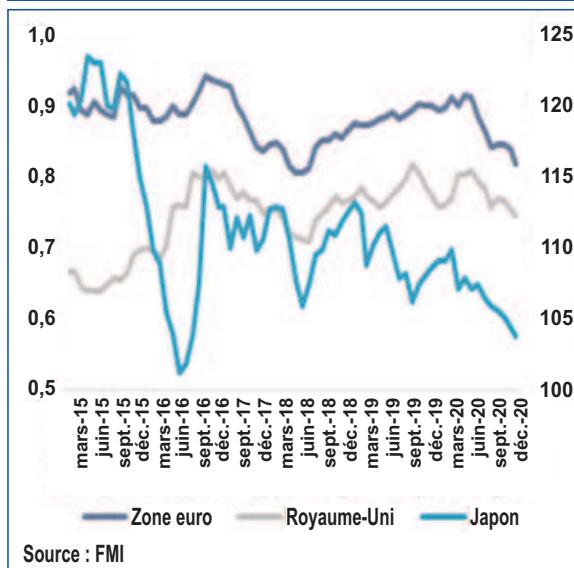
Sur les marchés de change, le renforcement du dollar EU en début d'année a laissé place à des dépréciations devant les monnaies des principales économies avancées sur le restant de l'année 2020. Ainsi, en moyenne sur l'année, l'euro s'est établi à 1,14 dollar américain EU, en appréciation de 1,8 % comparativement à 2019. De son côté, la livre sterling s'est également renchérit de 0,4 % face au dollar EU, et le yen japonais de 2,1 %.

Pour ce qui est des pays émergents, le yuan chinois s'est maintenu face au dollar US avec un léger gain de 0,1%, reflétant ainsi la résilience de l'économie chinoise face à la pandémie. En revanche, le restant des principales économies émergentes ont subi des tensions sur leurs monnaies, les faisant déprécier face au dollar américain US de 23,5 % pour le real brésilien, de 15,2 % pour la livre turque, de 10,2 % pour le rouble russe, et de 5,0 % pour la roupie indienne.

**Graphique I.10 : Evolution des devises des principales économies émergentes exprimées en dollars américains (Inde et Russie: échelle de droite)**



**Graphique I.11 : Evolution des devises des principales économies avancées exprimées en dollars américains (Japon: échelle de droite)**



**CHAPITRE II**

---

---

**ACTIVITE  
ECONOMIQUE**



## CHAPITRE II : ACTIVITE ECONOMIQUE

**-4,9% (2020)**

**0,8% (2019)**

Taux de croissance du PIB en volume

**L**a pandémie de Covid-19 a plongé la plupart des économies dans une récession sans précédent. L'économie algérienne n'a pas été épargnée par le choc économique brutal provoqué par cette crise sanitaire qui vient s'ajouter au choc externe induit par la baisse persistante et significative des prix du pétrole depuis mi-2014.

Le repli du Produit Intérieur Brut (PIB) en glissement annuel a débuté au premier trimestre de 2020 (-3,7 %<sup>1</sup>) avant de s'amplifier très fortement au deuxième trimestre (-10,4 %) du fait notamment des mesures de confinement mises en place dans le but d'endiguer la propagation du virus. Cependant, l'activité dans certains secteurs a commencé à reprendre au troisième et quatrième trimestre, particulièrement dans l'industrie, du bâtiment et travaux publics et les services non marchands, sous l'effet de la levée progressive des mesures de confinement.

Il y a toutefois lieu de relever que, malgré la croissance du secteur de l'agriculture durant toute l'année de 2020, conjuguée à la reprise graduelle des trois secteurs susmentionnés, le PIB en volume sur un an s'est contracté de (-4,9 %) après une progression de 0,8 % en 2019 et de 1,2 % en 2018. Compte tenu de ces évolutions, le PIB global en valeur courante est estimé à 18 723,5 milliards de dinars en 2020, correspondant à une baisse de (-8,3 %) par rapport à l'année 2019.

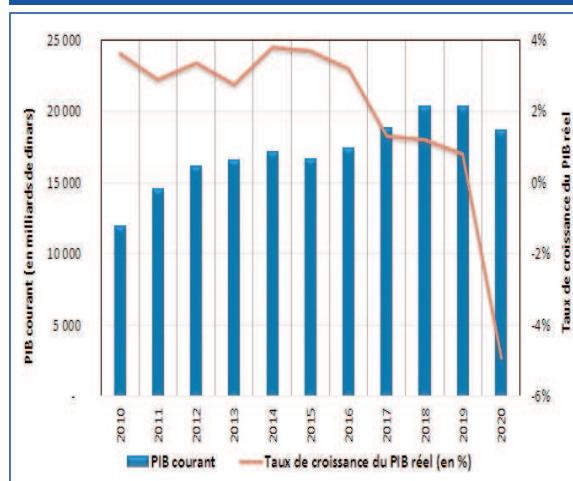
Cette contraction inédite du PIB réel est le résultat d'une baisse particulièrement prononcée dans les secteurs des « hydrocarbures », « services marchands » et « bâtiment, travaux publics et hydraulique », respectivement de (-10,2 %), (-6,8 %) et (-3,1 %), fortement impactés par les restrictions sanitaires et la baisse de la demande mondiale d'hydrocarbures. En revanche, la baisse est plus modérée dans les secteurs les moins exposés, à savoir l'industrie et les services non marchands. Quant au secteur agricole qui a plutôt bien résisté, il enregistre une croissance positive de seulement 1,6 %.

**-3,6% (2020)**

**2,4% (2019)**

Taux de croissance du PIB H. Hydrocarbures

**Graphique II.1 : Croissance et évolution du Produit Intérieur Brut**



### II.1 - PRODUCTION ET CROISSANCE

Les mesures visant à limiter la propagation de la pandémie de Covid-19, bien que nécessaires, ont fortement pénalisé l'activité sectorielle hors hydrocarbures, à l'exception de celle de l'agriculture qui a enregistré une croissance réelle de 1,6 % en 2020 contre 2,7 % au cours de l'année précédente. En effet, la contraction du PIB hors hydrocarbures s'est établie à (-3,6 %) en 2020 contre une hausse de 2,4 % une année auparavant, et ce, suite à la baisse d'activité de quatre des grands secteurs hors hydrocarbures de l'économie nationale et, plus particulièrement, les secteurs des « services marchands » et du « bâtiment, travaux publics et hydraulique » qui ont été les plus exposés aux mesures sanitaires, avec une contraction marquée de (-6,8 %) et de (-3,1 %), respectivement.

La fermeture des commerces qualifiés de « non essentiels » et le coup d'arrêt de certaines activités ont particulièrement impacté certaines branches, notamment le « transport et communication », « commerce » et « hôtels, cafés, restaurants » ; trois branches dont le poids dans l'activité économique hors

<sup>1</sup>Office National des Statistiques, Comptes Nationaux Trimestriels, 1er trimestre 2021, Publication N°932.

hydrocarbures représente 29,2 % et concourant à hauteur de 62,2 % à la contraction du PIB hors hydrocarbures.

Pour leur part, les secteurs des « industries » et des « services non marchands », dont l'activité a été touchée modérément par la crise sanitaire, ont affiché une contraction de leurs valeurs ajoutées, en volume, de (-1,7 %) et de (-0,2 %) respectivement.

### La production agricole

# 1,6%

### Taux de croissance du secteur agricole

Malgré un contexte marqué par une crise économique exacerbée par la pandémie de Covid-19, le secteur de l'agriculture est le seul parmi les six grands secteurs à avoir enregistré un taux de croissance positif en 2020. En effet, la production du secteur agricole, quoique inférieure à son niveau de l'année précédente, a poursuivi son expansion à un rythme de 1,6 %, en recul de (-1,1) point de pourcentage par rapport à l'année 2019.

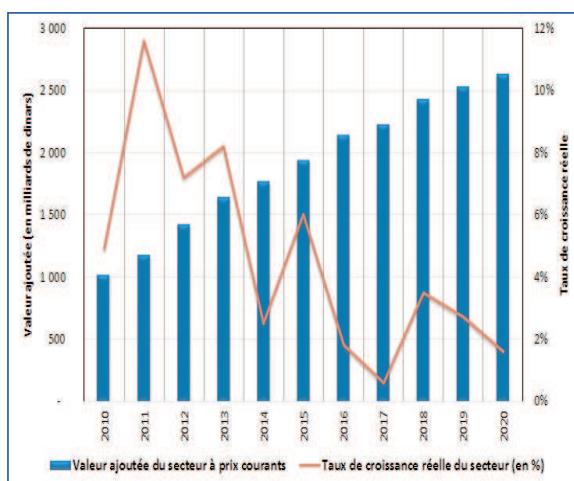
Avec 2 631,4 milliards de dinars de flux de richesse produite, l'agriculture génère 18,8 % de la valeur ajoutée de la sphère réelle et 16,1 % du PIB hors hydrocarbures. Ainsi, ce secteur a contribué à l'atténuation de la contraction du PIB hors hydrocarbures à raison de 6,8 % et de 4,0 % du PIB total en 2020. Cette performance du secteur agricole est due aux résultats positifs de la production maraîchère qui représente une part prépondérante de la valeur ajoutée de ce secteur.

Aussi, au titre de la campagne agricole 2019/2020, la production céréalière s'est élevée à 43,895 millions<sup>1</sup> de quintaux, en baisse de (-22 %) par rapport à la campagne précédente. Cette baisse est nettement remarquable pour le blé tendre (-21 %), le blé dur (-20 %), l'orge (-26 %) et pour l'avoine (-32 %), dont la production a été affectée par les conditions climatiques.

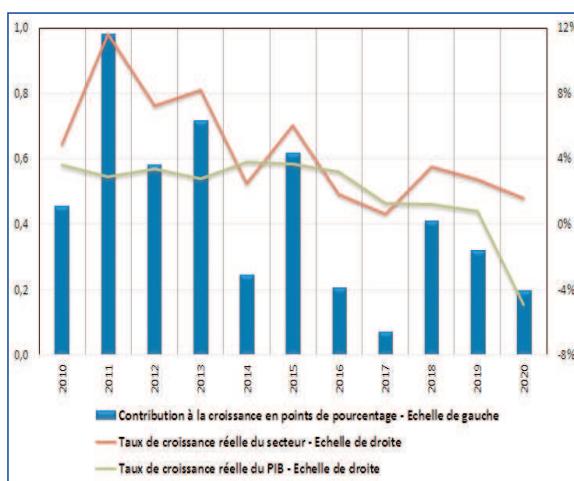
En revanche, la production non céréalière, à savoir les cultures maraîchères, la tomate industrielle, l'oléiculture et la viticulture, a connu une progression à des taux compris entre 1 % (viticulture) et 24 % (oléiculture).

Les productions de la tomate industrielle et de « l'oléiculture » ont connu une accélération de leurs rythmes de croissance, en hausse respectivement de

**Graphique II.2 : Croissance du secteur « Agriculture, sylviculture et pêche »**



**Graphique II.3 : Contribution du secteur « Agriculture, sylviculture et pêche » à la croissance du PIB**



10,1 et de 23,3 points de pourcentage. Ces niveaux de croissance ont porté les productions de la tomate industrielle et de l'oléiculture, respectivement, à 19,313 millions de quintaux et 10,795 millions de quintaux en 2020 contre 16,492 millions de quintaux et 8,688 millions de quintaux en 2019.

Avec 150,703 millions de quintaux en 2020, la production maraîchère a crû modérément de 2,7 % comparativement à la croissance enregistrée en 2019 (7,4 %).

La production de la filière « viticulture » a augmenté à un rythme modéré de 1 % en 2020 contre 9,3 % en 2019. Ce qui a porté les quantités produites à 5,542 millions de quintaux en 2020 contre 5,498 millions de quintaux en 2019.

<sup>1</sup>Données communiquées par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, 25 juillet 2021.

En dépit de la hausse de la production agricole nationale, quelques filières de production, notamment celles des viandes blanches, du miel et des légumes secs ont décliné : la production des viandes blanches a perdu (-5,3 %), alors que le miel et la production de légumes secs ont régressé de (-16 %).

### Le bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH)

**-3,1%**

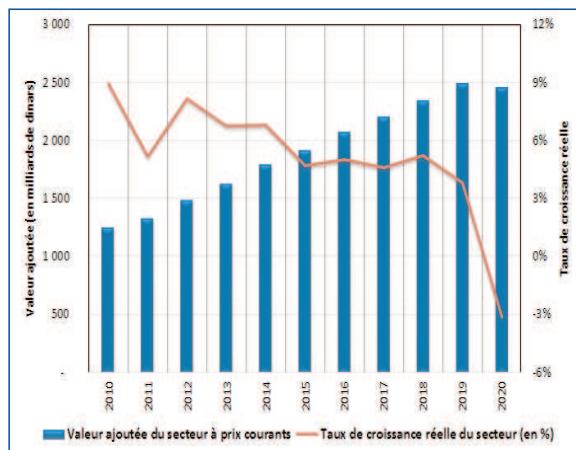
#### Taux de croissance du secteur BTPH

A l'instar des autres secteurs hors hydrocarbures, la valeur ajoutée du secteur du « bâtiment, travaux publics et hydraulique » y compris les « services et travaux publics pétroliers » (STPP), a connu des taux de croissance appréciables sur la période 2000-2019, avec un taux de croissance annuel moyen de 7,2 % sous l'impulsion de la dépense publique. En revanche, l'année 2020 a vu ce taux de croissance baisser d'une manière significative pour s'établir à (-3,1 %), en volume, perdant (-6,9) points de pourcentage par rapport à 2019, du fait des mesures de confinement qui ont suivi l'avènement de la crise sanitaire.

La valeur ajoutée de ce secteur, estimée à 2 462,2 milliards de dinars, représente 15,1 % du PIB hors hydrocarbures et 13,2 % du PIB total.

Ainsi, le secteur du « bâtiment, travaux publics et hydraulique », y compris les STPP, concourent à la contraction du PIB total à hauteur de 7,7 % et se place à la troisième position derrière les hydrocarbures 40,7 % et les services marchands 37,9 %.

**Graphique II.4 : Croissance du secteur « BTPH y compris STPP »**



En matière d'habitat, le recul constaté en 2019 a continué en 2020, ce qui a porté l'offre de logements à 194 500 unités<sup>1</sup> (hors auto-construction) contre 229 400 unités un an plus tôt. Cette baisse a concerné toutes les catégories de logements à l'exception du logement promotionnel public et le logement « location-vente ».

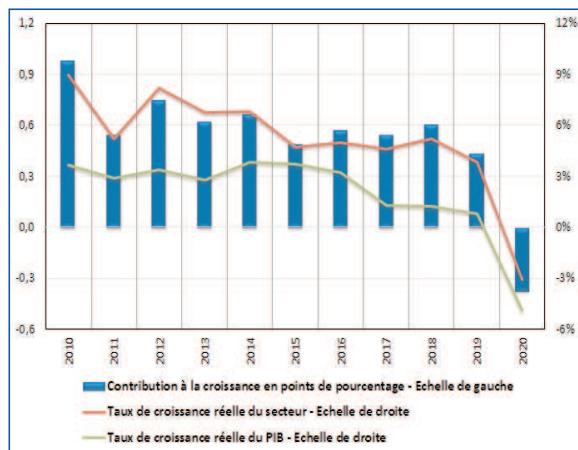
En effet, ce recul a touché conjointement la livraison de logement social (-18,29 %), notamment le logement social réalisé par l'office de promotion et de gestion immobilière OPGI (-17,73 %) ; et la catégorie du logement aidé, principalement le logement rural enregistrant une baisse importante de (-41,17 %) (24,2 % du total des livraisons). Il est cependant à relever que la livraison de logement social reste importante (53 600 logements livrés en 2020) malgré la baisse constatée en 2019 et 2020.

Parallèlement, le nombre de logements promotionnels libres (publics et privés) livrés est estimé à 11 800 unités, en baisse par rapport aux livraisons de l'année 2019 (13 100 unités).

En revanche, après deux années consécutives de baisse (-35,8 %) en 2018 et (-57,4 %) en 2019, les livraisons de logements promotionnels publics (LPP) ont augmenté de 46,2 % et ont atteint 3 800 logements en 2020 contre 2 600 logements en 2019.

Cette hausse est observée également dans les logements aidés, notamment dans le logement « location-vente », dont la livraison est passée de 49 400 unités en 2019 à 61 900 unités en 2020, soit une augmentation de 25,3 %.

**Graphique II.5 : Contribution du secteur « BTPH y compris STPP » à la croissance du PIB**



<sup>1</sup>Données communiquées par le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, 1er juillet 2021.

**-4,5%**

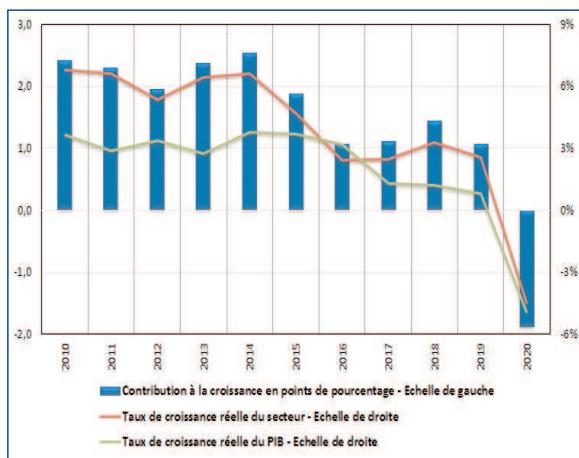
### Taux de croissance du secteur des services

#### Les services marchands et non marchands

La structure de l'économie nationale laisse apparaître une prédominance du secteur des services aussi bien en termes de proportion de flux de richesse que de contribution à sa croissance. En 2020, l'ensemble des services représente 45,5% du PIB total et 52,2 % du PIB hors hydrocarbures, et enregistre une valeur ajoutée cumulée (services marchands et non marchands) de 8 528,2 milliards de dinars dont 62,9 % pour les services marchands et 37,1 % pour les services non marchands.

Le secteur des services n'a pas été épargné par les effets de la crise, enregistrant une forte contraction de son volume de croissance en 2020, suite aux mesures de confinement, passant de 2,6 % en 2019 à (-4,5 %) en 2020 et contribuant pour 65,2 % à la contraction du PIB hors hydrocarbures et pour 38,5 % à celle du PIB total. La baisse de l'activité du secteur des services est due principalement à la forte diminution de l'activité des services marchands (-6,8 %) conjuguée à une

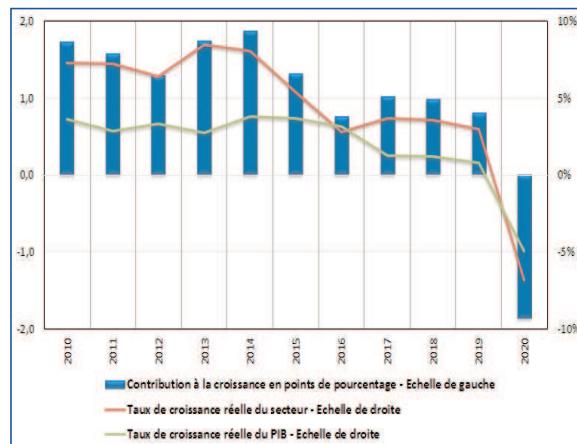
**Graphique II.6 : Contribution des « services marchands et non marchands » à la croissance du PIB**



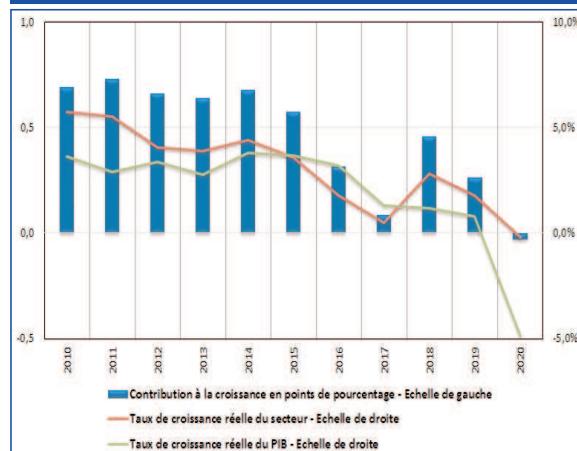
moindre baisse dans le secteur des services non marchands (-0,2 %).

La valeur ajoutée des services marchands s'élève à 5 361,4 milliards de dinars et représente 28,6 % du PIB total et 32,8 % du PIB hors hydrocarbures. Sa contraction a concouru à hauteur de 64 % à la baisse du PIB hors hydrocarbures et à 38 % à celle du PIB total.

**Graphique II.7 : Contribution du secteur « Services Marchands » à la croissance du PIB**



**Graphique II.8 : Contribution du secteur « Services Non Marchands » à la croissance du PIB**



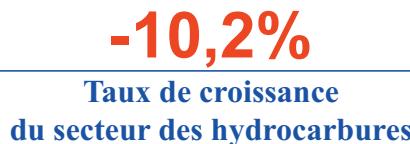
L'examen de la ventilation par branches de la contraction des services marchands indique une chute de plus d'un tiers dans la branche « hôtels, cafés, restaurants » (-39,1% en volume). Les autres branches constitutives du secteur, pourtant plus dynamiques avant la crise sanitaire, subissent également les mesures de confinement et de limitation d'affluence, affichant une régression de (-6,4 %) dans le « transport et communication », de (-4,3 %) dans le « commerce », de (-3,7 %) dans les « services fournis aux ménages » et de (-0,9 %) dans les « services fournis aux entreprises ».

Pour ce qui est du secteur des « services non marchands », constitué pour l'essentiel par des services des administrations publiques, il a également été affecté par la crise sanitaire mais à un moindre degré, avec une diminution de sa valeur ajoutée en volume de seulement (-0,2 %) contre une croissance de 1,8 %

l'année précédente. Sa valeur ajoutée est estimée à 3 166,8 milliards de dinars, équivalant à 19,4 % du PIB hors hydrocarbures et à 16,9 % du PIB total.

Il y a lieu de remarquer que, malgré la part importante du secteur des « services non marchands » dans le PIB hors hydrocarbures, sa contribution à la contraction de ce dernier s'est limitée à 1 %, et à 0,6 % à la baisse du PIB total, soit la contribution la plus faible enregistrée par les différents secteurs.

### Les hydrocarbures



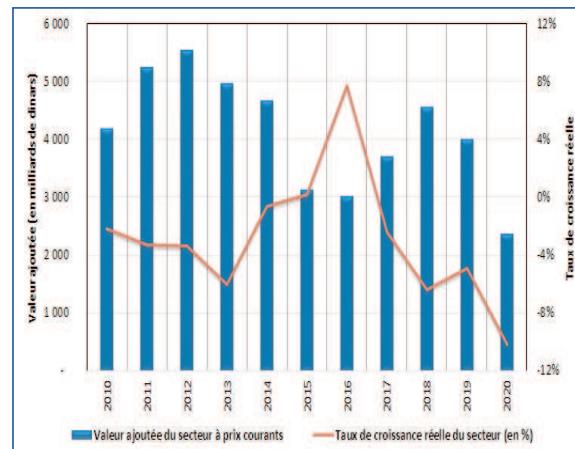
Dans un contexte marqué par l'effondrement des prix et de la demande d'hydrocarbures induit par la crise sanitaire et ses incertitudes, la situation du secteur des hydrocarbures demeure fragile. En effet, le secteur poursuit la tendance décroissante de sa valeur ajoutée en volume, entamée en 2006, plus particulièrement prononcée en 2020, avec une croissance négative de (-10,2 %) contre (-4,9 %) en 2019.

Ainsi, pour la quatrième année consécutive, la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures ne cesse de régresser. Elle est estimée en 2020 à 2 378,8 milliards de dinars, correspondant à une baisse considérable de (-40,4 %) en valeur. La part relative de ce secteur dans la contraction du PIB total a été de l'ordre de 40,7 %. Aussi, compte tenu des fortes baisses de la production des hydrocarbures et de leurs prix, la part de la valeur ajoutée des « hydrocarbures » dans le PIB total baisse pour se situer à 12,7 % en 2020 contre 19,5 % en 2019.

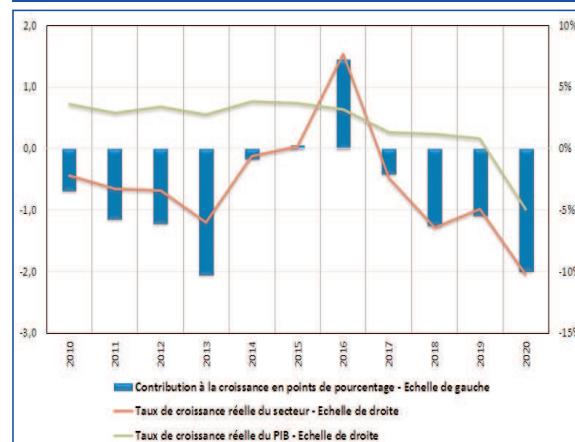
S'agissant des prix annuels moyens des hydrocarbures exportés, en lien avec la baisse de la demande mondiale des hydrocarbures, celui du pétrole brut a fléchi, de nouveau et de manière prononcée, de (-34,72 %), passant de 64,440 dollars US le baril en 2019 à 42,069 dollars en 2020. Parallèlement, la même tendance est observée pour le prix annuel moyen du gaz naturel, avec une chute très marquée de (-27,23 %) au cours de l'année 2020 à 4,918 dollars US le million de BTU contre 6,758 dollars US le million de BTU en 2019.

Pour leur part, les exportations des hydrocarbures, en volume (en tonne équivalent pétrole, TEP), s'élèvent à 81,8 millions de TEP en 2020, en repli de (-10,85 %) par rapport à l'année précédente. Cette contraction a concerné aussi bien les hydrocarbures liquides que les hydrocarbures gazeux, respectivement de (-13,8 %) et de (-7,1 %).

**Graphique II.9 : Croissance du secteur « Hydrocarbures »**



**Graphique II.10 : Contribution du secteur « Hydrocarbures » à la croissance du PIB**



### L'industrie

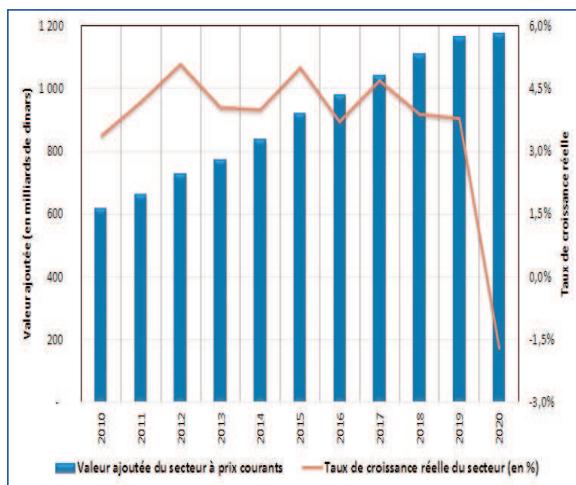


### Taux de croissance du secteur de l'industrie

La crise sanitaire a grandement concouru à stopper l'expansion de la production du secteur de l'industrie. Ainsi, alors que celle-ci progressait de plus de 3 % en volume par an depuis 2005, elle s'établit à (-1,7 %) en 2020. Perdant (-5,5) points de pourcentage par rapport à 2019. Avec une valeur ajoutée de 1 176,4 milliards de dinars en 2020, le secteur de l'industrie représente 8,4 % de la valeur ajoutée totale. Compte tenu de son faible poids dans le PIB total (6,3 %), sa contribution à la contraction de ce dernier reste limitée et se situe à 2,0 %.

L'impact de la crise économique liée à la pandémie du Covid-19 a varié suivant les branches associées au secteur de l'industrie. En effet, les retombées de la crise

**Graphique II.11 : Croissance du secteur « Industries »**

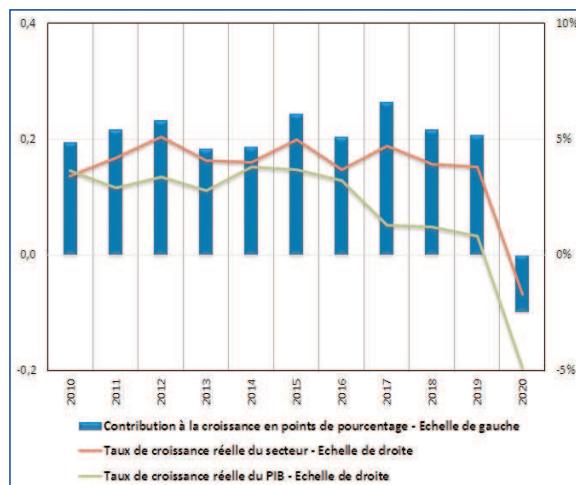


ont fortement pesé sur certaines branches, en particulier les branches : « cuirs et chaussures », « bois, lièges et papiers » et « textiles et confection », dont les valeurs ajoutées ont connu une forte contraction par rapport à celles enregistrées en 2019, affichant des taux de croissance négatifs , en volume, respectivement de (-12,4 %), (-8,1 %) et (-5,7 %).

Hormis les « industries agro-alimentaires » et les « mines et carrières », les principales branches du secteur à savoir les « industries sidérurgiques, métallurgiques, mécaniques, électriques et électroniques » (ISMME) et « eau et énergie », ont connu également une chute marquée de leurs valeurs ajoutées en 2020, respectivement de (-13,9 %) (contre +15,4 % en 2019) et de (-2,0 %) (contre +5,0 % en 2019).

En revanche, seules les « industries agro-alimentaires », « chimie, caoutchouc, plastique », « mines et carrières » et « industries diverses » résistent en 2020 et poursuivent leurs tendances haussières avec des taux de croissance, entre 0,4 % et 2,1 %. La croissance positive de ces quatre branches a contribué à la réduction de la contraction du secteur industriel : les « industries agro-alimentaires » avec 2,1 % de croissance, « chimie, caoutchouc, plastique » (+1,2 %), « mines et carrières » (+0,8 %), et « industries diverses » (+0,4 %). Ces quatre branches dont la valeur ajoutée cumulée est de 643,4 milliards de dinars, représentent 54,7 % de la valeur ajoutée du secteur industriel et leur contribution à l'atténuation de la contraction du secteur a été de 55,1 %, dont 47,1 % due à la seule branche « industries agro-alimentaires » ; alors que pour les autres branches on

**Graphique II.12 : Contribution du secteur « Industries » à la croissance du PIB**



enregistre 5,5 % pour la branche « chimie, caoutchouc, plastique » ; 1,3 % pour la branche « mines et carrières » et 1,1 % pour la branche « industries diverses ».

Parallèlement, les mesures de confinement, mettant à l'arrêt une partie de l'activité économique, ont eu un impact sur la consommation énergétique, particulièrement sur les ventes d'électricité et du gaz.

Au titre de l'année 2020, les ventes de l'électricité se sont établies à 64 506 gigawatt-heures<sup>1</sup>, en recul de (-1,8 %) par rapport à l'année précédente contre une hausse de 7,7 % en 2019. Cette évolution se traduit en 2020 par une baisse des ventes haute, moyenne et basse tension, respectivement de (-2,4 %), (-2,7 %) et (-1,2 %).

En outre, on observe une baisse de la consommation du gaz de l'ordre de (-0,7 %) suite à la contraction de la consommation de la moyenne et basse pression, respectivement de (-2,5 %) et (-1 %). Quant à la consommation du gaz haute pression concernant les activités industrielles, elle demeure relativement stable. Ainsi, les ventes de gaz se sont établies à 170,7 giga-thermies en 2020 contre 171,9 giga-thermies en 2019.

En revanche, l'année 2020 s'est caractérisée par une croissance de la demande, générée par l'extension de la distribution de l'électricité et du gaz à de nouveaux abonnés dont le nombre s'est accru de 4,50 % pour l'électricité et de 6,53 % pour le gaz, soit 452 147 nouveaux abonnés pour l'électricité et 394 838 pour le gaz.

<sup>1</sup>Données communiquées par le Ministère de l'Energie et des Mines, 1er juillet 2021.

## **CHAPITRE III**

---

---

---

# **EVOLUTION DES PRIX**



## **CHAPITRE III : EVOLUTION DES PRIX**

**E**n 2020, l'indice global des prix à la consommation au niveau national, a enregistré une légère décélération soit un taux moyen annuel de 2,09 % contre 2,35 % en 2019. S'agissant du Grand Alger, l'indice des prix à la consommation a rebondi légèrement après trois années de désinflation. Ainsi en moyenne annuelle, la croissance des prix s'est établie à 2,41 % contre 1,95 % en 2019.

A l'échelle mondiale, les cours des produits alimentaires ont atteint le sommet des trois dernières années, l'indice FAO des prix des produits alimentaires s'est établi en moyenne à 98,0 points, soit une appréciation de 3,14 % par rapport à l'année écoulée. Il reste néanmoins en baisse de (-25,67 %) par rapport à son plus haut historique, atteint en 2011. Ainsi, les prix internationaux des huiles végétales, des céréales et du sucre ont augmenté respectivement de 19,41 %, 6,63 % et de 1,16 % tandis que les cours de la viande et des produits laitiers ont marqué une déflation de (-4,45 %) et de (-0,96 %) respectivement.

Les prix annuels moyens à la production industrielle, hors hydrocarbures, du secteur public national, ont enregistré une hausse de 2,9 % ; ceux des industries manufacturières ont progressé de 2,5 % en 2020.

L'indice des valeurs unitaires (IVU) à l'importation des produits alimentaires et animaux vivants a enregistré une hausse significative de 9,9 % en 2020, contre 1,5 % l'année précédente. De même, l'IVU global à l'importation a affiché un taux d'inflation annuel moyen de 6,11 % au cours de l'année sous revue contre une hausse modérée de 0,69 % en 2019.

L'évolution des prix à la consommation des biens à fort contenu d'import a connu une nette augmentation, enregistrant un taux d'inflation, en moyenne annuelle, de 3,03 % en 2020 contre 2,16 % en 2019. A contrario,

**+2,5%**  
**Croissance des prix  
à la production manufacturière**

**2,09% (2020)  
2,35% (2019)**

### **Inflation en Algérie**

l'indice des prix des produits réglementés a affiché un taux d'inflation annuel moyen très modéré de 0,31 % en 2020 après une stagnation en 2019.

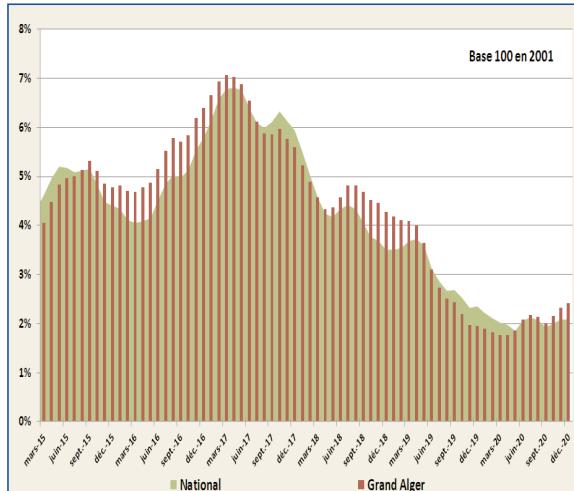
L'inflation sous-jacente, approximée par l'indice des prix à la consommation excluant les produits agricoles frais ou par l'indice hors produits agricoles frais et hors produits à prix réglementés, a atteint des taux supérieurs à l'inflation globale en 2020, soient 3,29 % pour le premier indice et 4,33 % pour le second contre respectivement 3,20 % et 4,36 % en 2019.

### **III.1 - EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION**

#### **III.1.1 - Prix à la consommation**

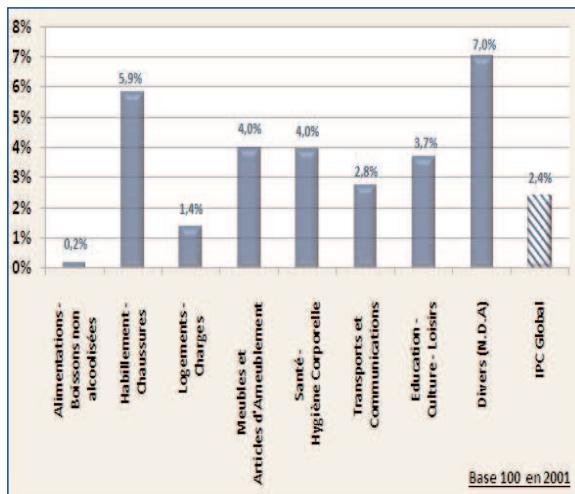
Après la décélération de l'inflation des trois dernières années (2017-2019), l'inflation en moyenne annuelle du Grand Alger, s'est accéléré à 2,41 % en 2020, contre 1,95 % en 2019. L'indice national des prix à la consommation a quant à lui enregistré une inflation de 2,09 % contre 2,35 % en 2019. L'accélération des prix à la consommation du Grand Alger est principalement

**Graphique III.1 : Inflation annuelle moyenne des prix à la consommation : National et Grand Alger**



## Evolution des prix

**Graphique III.2 : Inflation annuelle moyenne selon les groupes de produits en 2020**

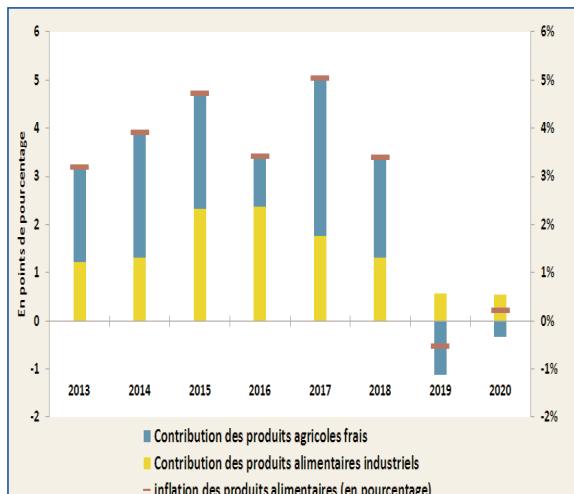


due au renchérissement des prix de la moitié des huit groupes de produits de l'IPC, soit quatre groupes, à savoir, « divers », « santé et hygiène corporelle », « transport et communication », « alimentation et boissons non alcoolisées » et « divers », dont les taux respectifs ont été de 7,05 %, 3,96 %, 2,79 % et 0,21 %.

Les groupes de produits « divers », « transport », et « habillement et chaussures » qui représentent un poids cumulé de 31,94 % dans l'indice global ont généré l'essentiel de l'inflation en 2020, leur contribution à l'inflation globale est évaluée à 71,05 %.

Par catégories de biens, l'inflation des prix des biens alimentaires a été en hausse de 0,20 % en 2020, après

**Graphique III.4 : Contribution des produits alimentaires à l'inflation alimentaire**

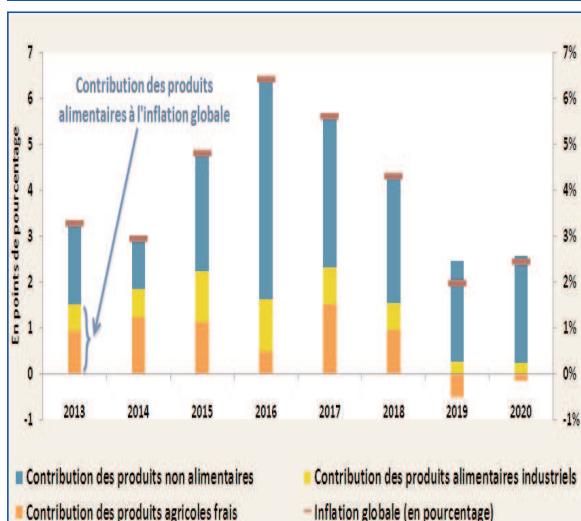


une déflation de (-0,56 %) l'année passée. Cette évolution a été induite par l'atténuation de la baisse des prix des produits agricoles frais, conjuguée à l'accroissement des prix des produits alimentaires industriels.

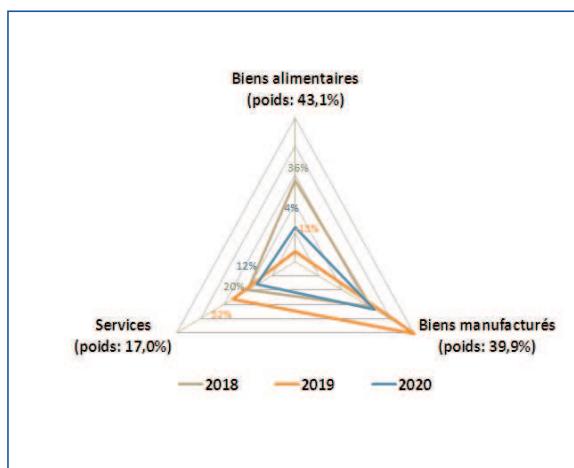
En effet, les prix des produits agricoles frais ont observé un recul de (-0,68 %) en 2020, contre une déflation de 2,23 % en 2019, en même temps que les prix des produits alimentaires industriels ont augmenté de 1,07 %. Pour un poids relatif de 43,13 %, les biens alimentaires n'ont contribué que de 3,76 % à la croissance de l'indice global des prix en 2020, contre une contribution négative de (-12,98 %) l'année précédente.

Les biens manufacturés qui représentent un poids de 39,89 % dans le panier de consommation, ont vu leur

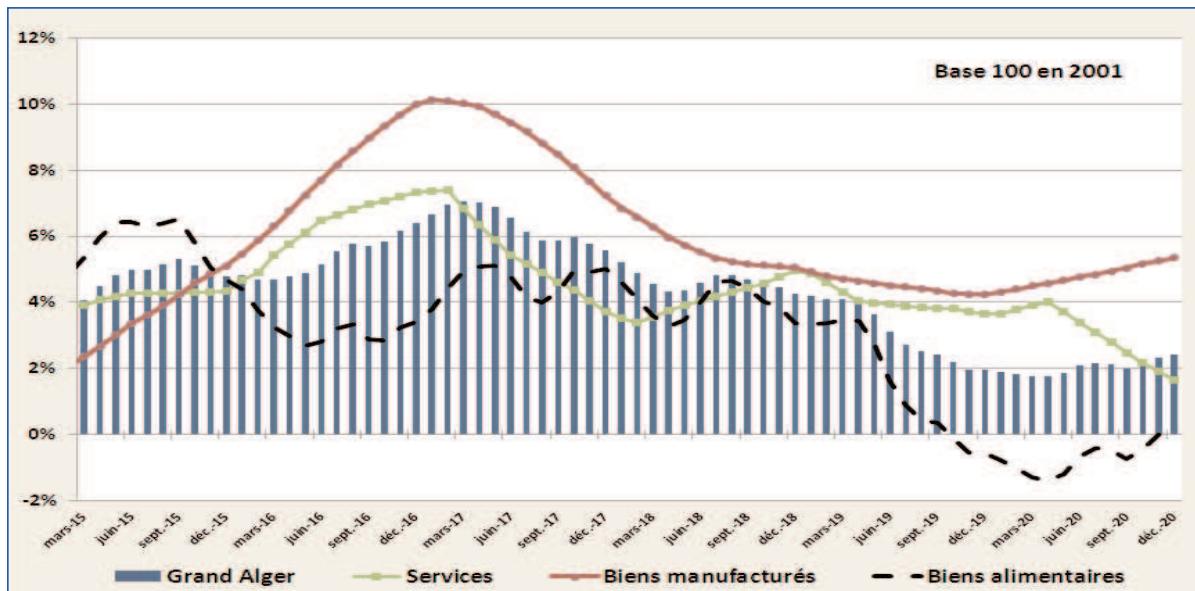
**Graphique III.3 : Contribution par catégories de produits à l'inflation globale**



**Graphique III.5 : Contribution des catégories de biens à l'inflation annuelle moyenne**



**Graphique III.6 : Inflation annuelle moyenne selon les catégories de biens**



prix croître de 5,35 % en 2020, et ont généré 84,09 % de l'inflation globale. Quant aux services, avec un poids relatif de 16,98 % dans le panier de consommation, ils ont contribué à hauteur de 12,13 % à l'inflation globale, en 2020, contre une contribution de 32,47 % en 2019 affichant des taux de croissance des prix de 1,66 % et de 3,65 %, respectivement.

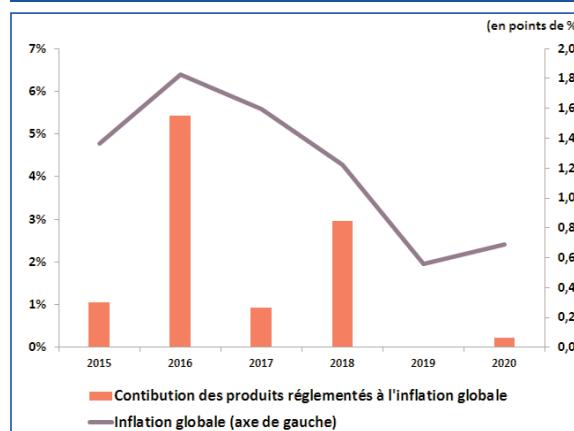
### III.1.2 – Inflation des prix des produits réglementés

Représentant plus du quart de l'indice global (26,13 %), l'indice des prix des produits réglementés est défini comme étant une somme pondérée des indices de quatorze (14) produits dont six (06) alimentaires. En moyenne annuelle, le rythme décroissant de l'inflation, entamé en février 2019 s'est poursuivi jusqu'à atteindre des taux négatifs durant l'année 2020 (dû à la baisse des prix du sucre). Cette tendance a été interrompue par un rebondissement à partir du mois de juin (dû à l'augmentation des prix du carburant) pour marquer une progression de 0,31 % en moyenne sur l'année 2020.

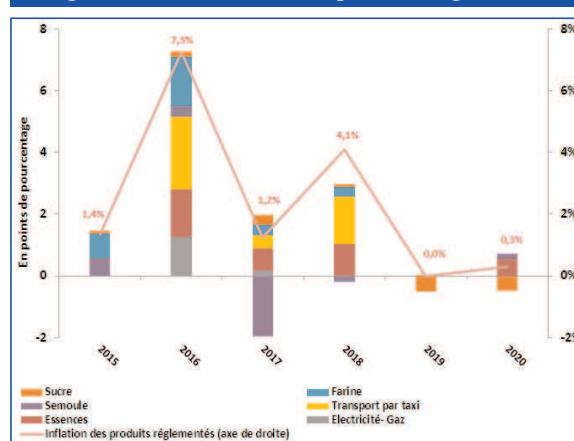
### III.1.3 – Inflation sous-jacente

L'inflation sous-jacente mesurée par l'indice global annuel moyen hors produits agricoles frais a affiché un taux de 3,29 %, et celle calculée en excluant les produits agricoles frais et les produits à prix réglementés a enregistré un taux de 4,33 %, les deux mesures ayant évolué à un rythme dépassant l'inflation globale (2,41 %) durant l'année sous revue.

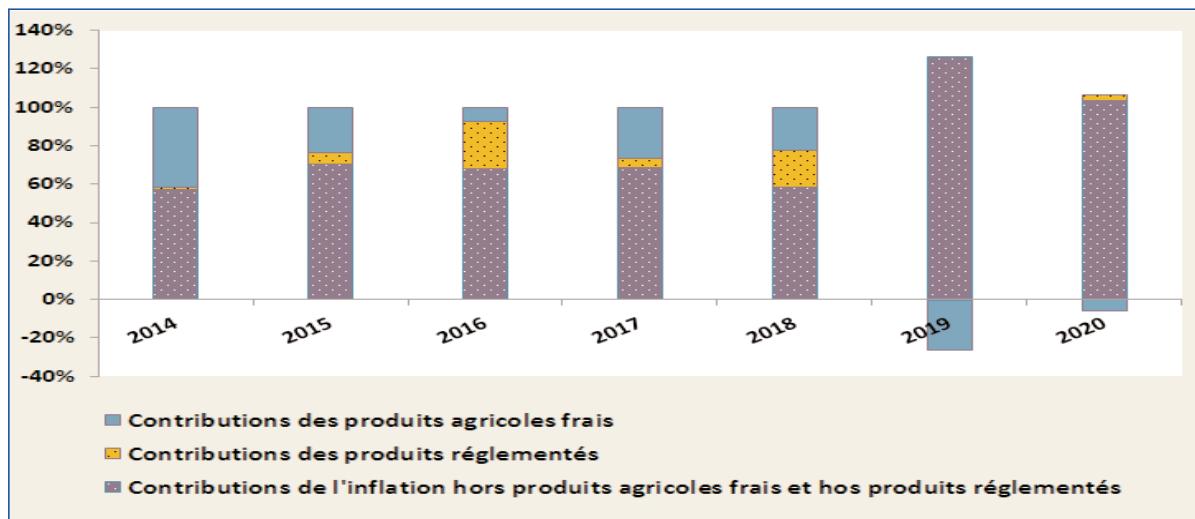
**Graphique III.7 : Contribution des produits réglementés à l'inflation globale**



**Graphique III.8 : Contributions de quelques produits réglementés à l'inflation des produits réglementés**



**Graphique III.9 : Contribution de l'inflation sous-jacente à l'inflation globale**



### III.2 - PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE PUBLIQUE

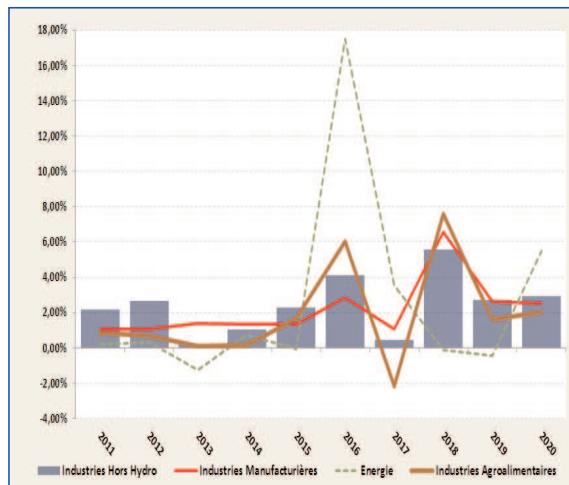
L'inflation annuelle moyenne des prix à la production industrielle publique a enregistré une hausse de 2,9 % en 2020, portant ainsi l'indice (base 100 en 1989) à 1469,5 points ; celui des industries manufacturières s'est établi à 1406 points, en progression de 2,5 %.

L'évolution en moyenne annuelle par secteurs d'activité, s'est caractérisée par une nette accélération des prix à la production du groupe « Industries Cuirs et Chaussures », dont le taux de croissance est passé d'une déflation de (-1,1 %) à une inflation de 9,4 % en une année. Ceux du groupe « Mines et Carrières » ont marqué une décélération passant de 8,6 % en 2019 à 7,5 % en 2020. Un relèvement des prix de 5,5 % a marqué le secteur de l'« Energie » après une déflation de (-0,46 %) enregistrée en 2019. Aussi, les prix à la production du groupe des « Industries Sidérurgiques Métalliques, Mécaniques, Électriques et Electroniques (ISMMEE) » se sont accrus de 4,2 %.

Pour cinq des huit secteurs d'activité de l'industrie manufacturière, l'inflation des prix à la production a été modérée, voire inférieure à l'inflation globale des prix à la production industrielle publique (2,9 %), oscillant entre 0,3 % pour les « Industries Chimiques » et 2,8 % pour les « Industries Textiles ». Les prix à la production du secteur « Industries diverses » sont restés stables alors que ceux du secteur « Matériaux de Construction » ont baissé de (-0,1 %).

En 2020, ce sont les secteurs « ISMMEE » et « Agroalimentaire » qui ont généré l'essentiel de l'inflation globale des prix à la production industrielle

**Graphique III.10 : Evolution des prix de l'industrie**



publique, leurs contributions se sont établies à hauteur de 41,3 % et 24,2 % respectivement.

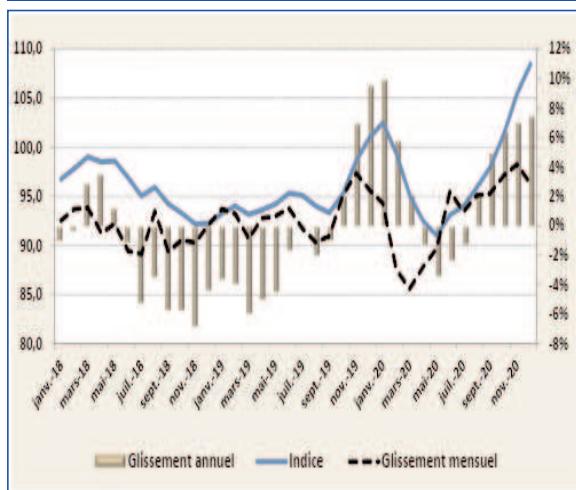
### III.3 - PRIX DES BIENS DE CONSOMMATION IMPORTÉS

#### III.3.1 – Evolution des cours mondiaux

L'indice FAO des prix des produits alimentaires, qui suit les variations des cours internationaux des produits alimentaires les plus couramment échangés (sucre, huiles, céréales, produits laitiers et viande) s'est établi en moyenne à 98,0 points en 2020, en hausse de 3,14 % par rapport à l'année 2019. Cette progression est expliquée par l'envolée des cours des huiles végétales et dans une moindre mesure, ceux des céréales et du sucre. En revanche les prix des produits laitiers et de la viande ont marqué une déflation de (-4,45 %) et de (-0,96 %) respectivement.

## Evolution des prix

**Graphique III.11 : Indice FAO : Indice (ech. gauche) et glissements %**

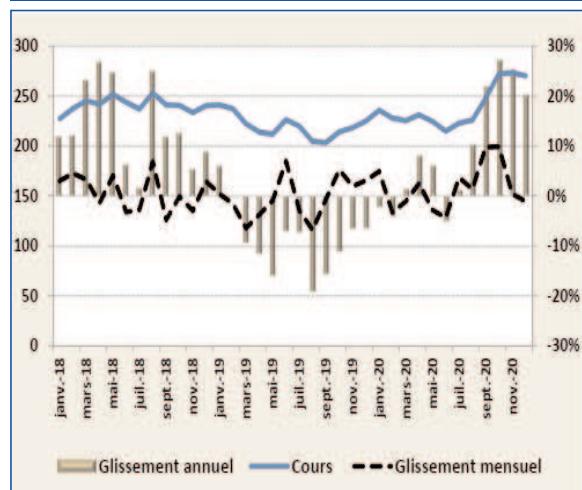


La production céréalière mondiale a atteint un volume record de 2710,1 millions de tonnes, sur la campagne 2019/2020, en hausse de 2,41 % par rapport à celle enregistrée en 2018/2019. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation de la production des céréales secondaires notamment le maïs dans l'Union européenne et la Fédération de Russie.

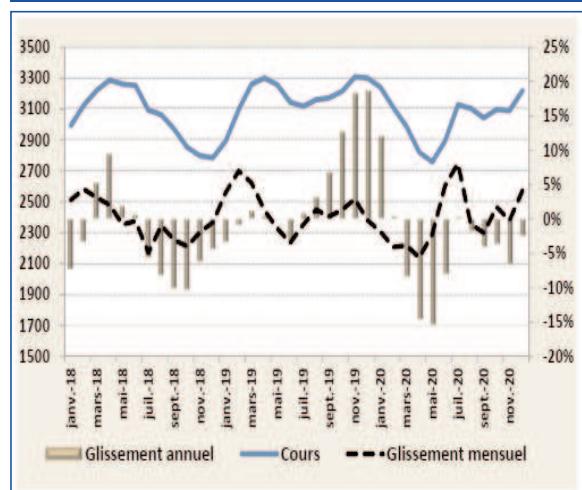
Concernant le blé, sa production s'est établie à 760,6 millions de tonnes, en croissance de 3,91 % par rapport à 2019. Ce niveau de production est le second record après celui de 763,5 millions de tonnes réalisé en 2016/2017. Ainsi, le cours moyen du blé des Etats-Unis a atteint 270,27 dollars EU la tonne contre 224,85 dollars EU en 2019, en hausse, en moyenne annuelle, de 8,91 %. De même, le cours du blé d'Argentine a enregistré une progression annuelle de 7,45 % en 2020, portant le cours moyen à 272 dollars US la tonne contre 202,25 dollars EU.

L'indice des prix des huiles végétales est à son plus haut niveau depuis 2012, marquant un taux de croissance moyen de 19,41 % en 2020, après une déflation de (-5,14 %) l'année précédente. Les prix internationaux de l'huile de soja ont atteint leurs plus hauts niveaux depuis sept ans, en s'établissant à 1 022,84 dollars EU la tonne, soit une progression de 9,41 % en moyenne annuelle. Cette évolution est due principalement à la faiblesse des disponibilités exportables en Argentine, et les grèves prolongées qui ont perturbé le broyage et la logistique portuaire. Les prix de l'huile de tournesol ont également été soutenus par une solide demande mondiale ainsi que des perturbations dans l'offre dues à des déficits de

**Graphique III.12 : Blé USA : cours en dollar la tonne (ech. gauche) et glissements %**



**Graphique III.13 : Lait entier: cours en dollar la tonne (ech. gauche) et glissements %**

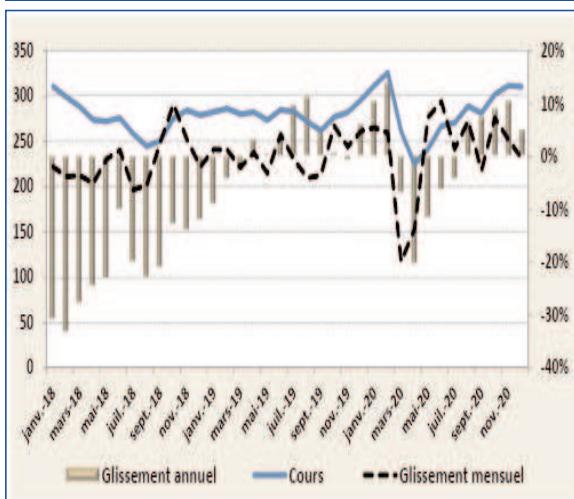


production, pour finir l'année à 890 dollars EU la tonne, soit une croissance, de 11,2 % en moyenne annuelle.

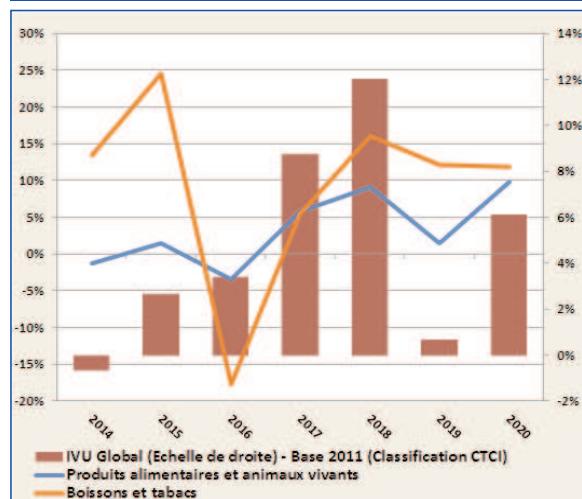
Les cours des produits laitiers ont reculé de 0,96 % en 2020, portant leur indice des prix annuel moyen à 101,8 points, base 100 en (2014-2016). Concernant la poudre de lait, son cours a reculé à 3 041,37 dollars US la tonne en 2020, soit une déflation de (-4,54 %) en moyenne annuelle contre une inflation de 4,13 % l'année précédente. Ce recul des prix du lait en poudre a été soutenu par la hausse de la production mondiale, qui a marqué une progression de 5,21 % en une année, portant le volume de production à 4,83 millions de tonnes métriques en 2020, le plus haut niveau après la production record de 5,10 millions de tonnes métriques enregistrée en 2015.

## Evolution des prix

**Graphique III.14 : Sucre : cours en dollar tonne (ech.gauche) et glissements %**



**Graphique III.15 : Evolution de l'indice des valeurs unitaires**



En 2020, les cours du sucre ont gagné 1,07 %, en moyenne annuelle, ramenant leur cours moyen à 283,06 dollars EU la tonne. La production sucrière mondiale s'est contractée, pour atteindre 165,50 millions de tonnes, soit une diminution de 7,72 % par rapport à l'année passée en raison de la baisse de la production en Inde, en Thaïlande et en Union Européenne, suite à des conditions météorologiques défavorables. La sécheresse et le temps sec ont également impacté la production de l'Union européenne et de la Thaïlande. La pandémie de la Covid-19 a conduit à une forte réduction de la consommation mondiale de sucre, la consommation hors foyer a diminué de manière significative du fait des mesures de distanciation physique et autres restrictions prises pour limiter la propagation du virus.

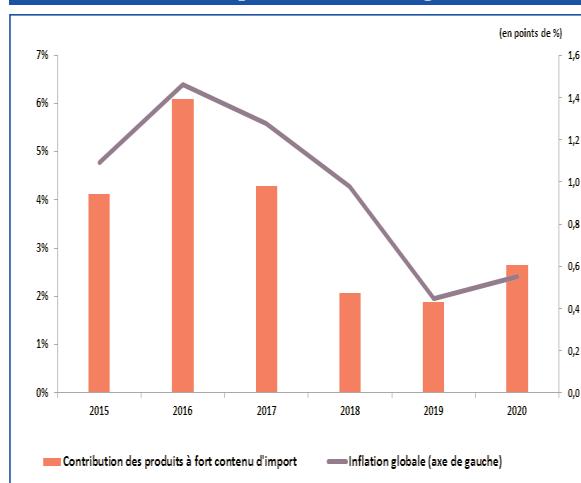
### III.3.2 - Prix des valeurs unitaires à l'importation de marchandises

L'indice national des valeurs unitaires à l'importation des marchandises (IVU - base 2011), s'est établi en moyenne annuelle à 135,3 points en 2020, en hausse de 6,11 % par rapport à l'année 2019. Dans le détail, l'IVU des produits alimentaires et animaux vivants importés, a enregistré un taux d'inflation de 9,9 % contre 1,5 % en 2019, tout en contribuant à hauteur de 17,45 % à l'évolution de l'IVU global. De même, l'indice IVU des boissons et tabacs a progressé de 11,8 % en une année, contribuant ainsi à hauteur 54,21 % à la croissance l'IVU global en 2020.

### III.3.3 - Prix des produits à fort contenu d'import

Après deux années consécutives de ralentissement (2,33 % en 2018 et 2,16 % en 2019), l'évolution des biens à fort contenu d'import a rebondi de 3,03 %, en 2020, ce taux est supérieur à l'inflation globale (2,41 %) depuis décembre 2019. En 2020, les produits à fort contenu d'import, d'un poids relatif de 23,07 %, ont contribué à hauteur de 25,10 % à la croissance de l'indice annuel moyen des prix à la consommation, contre 22,05 % en 2019.

**Graphique III.16 : Contribution des produits à fort contenu d'import à l'inflation globale**



# **BALANCE DES PAIEMENTS, POSITION EXTERIEURE GLOBALE ET TAUX DE CHANGE**



## **CHAPITRE IV :** **BALANCE DES PAIEMENTS, POSITION EXTERIEURE GLOBALE ET TAUX DE CHANGE**

**20,02 milliards \$ (2020)**

**33,24 milliards \$ (2019)**

**Exportations des hydrocarbures**

**1,91 milliard \$ (2020)**

**2,07 milliards \$ (2019)**

**Exportations des biens hors hydrocarbures**

**E**n 2020 et en dépit de la baisse des importations, la diminution des prix des hydrocarbures conjuguée à celle des quantités exportées s'est traduite par un creusement des déficits de la balance commerciale et du solde du compte courant de la balance des paiements.

Les déficits du compte courant de la balance des paiements depuis 2014 résultent autant du niveau relativement bas des prix du pétrole et de la faiblesse des exportations hors hydrocarbures, que du niveau très élevé des importations qui ont augmenté de plus de 40 % entre 2010 et 2014.

En contexte de faiblesse des investissements directs étrangers et d'absence de financements extérieurs des investissements domestiques (endettement extérieur), ces déficits ont été financés quasi exclusivement par des prélèvements sur les réserves de change. Ce qui explique la rapide érosion de ces réserves dont le stock a reculé de plus de 50 % entre fin 2015 et fin 2019.

### **IV.1- EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS EN 2020**

Après la remontée des prix du pétrole entre 2016 et 2018, passant de 45,0 dollars EU en 2016 à 71,28 dollars EU en 2018, le cours moyen du baril de Brent a rechuté pour atteindre 64,44 \$ en 2019 et 42,08 \$ en 2020, ce qui correspond à des baisses de (-9,6 %) en 2019 par rapport à son niveau de 2018, et (-34,7 %) en 2020 par rapport au prix moyen de 2019.

Ce recul des prix du pétrole, conjugué à la baisse des quantités exportées (en tonnes équivalent pétrole, TEP) en 2020 (-10,85 %), a induit une diminution des exportations d'hydrocarbures passant de 33,24 milliards de dollars EU en 2019 à 20,02 milliards de dollars EU en 2020, soit une baisse de 13,23 milliards de dollars EU.

Quant aux exportations de biens hors hydrocarbures (FOB), faibles et très peu diversifiées à l'image du système productif, elles ont légèrement diminué à

**Tableau IV.1 : Composition des exportations par groupes de produits (en millions d'USD)**

Exportation	2019	2020	Variation
<b>Biens alimentaires</b>	<b>408</b>	<b>437</b>	<b>29</b>
<b>Energie</b>	<b>33 244</b>	<b>20 016</b>	<b>-13 228</b>
<b>Matières premières</b>	<b>96</b>	<b>71</b>	<b>-25</b>
<b>Produits semi-finis</b>	<b>1 445</b>	<b>1 287</b>	<b>-157</b>
<b>Equipements agricoles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Equipements industriels</b>	<b>83</b>	<b>77</b>	<b>-6</b>
<b>Biens de consommation non alimentaires</b>	<b>36</b>	<b>37</b>	<b>1</b>
<b>Total biens</b>	<b>35 312</b>	<b>21 925</b>	<b>-13 387</b>
<b>Dont : exportations hors hydrocarbures</b>	<b>2 068</b>	<b>1 909</b>	<b>-159</b>

## Balance des paiements, position extérieure globale et taux de change

**-18,71 milliards \$**

**Déficit du compte courant**

1,91 milliard de dollars EU en 2020 après avoir franchi pour la première fois la barre des deux (02) milliards de dollars en 2018 et 2019 (2,22 et 2,07 milliards de dollars EU respectivement).

Ces exportations de biens hors hydrocarbures sont composées à 67 % de biens du groupe de produits « semi-finis », essentiellement (plus de 70 %) des dérivés d'hydrocarbures (engrais azotés, ammoniac et urée). Le reste de ces exportations est composé de produits alimentaires (23 % du total des exportations de biens hors hydrocarbures), principalement (84 %) de sucre pour 298 millions de dollars EU et de dattes pour 73 millions de dollars EU.

Les exportations totales de biens (FOB) ont atteint 21,93 milliards de dollars EU en 2020, en baisse de 13,39 milliards de dollars EU par rapport à 2019 (35,31 milliards de dollars EU).

Quant aux importations de biens, elles continuent d'enregistrer des baisses successives et ce depuis 2016. Néanmoins, l'année 2020 représente la baisse la plus importante. En effet, le recul des importations de biens en 2020 par rapport à 2019 est de l'ordre de 9,08

**1,12 milliard \$ (2020)**

**1,38 milliard \$ (2019)**

**Flux net des IDE**

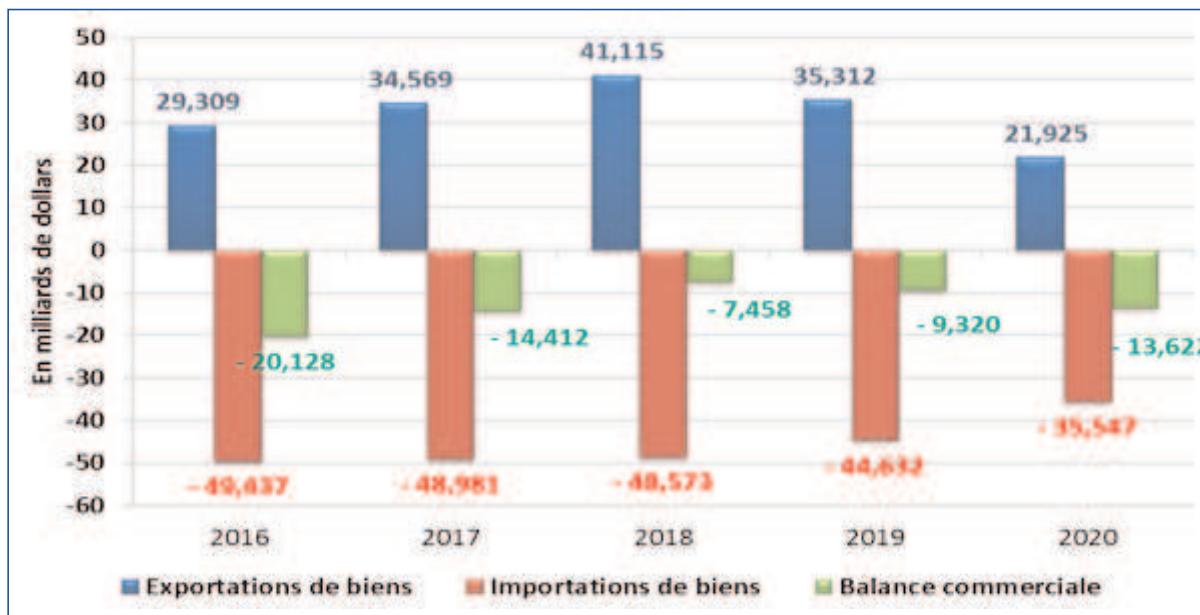
milliards de dollars EU, passant de 44,63 milliards de dollars à 35,55 milliards de dollars EU.

Cette baisse concerne essentiellement les groupes de produits « Biens de consommation non alimentaires », les « Produits semi-finis » et les « Equipements industriels ». En ce qui concerne les groupes, « Biens alimentaires » et « Matières premières », ils ont tous les deux connu une légère hausse en 2020 comparativement à 2019.

Les importations de biens de consommation non alimentaires, qui représentent 15,69 % du total des importations de biens, ont connu la plus forte baisse (2,36 milliards de dollars EU) passant ainsi de 7,93 milliards de dollars en 2019 à 5,58 milliards de dollars EU en 2020. Cette baisse résulte essentiellement de celle des importations de véhicules de tourisme (-1,69 milliards de dollars EU) et des parties et accessoires de véhicules automobiles (-46 millions de dollars EU).

Les importations des produits semi-finis (21,42% de part dans le total des importations) ont connu la seconde plus importante baisse, passant de 9,84

**Graphique IV.1 : Evolution des postes de la balance commerciale (2016-2020)**



## Balance des paiements, position extérieure globale et taux de change

milliards de dollars EU à fin décembre 2019 à 7,61 milliards de dollars EU à fin décembre 2020, soit une baisse de 2,23 milliards de dollars EU. Cette baisse est due essentiellement à celles des importations de tubes et tuyaux en fer et en acier (463 millions de dollars EU), des demis produits en fer ou en acier (250 millions de dollars EU) et de barres en fer ou en acier (138 millions de dollars EU).

Concernant les équipements industriels (24,47 % du total des importations de biens), leurs importations ont aussi baissé. En effet et après avoir culminé à plus de 10,84 milliards de dollars EU en 2019, elles ont reculé de 2,15 milliards de dollars EU, pour s'établir à 8,70 milliards de dollars EU en 2020. Parmi les produits expliquant cette baisse, on retrouve les véhicules automobiles pour transport de marchandises (363 millions de dollars EU), les machines et appareils mécaniques ayant une fonction propre (111 millions de dollars EU), et les machines et appareils à trier, cribler, séparer, laver, concasser, broyer, mélanger ou malaxer les terres, pierres, minéraux ou autres matières minérales solides (108 millions de dollars EU).

Les importations d'énergie et des équipements agricoles ont également connu des baisses. Avec des parts de 2,50 % et 0,56% du total des importations de biens, les importations d'énergie et des équipements agricoles ont connu des baisses de 479 millions de dollars EU et de 240 millions de dollars EU respectivement entre décembre 2019 et décembre 2020.

Représentant une part de 6,19 % dans le total des importations de biens, les importations de matières premières ont progressé de 278 millions de dollars EU en 2020 comparativement à 2019, passant de 1,92 milliard de dollars EU à 2,20 milliards de dollars EU. Cette hausse s'explique essentiellement par les importations de fèves de soja.

Les importations de biens alimentaires qui représentent 21,73 % du total des importations de biens en 2020 ont, elles aussi, légèrement progressé passant de 7,69 milliards de dollars EU à fin décembre 2019 à 7,72 milliards de dollars EU à fin décembre 2020.

En ce qui concerne le déficit du poste « services hors revenus des facteurs » qui représente près de 32 % du déficit de la balance commerciale, il s'est contracté en 2020 de près de 2,02 milliards de dollars EU pour s'établir à 4,37 milliards de dollars EU contre 6,39 milliards de dollars EU en 2019. Cette contraction du déficit du poste « services non facteurs » résulte principalement de la baisse des importations de services.

Dans le détail, les baisses des importations de services en 2020 ont concerné à hauteur de 37 % les services de transport, 37 % les services de construction et 18 % le service voyage.

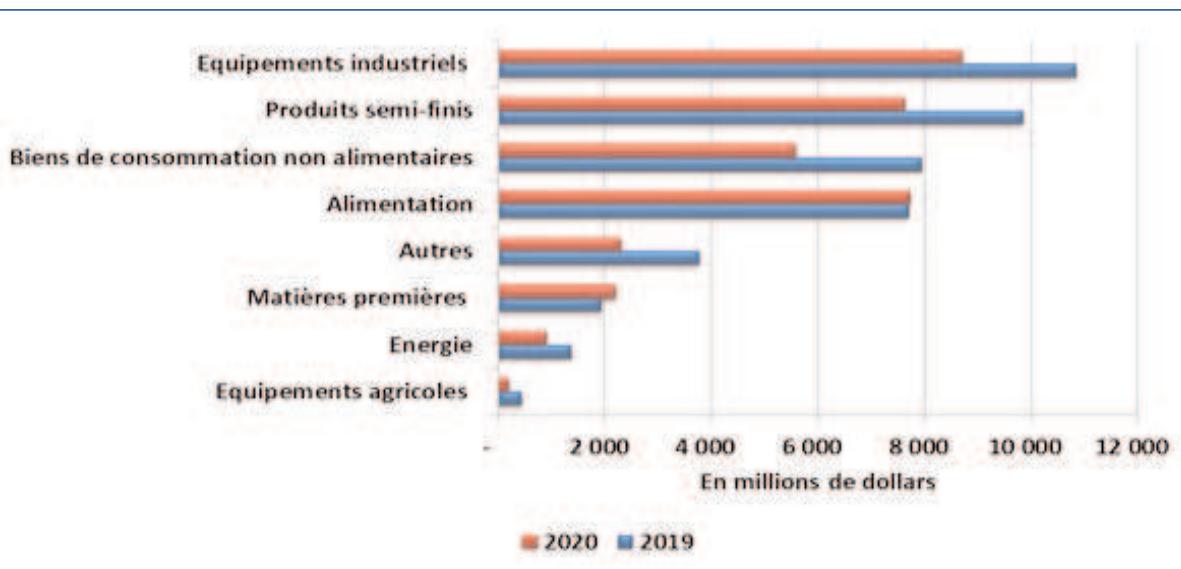
Les importations du service transport, fortement liées aux importations de biens, et qui représentent la part la plus importante dans le total des importations de

**Tableau IV.2 : Composition des importations de biens (en milliards de dollars US)**

Importations (f.o.b.)	2019	2020	Variation
<b>Alimentation</b>	<b>7,694</b>	<b>7,723</b>	<b>0,029</b>
<b>Energie</b>	<b>1,369</b>	<b>0,890</b>	<b>-0,479</b>
<b>Matières premières</b>	<b>1,921</b>	<b>2,199</b>	<b>0,278</b>
<b>Produits semi-finis</b>	<b>9,840</b>	<b>7,614</b>	<b>-2,225</b>
<b>Equipements agricoles</b>	<b>0,437</b>	<b>0,198</b>	<b>-0,240</b>
<b>Equipements industriels</b>	<b>10,845</b>	<b>8,697</b>	<b>-2,147</b>
<b>Biens de consommation non alimentaires</b>	<b>7,934</b>	<b>5,577</b>	<b>-2,357</b>
<b>Autres</b>	<b>3,766</b>	<b>2,301</b>	<b>-1,465</b>
<b>Sous/Total :</b>	<b>43,806</b>	<b>35,199</b>	<b>-8,607</b>
<b>Imp.s/paiements+réparat.mater+travail à façon</b>	<b>0,826</b>	<b>0,348</b>	<b>-0,478</b>
<b>Total Biens</b>	<b>44,633</b>	<b>35,547</b>	<b>-9,086</b>

## Balance des paiements, position extérieure globale et taux de change

Graphique IV.2 : Evolution des importations de biens par groupes de produits



services, ont atteint 2,57 milliards de dollars EU en 2020 contre 3,42 milliards de dollars EU en 2019, en baisse de 853 millions de dollars EU.

Les importations du service construction ont diminué à 706 millions de dollars EU en 2020 contre 1,55 milliard de dollars EU en 2019, soit un recul de 844 millions de dollars EU. De même, le service voyage qui avait atteint 637 millions de dollars EU en 2019, a

reculé en 2020 pour atteindre 233 millions de dollars EU, soit une baisse de 404 millions de dollars EU.

S'agissant du déficit du poste « revenus des facteurs » (revenus primaires), il a sensiblement reculé, passant de 4,25 milliards de dollars EU à fin décembre 2019 à 2,98 milliards de dollars EU à fin décembre 2020. Ce recul résulte de la baisse des transferts au titre des revenus des investissements étrangers de

Graphique IV.3 : Evolution des principaux soldes de la banlance des paiements (2015-2020)



## Balance des paiements, position extérieure globale et taux de change

1,44 milliard de dollars EU (essentiellement la baisse des transferts des associés de la compagnie nationale des hydrocarbures) en contexte de diminution des recettes de 195 millions de dollars EU (essentiellement les intérêts sur les avoirs de réserves).

Quant au poste des transferts courants, s'il demeure le seul poste excédentaire de la balance courante, il a, néanmoins, enregistré en 2020 une contraction de près de 751 millions de dollars EU pour s'établir à 2,26 milliards de dollars EU.

Les déficits cumulés de la balance commerciale, de la balance des « services hors facteurs » et de celle des « revenus des facteurs » ont engendré un déficit du compte courant de la balance des paiements pour la septième année consécutive. Bien que les déficits pour la période 2015-2019 se soient contractés, passant de 27,29 milliards de dollars EU en 2015 à 26,55 milliards de dollars EU en 2016 puis à 22,33 milliards de dollars EU en 2017 et 16,91 milliards de dollars EU en 2018 (16,96 milliards de dollars EU en 2019), celui de 2020 a connu un creusement par rapport à celui de 2019 de l'ordre de 10,4 % (18,71 milliards de dollars EU).

Quant au solde du compte capital et opérations financières, il a enregistré un excédent de 2,35 milliards de dollars EU en 2020 contre 28 millions de dollars EU en 2018. Cette augmentation s'explique notamment par la hausse des rapatriements de fonds dans le cadre des crédits commerciaux accordés par la société nationale des hydrocarbures à ses clients

concernant les opérations d'exportations d'hydrocarbures.

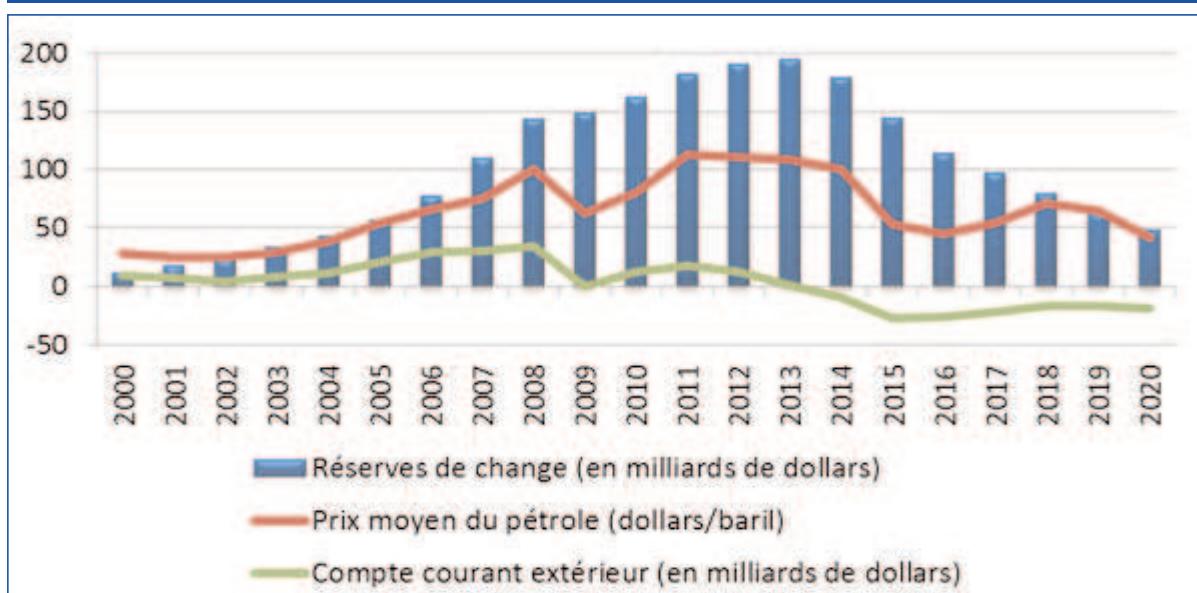
En ce qui concerne le poste investissements directs nets, il a connu un excédent de 1,11 milliard de dollars EU à fin décembre 2020 contre 1,35 milliard de dollars EU à fin décembre 2019. En 2019, le flux net des investissements étrangers en Algérie s'est établi à 1,38 milliard de dollars EU alors que celui des investissements algériens à l'étranger s'est établi à 31 millions de dollars. Quant à l'année 2020, le flux net des investissements directs étrangers en Algérie a reculé comparativement à 2019 pour s'établir à 1,12 milliard de dollars EU. Le flux des investissements algériens à l'étranger affichait, quant à lui, près de 16 millions de dollars EU à la même année.

Enfin, le déficit du solde global de la balance des paiements, qui demeure très proche de celui du compte courant en raison de la faiblesse relative des opérations financières et en capital entre les résidents et les non-résidents, s'est contracté en 2020 affichant 16,37 milliards de dollars EU contre 16,93 milliards de dollars EU une année auparavant.

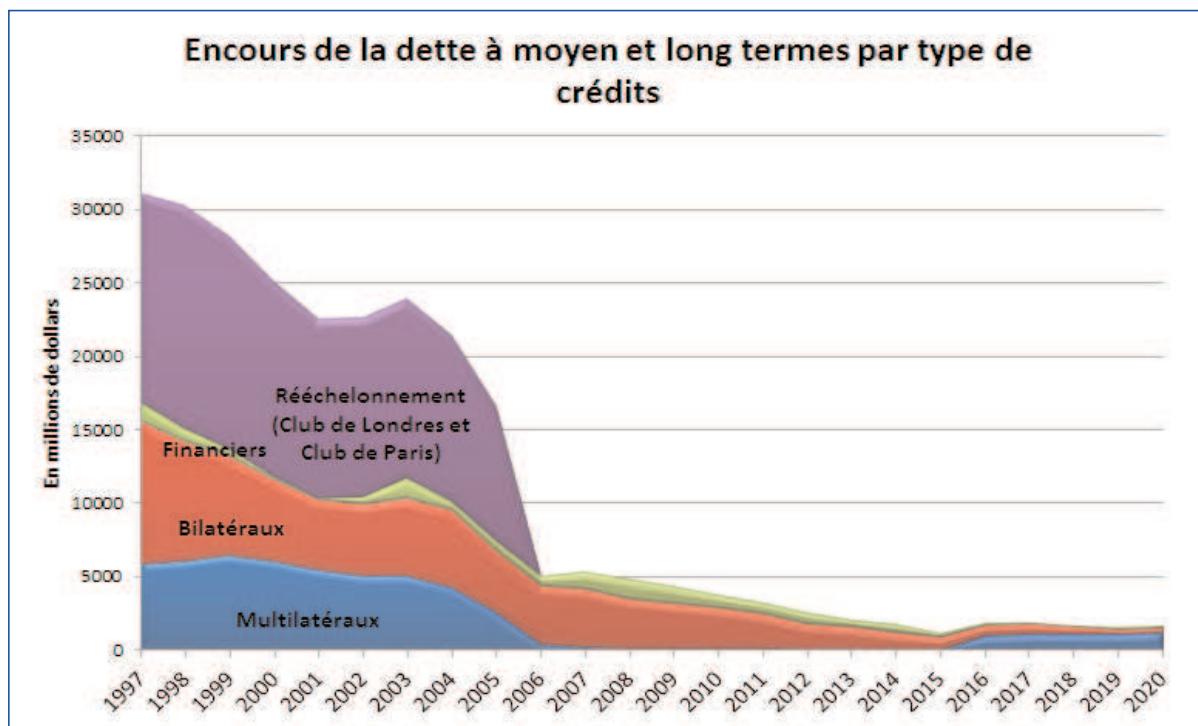
### IV.2 - POSITION EXTERIEURE GLOBALE

Les importants déficits de la balance des paiements enregistrés depuis 2014 se sont traduits par une forte contraction des réserves officielles de change (hors or). Celles-ci sont passées, en effet, de 114,14 milliards de dollars EU à fin décembre 2016 à 48,17 milliards de dollars EU à fin 2020.

Graphique IV.4 : Evolution des réserves de change



Graphique IV.5 : Encours de la dette à moyen et long termes par type de crédits



Le niveau des réserves de change demeure cependant, encore appréciable, et représente près de 14 mois d'importation de biens et services ; d'autant que le niveau de la dette extérieure à moyen et long termes est historiquement très bas (0,99 % du PIB). Le niveau atteint par ces réserves explique la résilience de l'économie nationale à la baisse drastique des prix du pétrole survenue à partir de juin 2014.

C'est pourquoi, outre la préservation nécessaire d'un niveau adéquat, en mois d'importation, conforme aux bonnes pratiques internationales, il devient impératif que l'allocation de ces réserves de change s'oriente en priorité vers le financement des importations de biens et services concourant à la croissance de l'investissement productif marchand dans les industries manufacturières et les services productifs, seuls garants de la diversification de l'économie nationale et de l'augmentation des exportations hors hydrocarbures.

S'agissant de la dette extérieure totale, elle s'est établie à 3,466 milliards de dollars EU à fin 2020 contre 3,831 milliards de dollars EU à fin 2019.

Concernant l'encours de la dette extérieure à moyen et long termes, il est évalué à 1,682 milliard de dollars EU à fin 2020 contre 1,567 milliard de dollars EU à fin 2019. Cette progression de l'encours de la dette à

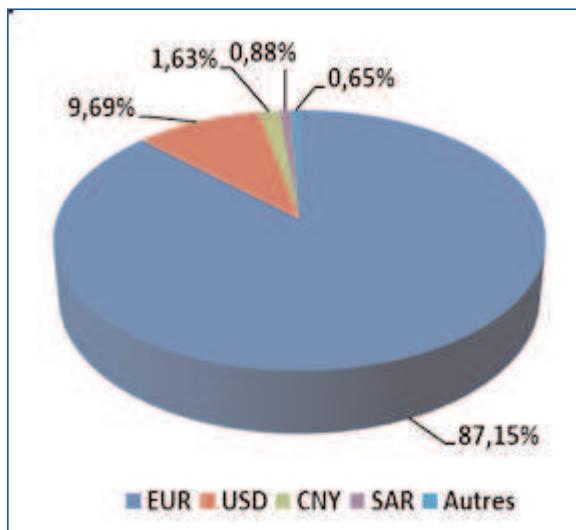
moyen et long termes de l'ordre de 115 millions de dollars EU résulte de la conjonction de (i) la mobilisation de 98 millions de dollars EU en 2020, (ii) du remboursement en principal de 122 millions de dollars EU et (iii) d'un effet de dévaluation (139 millions de dollars EU) sur l'encours de 2019 lié à la dépréciation du dollar EU face à l'euro en 2020. A titre indicatif, l'essentiel des mobilisations en 2020 concerne les avances en trésorerie consenties par des entreprises-mères à leurs filiales en Algérie.

Quant à l'encours de la dette à court terme, supérieur à celui de la dette à moyen et long termes pour la septième année consécutive, il a baissé en 2020 pour s'établir à 1,784 milliard de dollars EU contre 2,264 milliards de dollars EU en 2019. Cette dette à court terme représente, pour l'essentiel, les crédits acheteurs dont ont bénéficié plusieurs opérateurs économiques résidents pour financer leurs importations de biens et services.

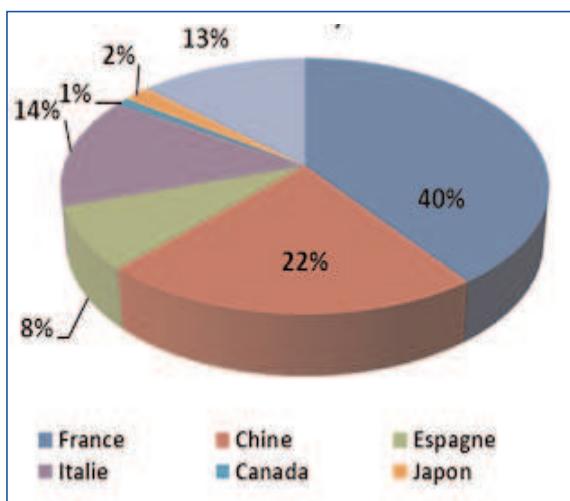
La structure de l'encours de la dette à moyen et long termes par type de crédit, à fin 2020, fait ressortir la prédominance des crédits multilatéraux qui s'établissent à 1,106 milliard de dollars EU contre 1,009 milliard de dollars EU en 2019. Cette catégorie de crédit, représente 66 % de l'encours de la dette extérieure à moyen et long termes (64 % en 2019) contre 20 % pour les crédits bilatéraux. En ce qui concerne les crédits financiers, représentés pour

## Balance des paiements, position extérieure globale et taux de change

**Graphique IV.6 : Structure de la dette extérieure par devises au 31/12/2020**



**Graphique IV.7 : Structure de la dette extérieur par pays au 31/12/2020 (hors crédits multilatéraux et financiers)**



l'essentiel par ceux des maisons mères à leurs filiales en Algérie, leur encours a légèrement augmenté, après quatre années consécutives de baisse, pour atteindre 232 millions de dollars EU (173 millions de dollars EU à fin 2019).

En phase avec le faible niveau de la dette extérieure depuis sa forte réduction au cours de la seconde moitié des années 2000, le service de la dette extérieure à moyen et long termes n'est que de 146 millions de dollars à fin 2020 contre 144 millions de dollars à fin 2019. Pour mémoire, ce service dépassait le milliard de dollars avant 2006.

En conséquence, le ratio du service de la dette extérieure à moyen et long terme rapporté aux exportations de biens et services s'établit à 0,59 % en 2020 (0,38 % en 2019), après avoir atteint 59 % en 1999. Ce très faible niveau du ratio du service de la dette extérieure confirme la très bonne soutenabilité de la dette à moyen et long termes.

En ce qui concerne la structure de la dette par devise, elle montre que la part libellée en dollars a atteint 9,69 % en 2020, alors que celle libellée en euro a affiché un taux de 87,15 % à fin 2020. Les parts relatives des autres devises demeurent très faibles.

Quant à la répartition de la dette à moyen et long termes par taux d'intérêt (fixe versus variable) à fin 2020, elle révèle que la dette extérieure à moyen et long termes en 2020 est constituée dans sa globalité (100 %) par de la dette à taux d'intérêt fixe. En 2020, le taux fixe moyen annuel de la dette à moyen et long

termes est resté stable comparativement à 2019 et s'est établi à 1,47 %.

### IV.3 - MARCHE DE CHANGE ET TAUX DE CHANGE

Dans un contexte international marqué par la forte crise sanitaire qui a bouleversé la conjoncture économique, la persistance des effets de la baisse des prix de pétrole et l'appréciation continue de la monnaie européenne face au dollar américain tout au long de l'année 2020, l'évolution du dinar algérien s'avère fortement liée à ces changements et la monnaie nationale perd de la valeur contre ces deux principales devises.

Entre fin 2019 et fin 2020, le dollar américain (USD) s'est déprécié contre l'euro mais aussi contre les monnaies de la majorité des pays partenaires de l'Algérie. En effet, par rapport aux monnaies des économies avancées, le cours du dollar américain en moyenne mensuelle s'est déprécié de (-8,66 %) contre l'euro et de (-2,42 %) contre la livre sterling.

Face aux monnaies de quelques économies émergentes et en développement, le dollar américain a enregistré des dépréciations notamment contre le dinar tunisien et le dirham marocain alors qu'il s'est fortement apprécié face au peso argentin (38 %), face à la livre turque (32,35 %) et face au réal brésilien (25,34 %).

Au cours de l'année 2020, l'évolution des cours de change du dinar, en moyenne mensuelle, vis à vis de

## Balance des paiements, position extérieure globale et taux de change

**Tableau IV.3 : Evolution des principales monnaies contre le dollar EU**

Monnaies	Décembre 2019	Décembre 2020	Variations
Peso Argentin	59,8118	82,5383	38,00% 
Livre Turque	5,8521	7,7455	32,35% 
Real Brésilien	4,1045	5,1447	25,34% 
Rouble Russe	62,9356	74,0504	17,66% 
Rand Afrique du Nord	14,4357	14,9058	3,26% 
Yuan Chinois	7,0137	6,8393	-2,49% 
Euro	0,8998	0,8218	-8,66% 
Livre Royaume-Uni	0,7628	0,7444	-2,42% 

l'euro et du dollar reflète globalement l'évolution des cours de change de l'euro face au dollar sur les marchés internationaux. En décembre 2020, le dollar américain s'échangeait contre 0,8218 euro alors qu'il s'échangeait contre 0,8998 dollar un an auparavant enregistrant ainsi une dépréciation de (-8,66 %).

Connu pour son rôle de variable maîtresse d'une politique d'ajustement macroéconomique, le taux de change est censé agir sur la balance des paiements, sur la production et sur les prix. Le contexte économique national et international marqué par de fortes incertitudes et ce suite à un choc externe et une crise sanitaire difficile nécessite le déploiement de

**Graphique IV.8 : Variation moyenne mensuelle du cours de change du dinar**



En phase avec ces évolutions, le cours de change du dinar, en moyenne mensuelle s'est déprécié de (-9,09 %) face au dollar américain et s'est déprécié de 16,9 % à l'égard de la monnaie européenne au cours de la même période.

A l'exception du premier mois de l'année et une légère reprise au mois d'octobre, le dinar algérien a enregistré des dépréciations mensuelles face à l'euro tout au long de l'année 2020 avec une dépréciation importante de 4,84 % au mois de décembre.

Par rapport au dollar américain, le dinar algérien s'est déprécié durant tout le premier semestre de l'année (-4,9 % au mois d'avril), de légères appréciations mensuelles ont été enregistrées aux mois de juillet, août et de novembre 2020 et une dépréciation de (-2,2 %) a marqué la fin de l'année.

tous les instruments de la politique économique. En effet, pour faire face aux déséquilibres macroéconomiques, des efforts des pouvoirs publics notamment en matière d'assainissement des finances publiques sont plus que nécessaires. De plus, à l'exception de la compétitivité des exportations, le taux de change ne suffira pas à lui seul à rétablir les déséquilibres dans les circonstances actuelles. Il importe de rappeler que l'objectif principal devant être atteint, est la diversification de l'économie nationale, qui est à même de constituer un substitut à la dévaluation de la monnaie, tout en assurant l'offre interne nécessaire pour limiter les besoins en importation.

CHAPITRE V

---

---

---

# FINANCES PUBLIQUES



## CHAPITRE V : FINANCES PUBLIQUES

**-5,6% du PIB (2020)**  
**-6,7% du PIB (2019)**

### Déficit budgétaire

**E**n 2020, les finances publiques, fortement impactées par la crise sanitaire du Covid-19, enregistrent un déficit budgétaire de 1 261,9 milliards de dinars, soit 6,7 % du PIB, contre un déficit de 1 139,8 milliards de dinars en 2019 (5,6 % du PIB). L'augmentation du déficit budgétaire, de près de 10,7 %, en 2020 par rapport à 2019, résulte principalement de la diminution des recettes budgétaires de 14,6 %, liée à celle des recettes fiscales des hydrocarbures (-28 %). Quant aux dépenses budgétaires, elles ont baissé de 10,8 % sur la même période.

Avec une hausse de 25,9 % du solde des comptes spéciaux et une augmentation de 14,1 % des prêts nets du Trésor, le déficit global s'est étalé à 2 198,5 milliards de dinars contre 1 964,6 milliards de dinars un an auparavant, soit une augmentation de 11,9 %. Rapporté au PIB, le déficit du solde globale est remonté à 11,7 % en 2020 contre 9,6 % en 2019.

#### V.1 - RECETTES BUDGETAIRES

En 2020, les recettes budgétaires ont diminué de 960,6 milliards de dinars par rapport à 2019 enregistrant un total de 5 640,9 milliards de dinars à fin 2020 contre 6 601,6 milliards de dinars à fin 2019, soit une baisse de 14,6 %. Cette diminution des recettes budgétaires résulte à la fois de la baisse de la fiscalité sur les hydrocarbures (-746,9 milliards de dinars) et de la baisse des recettes ordinaires (-213,7 milliards de dinars).

Rapportées au PIB, les recettes totales ont légèrement diminué en 2020 par rapport au ratio enregistré en 2019, soit 30,1 % en 2020 contre 32,3 % en 2019. En revanche, le ratio recettes hors hydrocarbures sur PIB, a légèrement augmenté en 2020 par rapport à 2019 passant de 19,3 % à 19,9 % à fin 2020. Quant au ratio recettes hors hydrocarbures sur PIB hors hydrocarbures, il est resté quasi stable entre 2020 (23 %) et 2019 (24 %).

Concernant les recettes des hydrocarbures, elles ont diminué de (-28 %) en 2020 sous l'effet de la baisse en volume de la production et des prix des

**-11,7% du PIB (2020)**  
**-9,6% du PIB (2019)**

### Déficit du solde global

hydrocarbures. En valeur, elles s'établissent à 1 921,6 milliards de dinars contre 2 668,5 milliards de dinars en 2019. Les recettes des hydrocarbures rapportées aux recettes budgétaires totales, ont diminué à (-34,1 %) en 2020 contre (-40,4 %) en 2019.

En 2020, les recettes hors hydrocarbures s'établissent à 3 719,4 milliards de dinars contre 3 933,1 milliards de dinars en 2019, soit une baisse de (-5,4 %). Leur part dans les recettes budgétaires totales est remontée de 59,6 % en 2019 à 65,9 % en 2020. Elles financent 53,9 % des dépenses totales, contre 50,8 % en 2019 et ne couvrent les dépenses courantes qu'à hauteur de 74,2 % (80,3 % en 2019).

Les recettes fiscales (hors hydrocarbures) ont diminué de (-7,7 %) en 2020 pour atteindre 2 625,2 milliards de dinars contre 2 843,5 milliards en 2019. Cette baisse est due au recul de toutes leurs composantes, à savoir les impôts sur les revenus et bénéfices (-6,4 %), impôts sur biens et services (-7,9 %), droits de douane (-9,4 %) et enregistrement et timbre (-17,2 %). L'évolution des structures des impôts sur les revenus et bénéfices et des impôts sur les biens et services révèle la prédominance de la part des impôts sur les salaires (IRG) dans la fiscalité directe d'une part et des prélèvements et TVA sur les importations dans la fiscalité indirecte d'autre part.

Quant à la part des prélèvements et de la TVA sur les produits pétroliers dans la fiscalité indirecte, il est utile de rappeler qu'elle représentait 20 % des impôts sur les biens et services en 1997. Au cours des années 2000, cette part n'a cessé de diminuer jusqu'à devenir quasi nulle ces dernières années. Pour les prélèvements sur les produits pétroliers (carburants), ils se sont élevés à 161 milliards de dinars en 2020 contre 165 milliards de dinars en 2019.

En ce qui concerne les recettes non fiscales, qui ont le plus progressé entre 2015 et 2018, passant de 374,9 milliards de dinars à 1 228 milliards de dinars, elles ont diminué en 2019 et 2020 atteignant respectivement 1 089,6 milliards de dinars et 1 094,2 milliards de

**65,9% (2020)**  
**59,6% (2019)**

Recettes hors hydrocarbures rapportées  
aux recettes budgétaires totales

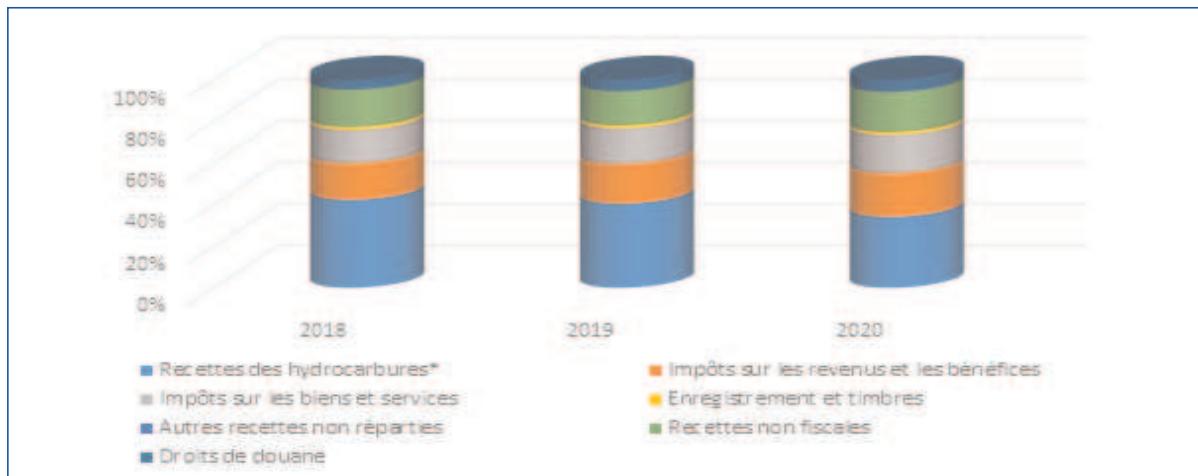
**34,1% (2020)**  
**40,4% (2019)**

Recettes hydrocarbures rapportées aux  
recettes budgétaires totales

Tableau V.1 : Totales recettes budgétaires

	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes des hydrocarbures	1 781,10	2 176,99	2 887,11	2 668,49	1 921,56
Impôts sur revenus et bénéfices	1 109,20	1 207,59	1 203,76	1 264,74	1 183,36
Impôts sur biens et services	887,80	995,26	1 097,12	1 134,08	1 044,68
Enregistrement et timbres	95,80	92,60	88,40	83,70	69,34
Autres recettes non reparties	-10,50	-30,22	-1,71	-1,18	-0,42
Recettes non fiscales	846,80	1 240,86	1 227,97	1 089,60	1 094,18
Droits de douanes	389,40	364,77	324,20	362,13	328,21
<b>Total</b>	<b>5 099,60</b>	<b>6 047,85</b>	<b>6 826,84</b>	<b>6 601,55</b>	<b>5 640,91</b>

Graphique V.1 : Structure des recettes budgétaires totales



dinars. Ces fortes progressions des recettes non fiscales résultent entièrement de celles, exceptionnelles, des dividendes versés par la Banque d'Algérie à hauteur de 610,5 milliards de dinars en 2016, 919,8 milliards de dinars en 2017, 1 000 milliards en 2018 et 800 milliards de dinars en 2019 et 2020 de sorte que la part des recettes non fiscales dans les recettes hors hydrocarbures a été portée de 13,7 % en 2015 à 31,2 % en 2018 (29,4 % en 2020).

## V.2 - DEPENSES BUDGETAIRES

Dans un contexte marqué par des prix de pétrole bas et d'une forte crise sanitaire, les dépenses budgétaires totales qui se sont stabilisées en 2017 et en 2018 et n'ont augmenté que de 0,1 % en 2019, ont diminué de 10,8 % en 2020 et s'établissent à 6 902,9 milliards de

dinars contre 7 741,3 milliards de dinars en 2019. Cette baisse des dépenses totales résulte intégralement de celle des dépenses en capital (-33,5 %) alors que les dépenses courantes ont augmenté de 2,3 %.

Rapportées au PIB total et au PIB hors hydrocarbures, les dépenses totales ont, respectivement diminué à 36,9 % et à 42,2 % en 2020 contre 37,9 % et 47,1 % en 2019.

En 2020, les dépenses courantes ont progressé de 2,3 % pour atteindre 5 009,3 milliards de dinars contre 4 895,2 milliards en 2019. Dans le détail et avec le même rythme de l'année précédente, ce sont les dépenses de personnel, les pensions des moudjahidines ainsi que les transferts courants qui ont augmenté. De plus, les intérêts de la dette publique (+50,7 %) et les

dépenses en matériels et fournitures (-49,4 %) ont enregistré les variations les plus importantes.

En ce qui concerne les dépenses en capital<sup>1</sup>, après avoir légèrement diminué en 2019, elles ont chuté en 2020 pour s'établir à 1 893,5 milliards de dinars contre 2 846,1 milliards de dinars, soit un recul de 33,5 % en une année.

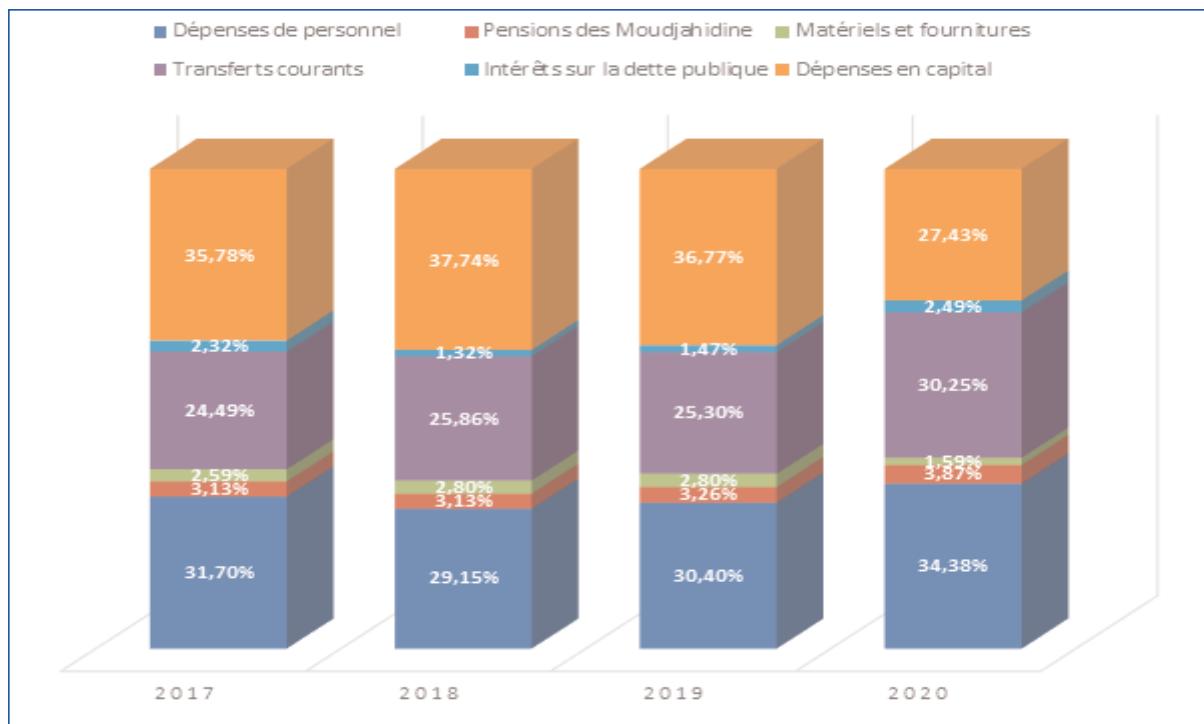
Cette diminution des dépenses en capital a concerné l'ensemble des secteurs à l'exception des « opérations en capital » (dotations aux comptes d'affectation spéciale, bonification des taux d'intérêt, paiement des arriérés,...). Ces dernières, ont été multipliées par plus de 11 fois, passant de près de 2 milliards de dinars en 2019 à 22,3 milliards en 2020, après s'être réduites de 99,6 % entre 2018 et 2019. Les principales dépenses d'équipement par secteur ont évolué comme suit :

- Agriculture et hydraulique : recul de (-50,8 %) (de 259,7 milliards de dinars en 2019 à 127,8 milliards de dinars en 2020),
- Infrastructures Economiques et Administratives : baisse de (-35,5 %) (de 1 242,8 milliards de dinars en 2019 à 802,1 milliards de dinars en 2020),
- Education-Formation : diminution de (-57,3 %) passant de 169,6 milliards de dinars en 2019 à 72,4 milliards de dinars en 2020),
- Infrastructures Socio-Culturelles : baisse de (-28,2 %) à 64,9 milliards de dinars,
- Habitat : diminution à 385,3 milliards de dinars (-25,0 %),
- Divers : en baisse (-17,2 %) pour s'établir à 334,1 milliards de dinars.

**Tableau V.2 : Evolution des dépenses courantes (en milliards de dinars)**

	2019	2020	Variations (%)
Dépenses courantes	4 895,2	5 009,3	2,3
Dépenses de personnel	2 353,7	2 373,1	0,8
Pensions des moudjahidines	252,7	266,8	5,6
Matériel et fournitures	216,4	109,5	-49,4
Transferts courants (dont) :	1 958,6	2 088,3	6,6
Subventions des hôpitaux	322,6	344,7	6,9
Subventions des EPA	493,9	461,7	-6,5
Intérêts de la dette publique	113,9	171,7	50,7

**Graphique V.2 : Structure des dépenses budgétaires**



<sup>1</sup>Les dépenses en capital sont constituées des dépenses d'équipement (investissement) et des opérations en capital (dotations aux comptes d'affectation spéciale, bonification des taux d'intérêt, paiement des arriérés, contribution au budget de la CNAS....)

Le tableau ci-après précise la ventilation et l'évolution des principales dépenses publiques d'équipement.

**Tableau V.3 : Structure des dépenses d'équipement (En % des dépenses d'équipement totales)**

	2016	2017	2018	2019	2020
Mines et Energies	0,99	0,98	1,97	0,72	0,57
Industries manufacturières	0,16	0,10	0,3	0,4	0,5
Agriculture - Hydraulique	8,7	10,44	9,04	9,13	6,75
Services productifs	1,8	1,7	2,3	1,7	0,9
Infrastructures économiques et administratives	41,5	38,25	27,78	43,67	42,36
Education-Formation	7,1	6,06	5,13	5,96	3,82
Infrastructures socio-culturelles	5,7	5,06	4,67	3,17	3,43
Habitat	16,5	20,33	19,06	18,06	20,35
Divers	12,9	8,34	8,81	14,17	17,64
Plans communaux	3,4	2,4	3,00	2,96	2,5
Opérations en capital	1,15	2,46	17,94	0,07	1,18

#### **IV.3 - CAPACITE DE FINANCEMENT**

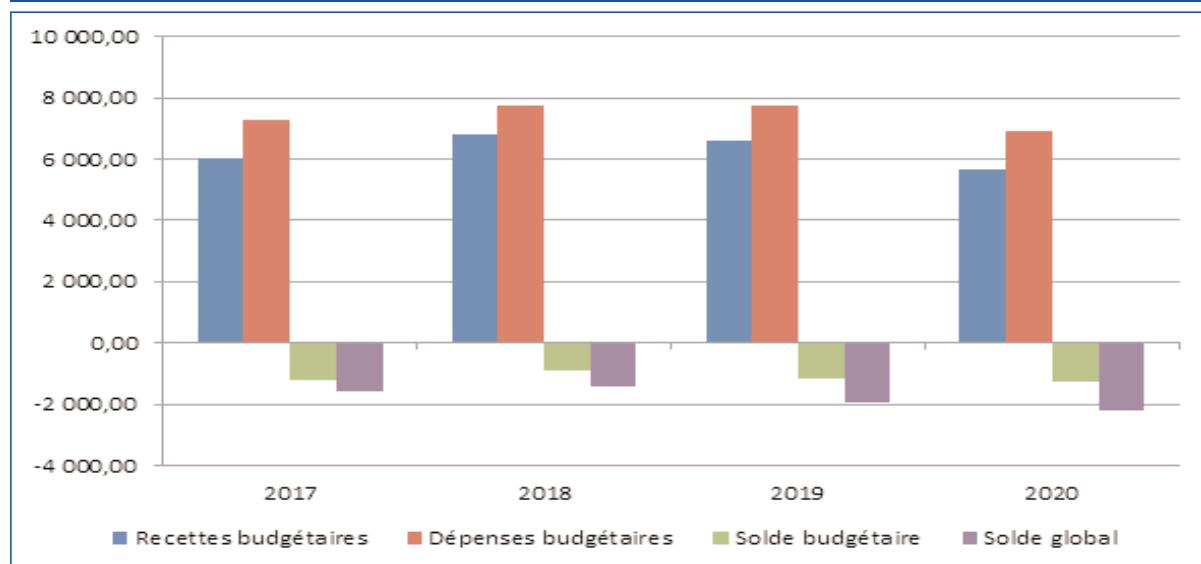
En 2020, le déficit du solde budgétaire s'est établi à 1 261,9 milliards de dinars (6,7 % du PIB) contre un déficit de 1 139,8 milliards de dinars en 2019 (5,6 % du PIB). Ce creusement du déficit budgétaire résulte d'une diminution des recettes budgétaires totales (-15 %) légèrement plus importante que celle des dépenses totales (-11 %).

Le flux d'épargne publique de 2020 (recettes totales moins dépenses de fonctionnement) a été de 631,6 milliards de dinars contre 1 706,3 milliards de dinars en 2019, soit un ratio épargne/recette totales de 11,2 % contre 25,8 % en 2019.

En 2020, ce montant d'épargne publique a financé les dépenses en capital de l'Etat à hauteur de 33,4 % contre 60,0 % en 2019, dégageant ainsi un besoin de financement au titre du solde budgétaire de 1 261,9 milliards de dinars. Cependant, au titre du solde global du Trésor, le besoin de financement a été de 2 198,5 milliards de dollars.

Hors dividendes exceptionnels de la Banque d'Algérie, les déficits du solde budgétaire et du solde global du Trésor auraient été, respectivement, de 11,0 % et 16,0 % du PIB en 2020 contre 9,5 % et 13,5 % en 2019.

**Graphique V.3 : Indicateurs des finances publiques (en milliards de dinars)**



**CHAPITRE VI**

---

---

---

# **INTERMEDIATION ET INFRASTRUCTURE BANCAIRE**



## CHAPITRE VI :

### INTERMEDIATION ET INFRASTRUCTURE BANCAIRE

#### VI.1 - INDICATEURS DE L'INTERMEDIATION BANCAIRE

A fin décembre 2020, l'Algérie compte vingt banques et huit établissements financiers. Selon leurs natures d'activité les banques et les établissements financiers sont répartis comme suit :

- six (6) banques publiques dont la caisse d'épargne ;
- quatorze (14) banques privées à capitaux étrangers dont une à capitaux mixtes ;
- deux (2) établissements financiers publics ;
- cinq (5) sociétés de leasing dont trois (3) publiques ;
- une (1) mutuelle d'assurance agricole agréée pour effectuer des opérations de banque qui a opté, à fin 2009, pour le statut d'établissement financier.

A fin 2020, le réseau bancaire algérien compte 1 578 agences dont 1 184 agences pour les banques publiques et 394 agences pour les banques privées. Quant aux établissements financiers, le nombre d'agences a atteint 96 agences. Au total, en 2020 les banques et les établissements financiers comptent 1 674 agences contre 1 637 en 2019, traduisant une densité d'une agence pour 26 420 habitants en 2020 contre 26 817 habitants en 2019.

Le ratio population active/guichets bancaires a diminué en 2020, soit un guichet pour 7 752 personnes en âge de travailler contre 8 234 personnes en 2019. Quant aux centres des chèques postaux ils disposent, à fin 2020, de 3 913 agences réparties sur l'ensemble du territoire national. Soit un établissement postal pour 3 126 personnes actives.

**3,1 comptes (2020)**

**3 comptes (2019)**

**Niveau de bancarisation,  
par personne en âge de travailler**

Au total, l'ensemble des agences des banques et des chèques postaux s'élève à 5 491, soit un ratio population active/agences de 2 228 personnes en 2020 contre 2 354 personnes en 2019.

A fin 2020, Le nombre de comptes bancaires actifs en dinars a baissé de 4 %, soit un total de 10 807 055 comptes en 2020 contre 11 286 720 comptes en 2019, les personnes morales représentent 9,46 % du total de ces comptes (soit 1 022 236 comptes en 2020) tandis que la part des personnes physiques est plus importante, elle est de 90,54 % du total des comptes bancaires actifs en dinars (soit 9 784 819 comptes en 2020).

Le nombre de comptes bancaires actifs en devises a atteint 3 426 738 comptes en 2020 contre 4 282 334 comptes en 2019, soit une baisse de presque 20 %. Les personnes morales représentent 0,75 % du total de ces comptes (soit 5 667 comptes en 2020) et les personnes physiques représentent 99,25 % (soit 3 401 071 comptes en 2020).

Le niveau de bancarisation, en termes de nombre de comptes ouverts par les banques à la clientèle (comptes actifs en dinars et en devises) et par le centre des chèques postaux, est en légère progression en 2020 et se situe, à environ 3,11 comptes par personne en âge de travailler, contre 3 comptes en 2019.

**Tableau VI.1 : Banques et établissements financiers en activité**

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>A) - Banques</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>20</b>
Banques publiques	6	6	6	6	6
Banques privées	14	14	14	14	14
<b>B) - Etablissements financiers</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
Etablissements financier publics	6	6	6	6	6
Etablissements financier privés	3	3	2	2	2
<b>C) - TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>28</b>	<b>28</b>	<b>28</b>

Source : Direction des Statistiques/Banque d'Algérie.

Tableau VI.2 : Evolution du secteur bancaire algérien (nombre d'agence)

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>A) - Banques</b>	<b>1 490</b>	<b>1 501</b>	<b>1 525</b>	<b>1 546</b>	<b>1 578</b>
Banques publiques	1 134	1 142	1 155	1 168	1 184
Banques privées	356	359	370	378	394
<b>B) - Etablissements financiers</b>	<b>87</b>	<b>94</b>	<b>92</b>	<b>91</b>	<b>96</b>
Etablissements financier publics	79	78	76	75	79
Etablissements financier privés	8	16	16	16	17
<b>C) - TOTAL</b>	<b>1 577</b>	<b>1 595</b>	<b>1 617</b>	<b>1 637</b>	<b>1 674</b>

Source : Direction des Statistiques/Banque d'Algérie.

### VI.1.1 - Crédits distribués

Dans un contexte marqué par une crise économique et financière internationale liée à la pandémie de Coronavirus, le secteur bancaire continue de contribuer au financement de l'économie algérienne, tout en maintenant un système rigoureux de gestion des risques.

Globalement, l'activité du crédit a enregistré une légère progression au cours de l'année 2020 passant

de 10 855,6 milliards de dinars à fin décembre 2019 à 11 179,2 milliards de dinars à fin 2020 soit une légère hausse de 2,98 %. Le tableau ci-après décrit le profil de l'activité de crédits à l'économie des banques :

En termes de volume, les crédits octroyés à l'économie par les banques publiques ont atteint à la fin de l'exercice 2020 un volume global de 9 871,1 milliards de dinars contre 9 545,8 milliards de dinars une année

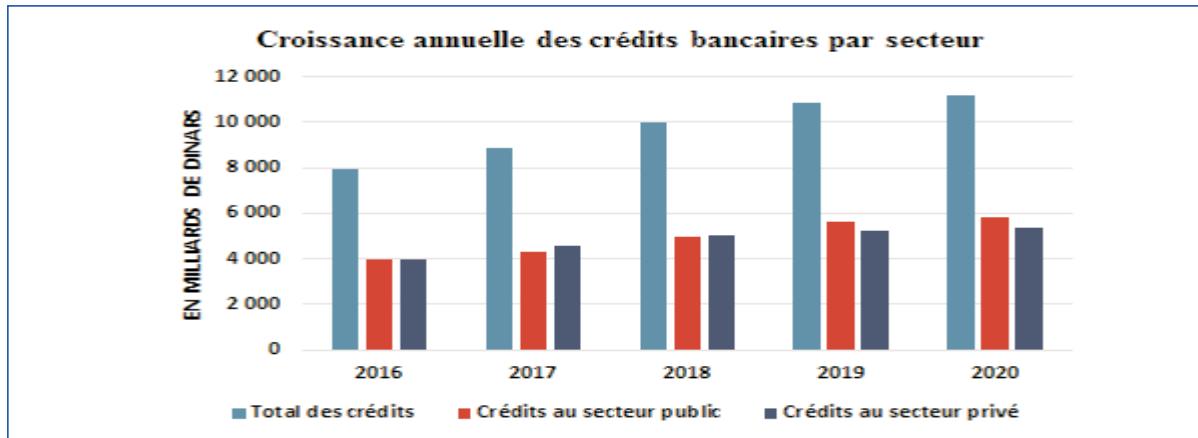
Tableau VI. 3 : Répartition des crédits bancaires

*En milliards de dinars ; fin de période*

Crédits des banques / secteur	2016	2017	2018	2019	2020*
<b>Crédits au secteur public</b>	<b>3 952,8</b>	<b>4 311,8</b>	<b>4 944,2</b>	<b>5 636,6</b>	<b>5 792,6</b>
Banques publiques	3 943,3	4 302,3	4 934,7	5 627,1	5 777,8
Crédits directs	3 789,5	4 154,0	4 786,0	5 478,6	5 630,2
Achat d'obligations	153,8	148,3	148,7	148,5	147,7
Banques privées	9,5	9,5	9,5	9,5	14,8
Crédits directs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Achat d'obligations	9,5	9,5	9,5	9,5	14,8
<b>Crédits au secteur privé</b>	<b>3 955,0</b>	<b>4 566,1</b>	<b>5 029,9</b>	<b>5 219,1</b>	<b>5 386,6</b>
Banques publiques	2 982,0	3 401,7	3 701,4	3 918,7	4 093,3
Crédits directs	2 982,0	3 401,7	3 701,4	3 918,7	4 093,3
Achat d'obligations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Banques privées	973,0	1 164,4	1 328,5	1 300,4	1 293,3
Crédits directs	973,0	1 164,4	1 328,5	1 300,4	1 293,3
Achat d'obligations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total des crédits distribués nets de crédits rachetés :</b>	<b>7 907,8</b>	<b>8 877,9</b>	<b>9 974,1</b>	<b>10 855,7</b>	<b>11 179,2</b>
Part des banques publiques :	87,58%	86,78%	86,59%	87,93%	88,30%
Part des banques privées :	12,42%	13,22%	13,41%	12,07%	11,70%

\*Données provisoires

Graphique VI.1 : Croissance annuelle des crédits bancaires par secteur



auparavant, enregistrant ainsi une augmentation de 3,41 % contre une progression de 10,53 % à fin 2019. Pour le volume des crédits distribués par les banques privées, quasi exclusivement au secteur économique privé, est passé de 1 309,89 milliards de dinars en 2019 à 1 308,07 milliards de dinars en 2020 enregistrant une décroissance de (-0,14 %) contre une baisse de (-2,10 %) à fin 2019.

A la fin de l'exercice 2020, les crédits alloués par les banques publiques, résolument engagées pour le financement des grands projets des entreprises et organismes publics, ont représenté 88,30 % de l'ensemble des crédits octroyés tandis que les banques privées ont occupé une part de 11,70 %.

Il est à noter que les banques publiques garantissent la totalité du financement direct au secteur économique public, sans négliger leur contribution dans le financement du secteur privé (76,0 % en 2020 contre 75,1 % en 2019).

Sur la base des situations mensuelles des banques, l'analyse de la structure des crédits de l'année 2020, par secteur juridique, montre que 48,19 % des crédits sont accordés au secteur privé (dont 8,21 % aux ménages) et 51,80 % au secteur public à fin Décembre 2020, contre, respectivement 48,09 % (dont 8,12 % aux ménages) et 51,91 % à fin 2019. Il est à souligner que les crédits accordés au secteur économique public se sont accrus de 2,77 % à fin 2020 alors que ceux au secteur privé ont augmenté de 3,21 %. Ces croissances étaient de, respectivement, 14,0 % et de 3,76 % en 2019.

L'atonie des marchés de titres de créance au cours de l'année 2020 implique que ce sont les crédits directs qui assurent toujours la quasi-totalité du financement de l'économie à hauteur de 98,55 %, ils assurent ainsi la totalité du financement du secteur privé (100 %) et 97,20 % de celui du secteur public.

Le tableau ci-après décrit la répartition des crédits par maturité :

Tableau VI. 4 : Répartition des crédits par maturité

*En milliards de dinars ; fin de période*

Crédits des banques / secteur	2016	2017	2018	2019	2020*
<b>A) - Crédits à court terme</b>	<b>1 914,2</b>	<b>2 298,0</b>	<b>2 687,1</b>	<b>3 011,1</b>	<b>3 208,0</b>
Banques publiques	1 334,1	1 583,7	1 845,2	2 227,7	2 383,5
Banques privées	580,1	714,3	841,9	783,4	824,5
<b>B) - Crédits à moyen et long terme</b>	<b>5 993,6</b>	<b>6 579,9</b>	<b>7 287,0</b>	<b>7 844,6</b>	<b>7 971,2</b>
Banques publiques	5 591,2	6 120,3	6 790,9	7 318,1	7 487,6
Banques privées	402,4	459,6	496,1	526,5	483,6
<b>C) - Encours total des crédits distribués nets des crédits rachetés</b>	<b>7 907,8</b>	<b>8 877,9</b>	<b>9 974,1</b>	<b>10 855,7</b>	<b>11 179,2</b>
Part des crédits à court terme	24,20%	25,90%	26,90%	27,74%	28,70%
Part des crédits à moyen et long terme	75,80%	74,10%	73,10%	72,26%	71,30%

\*Données provisoires

**+2,98% (2020)**

**+8,84% (2019)**

Croissance du crédit  
à l'économie

**+6,54% (2020)**

**+0,12% (2019)**

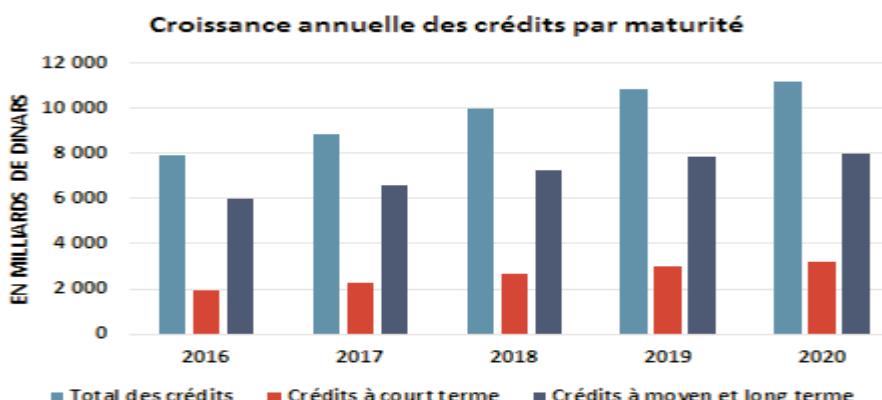
Croissance du crédit  
à court terme

**+1,61% (2020)**

**+7,65% (2019)**

Croissance du crédit  
à moyen et long terme

Graphique VI.2 : Croissance annuelle des crédits par maturité



Par ailleurs, la structure des crédits par maturité à fin décembre 2020, indique que les crédits à court terme ont atteint à la fin de l'exercice 2020 un volume global de 3 208,0 milliards de dinars contre 3 011,1 milliards de dinars une année auparavant, enregistrant ainsi une progression de 6,54 % (0,12 % de croissance durant l'année précédente). Les crédits à moyen terme et long terme sont passés de 7 844,6 milliards de dinars à fin 2019, à 7 971,2 milliards de dinars à fin décembre 2020, soit une croissance de 1,61 % (7,65 % de progression durant l'année précédente).

Au terme de l'exercice 2020, les crédits octroyés à court terme représentent 28,70 % du total des crédits contre 27,74 % à fin décembre 2019. Les crédits octroyés à moyen et long terme, quant à eux, représentent 71,30 % des crédits, dont 14,76 % à moyen terme et 56,55 % à long terme, à fin décembre 2020, contre 15,33 % à moyen terme et 56,94 % à long terme, à fin décembre 2019.

Il est à noter que les crédits à moyen et long terme sont élevés par rapport aux crédits à court terme, notamment celui des crédits à long terme liés aux financements des investissements des entreprises et organismes publics.

Durant la période visée, les crédits à moyen et long terme distribués par les banques publiques ont représenté 66,98 % de l'ensemble de leurs crédits contre 67,41 % en 2019. Pour les banques privées, les crédits à moyen et long terme distribués ont

représenté 4,33 % de l'ensemble de leurs crédits contre 4,85 % en 2019.

L'encours des crédits hypothécaires est passé de 645,7 milliards de dinars à fin 2018 à 727,7 milliards de dinars à fin 2019. À fin 2020, cet encours avoisine les 708 milliards de dinars, soit un accroissement de 12,7 % en 2019 et une baisse de 2,65 % en 2020. Il est à noter que près des deux tiers (2/3) de ce type de crédit sont octroyés par la caisse d'épargne.

### VI.1.2 - Ressources collectées

Les dépôts à vue et à terme des banques ont enregistré une hausse de 1,1 % durant l'année 2020, contre une baisse de 2,6 % en 2019 et une hausse de 6,7 % en 2018. En incluant les dépôts affectés en garantie d'engagements par signature (crédits documentaires, avals et cautions), qui ne sont pas inclus dans la masse monétaire au sens de M2.

Par nature de dépôts, les dépôts à vue ont reculé de (-3,6 %) en 2020, une baisse moins importante que celle enregistrée durant l'année précédente, soit (-11,6 %) de baisse en 2019, passant de 4 880,5 milliards de dinars à fin 2018 à 4 313 milliards de dinars à fin 2019 pour atteindre 4 159,1 milliards de dinars à fin 2020. Cette décroissance résulte de la forte baisse des dépôts à vue du secteur des hydrocarbures qui ont diminué de (-46,1 %). Hors dépôts du secteur des hydrocarbures, les dépôts à vue dans les banques ont baissé de (-1,1 %) à fin 2020 contre 0,5 % de baisse à fin 2019.

Tableau VI.5 : Evolution des ressources collectées des banques

En milliards de dinars ; fin de période

Nature des dépôts	2016	2017	2018	2019	2020
<b>A) - Dépôts à vue</b>	<b>3 732,2</b>	<b>4 499,0</b>	<b>4 880,5</b>	<b>4 313,0</b>	<b>4 159,1</b>
Banques publiques	3 060,5	3 765,5	4 054,7	3 456,3	3 270,4
Banques privées	671,7	733,5	825,8	856,8	888,7
<b>B) - Dépôts à terme</b>	<b>4 409,3</b>	<b>4 708,5</b>	<b>5 232,6</b>	<b>5 531,4</b>	<b>5 756,6</b>
Banques publiques	4 010,8	4 233,0	4 738,3	4 986,0	5 149,3
dont : dépôts en devises	412,8	456,9	544,1	576,5	707,9
Banques privées	398,6	475,5	494,3	545,5	607,3
dont : dépôts en devises	66,6	86,5	106,0	112,7	137,1
<b>C) - Dépôts en garanties*</b>	<b>938,4</b>	<b>1 024,7</b>	<b>809,6</b>	<b>795,0</b>	<b>839,1</b>
Banques publiques	833,7	782,1	626,7	635,2	690,5
dont : dépôts en devises	3,9	2,1	2,9	5,6	1,6
Banques privées	104,7	242,6	182,9	159,9	148,5
dont : dépôts en devises	6,3	4,6	6,2	14,5	9,6
<b>D) - Total des ressources collectées</b>	<b>9 079,9</b>	<b>10 232,2</b>	<b>10 922,7</b>	<b>10 639,5</b>	<b>10 754,8</b>
Part des banques publiques :	87,06%	85,81%	86,24%	85,32%	84,71%
Part des banques privées :	12,94%	14,19%	13,76%	14,68%	15,29%

(\*) : dépôts de garantie des engagements par signatures (crédits documentaires, avals et cautions)

Par secteur juridique, les dépôts à vue collectés par les banques privées ont progressé de 3,7 % en 2020, soit au même rythme de croissance que celui de l'année précédente mais beaucoup moins que celui des années 2018 (12,6 %) et 2017 (9,2 %), alors que ceux collectés par les banques publiques ont baissé de (-5,4 %) contre un recul de (-14,8 %) en 2019 et un accroissement de 7,7 % en 2018. Ces évolutions ont fait progresser la part des dépôts à vue des banques privées dans le total des dépôts à vue de 1,5 point de pourcentage par rapport à fin 2019 (19,9 %) pour atteindre une part de 21,4 % à fin 2020, alors que celle des banques publiques est en recul passant de 83,1 % en 2018 à 80,1 % en 2019 pour atteindre 78,6 % en 2020, soit (-4,4) points de pourcentage de baisse en deux (02) ans.

En ce qui concerne l'évolution des dépôts à terme, leur encours passe de 5 531,4 milliards de dinars à fin 2019 à 5 756,6 milliards de dinars à fin 2020, soit un accroissement de 4,1 %, contre une hausse de 5,7 % à fin 2019. Cette hausse des dépôts à terme a été plus forte dans les banques privées (11,3 % contre 10,3 % en 2019) que celle enregistrée par les banques publiques (3,3 % contre 5,2 % en 2019). Concernant les dépôts en devises, inclus dans la catégorie des

dépôts à terme, ils sont en hausse de 22,6 % à fin 2020 contre 6,0 % de hausse à fin 2019. Cet accroissement est de 22,8 % dans les banques publiques et 21,6 % dans les banques privées. Ainsi, la hausse de la part des dépôts à terme dans le total des dépôts collectés (à vue et à terme) a été plus nette en 2020 (58,1 %) qu'en 2019 (56,2 %) et 2018 (51,7 %).

Les dépôts reçus pour garantir les engagements par signature des banques (crédits documentaires, avals et cautions) sont en hausse de 5,5 % à fin 2020 contre une baisse de 1,8 % en 2019. Cette hausse concerne essentiellement les dépôts de garantie des crédits documentaires (+6,8 %) et touche essentiellement les banques publiques (+12,3 %). Dans les banques privées, ces dépôts ont reculé de 14%.

Enfin, à fin 2020, la part des ressources collectées par les banques publiques, quoiqu'en baisse, reste prédominante avec 84,7 % (contre 85,3% à fin 2019) dans le total des ressources collectées par l'ensemble du système bancaire. Quant aux banques privées, leur part est en hausse de 0,6 point de pourcentage et passe ainsi de 14,7 % à fin 2019 à 15,3 % à fin 2020.

La répartition des dépôts par secteur institutionnel est la suivante :

Tableau VI.6 : Répartition des dépôts par secteurs institutionnels

*En milliards de dinars ; fin de période*

Nature des dépôts	2016	2017	2018	2019	2020
<b>A) - Dépôts à vue</b>	<b>3 732,2</b>	<b>4 499,0</b>	<b>4 880,5</b>	<b>4 313,0</b>	<b>4 159,1</b>
Entreprises et autres organismes publics	1 775,9	2 325,8	2 542,6	2 041,9	1 674,6
Entreprises privées	1 099,9	1 132,4	1 340,8	1 266,6	1 408,0
Ménages et associations	532,1	541,7	621,9	562,1	620,1
Autres*	324,3	499,1	375,2	442,4	456,3
<b>B) - Dépôts à terme</b>	<b>4 409,2</b>	<b>4 708,5</b>	<b>5 232,6</b>	<b>5 531,4</b>	<b>5 756,6</b>
Entreprises et autres organismes publics	1 084,8	1 174,7	1 222,9	1 647,2	1 527,8
Entreprises privées	370,2	446,2	807,4	491,2	613,1
Ménages et associations	2 881,9	3 001,4	3 254,2	3 369,5	3 590,5
Autres*	72,3	86,1	248,1	23,5	25,2
<b>C) - Dépôts en garanties*</b>	<b>938,4</b>	<b>1 024,7</b>	<b>809,6</b>	<b>795,0</b>	<b>839,1</b>
<b>D) - Total des ressources collectées</b>	<b>9 079,9</b>	<b>10 232,2</b>	<b>10 922,7</b>	<b>10 639,5</b>	<b>10 754,8</b>
Part du secteur public**	36,90%	40,60%	39,70%	39,30%	33,90%
Part du secteur privé***	63,10%	59,40%	60,30%	60,70%	66,10%

(\*) : Opérations en cours non encore passées en compte de la clientèle,

(\*\*) : Les dépôts en garantie des engagements par signature ne sont pas suivis par secteur,

(\*\*\*) : Part du secteur dans le total des dépôts hors dépôts en garantie et autres.

L'analyse de l'évolution des dépôts par secteur institutionnel, à fin décembre 2020, montre une baisse de (-13,2 %) des dépôts collectés auprès des entreprises publiques et autres organismes publics, après une hausse de 7,6 % en 2018 et une baisse de (-2,0 %) en 2019. Ces dépôts passent de 3 689,1 milliards de dinars à fin 2019 à 3 202,5 milliards de dinars à fin 2020 et représentent ainsi 33,9 % du total des dépôts bancaires collectés contre 39,3 % à fin 2019. Ce recul résulte, principalement de la baisse importante des dépôts à vue des entreprises publiques de (-18 %) à fin 2020 contre une baisse de (-19,7 %) à fin 2019. Quant aux dépôts à terme des entreprises publiques et autres organismes publics, ils ont reculé de (-7,2 %) en 2020 contre une forte croissance de 34,7 % enregistrée en 2019. Malgré la baisse de ces dépôts leur part dans le total des dépôts du secteur public passe de 44,7 % à fin 2019 à 47,7 % à fin 2020, soit une hausse de 3,1 points de pourcentage.

En ce qui concerne les dépôts collectés auprès du secteur économique privé (entreprises privées, ménages et associations), ils ont connu une croissance de 9,5 % à fin 2020 contre une légère baisse de

(-0,6 %) en 2019 et une hausse de 11,8 % en 2018 sorte que la part de ces dépôts dans le total des dépôts bancaires collectés passe de 60,7 % en 2019 à 66,1 % en 2020, soit une hausse de 5,4 points de pourcentage.

Par échéance, après avoir enregistré une baisse de (-6,8 %) au cours de la dernière année, les dépôts à vue collectés auprès du secteur privé ont enregistré une hausse de 10,9 % à fin 2020. Au sein de ce secteur, la croissance des dépôts à vue a concerné aussi bien les entreprises privées (+11,2 % contre (-5,5 %) en 2019) que les ménages et associations (+10,3 % contre (-9,6 %) en 2019). Quant aux dépôts à terme des entreprises privées, ils ont fortement augmenté de 24,8 % à fin 2020 contre un recul de (-3,2 %) à fin 2019. En parallèle, les dépôts à terme des ménages et associations se sont accrus de 6,6 % à fin 2020, passant ainsi de 3 254,2 milliards de dinars à fin 2018 à 3 369,5 milliards de dinars à fin 2019 pour atteindre 3 590,5 milliards à fin 2020. Au total, les dépôts à terme du secteur économique privé s'élèvent à 4 203,7 milliards de dinars à fin 2020 contre 3 860,7 milliards de dinars à fin 2019, soit une croissance de 8,9 % contre 2,6 % de croissance en 2019.

Pour l'année 2020, les dépôts à vue et à terme auprès des banques se répartissent comme suit : 32,3 % pour les entreprises et autres organismes publics contre 37,5 % en 2019 ; 20,4 % pour les entreprises privées contre 17,9 % en 2019 ; 42,5 % pour les ménages et associations contre 39,9 % à fin 2019 et 4,9 % pour les organismes de sécurité sociale, de retraites et des assurances, les institutions privées à but non lucratif au service des ménages et l'administration locale contre 4,7 % en 2019.

#### VI.1.3 - Solidité du secteur bancaire

En 2020, le secteur bancaire algérien est demeuré en quasi conformité aux normes réglementaires en termes de solvabilité. Les ratios de solvabilité des banques se sont améliorés en 2020 après leur recul de l'année précédente.

Suite aux mesures d'allégement prises par la Banque d'Algérie pour faire face aux vulnérabilités engendrées par la crise sanitaire qui a touché le monde, les banques ont vu leur fonds propres moyens augmentés de plus de 62 % entre 2019 et 2020.

Après avoir baissé de (-33,6 %) en 2019, le résultat net du secteur bancaire a progressé de 6,7 % en 2020, ce qui a permis au ratio du rendement des actifs (ROA) de passer de 1,47 % en 2019 à 1,54 % en 2020.

Le secteur bancaire demeure moins rentable en 2020 par rapport à l'année précédente en se référant au niveau des fonds propres moyens dont disposent les banques enregistrant un taux de rendement des fonds

propres (ROE) plus faible que l'année précédente (13,69 % en 2019 contre 9,01 % en 2020).

La détérioration de la qualité du portefeuille crédit se traduit par l'augmentation continue des créances classées détenues par les banques (+16 %) avec un niveau de provisionnement qui ne dépasse pas les 46 %.

Le niveau des actifs liquides a encore baissé de (-17 %) en 2020 après une baisse de (-14 %) en 2019 couvrant ainsi le passif à court terme à une hauteur qui ne dépasse pas les 14 %.

#### VI.1.4 - Solvabilité du secteur bancaire

Suite à la crise sanitaire du COVID19 qui a eu un impact négatif sur la sphère économique du pays, dont le secteur bancaire n'a pas été épargné, la Banque d'Algérie a pris des mesures d'allégement dans le but d'amortir les chocs de cette crise.

En termes de solvabilité du secteur bancaire, depuis le mois de février 2014, les banques sont soumises à de nouvelles règles<sup>1</sup> de définition des fonds propres et de schémas de reporting.

Concernant le coussin de sécurité fixé par les dispositions de l'article 4 du règlement n°2014-01 du 16 février 2014 portant coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers, la Banque d'Algérie a décidé, au mois de mai 2020, de dispenser les banques et établissements financiers de le constituer<sup>2</sup>.

Tableau VI.7 : Indicateurs de solvabilité des banques

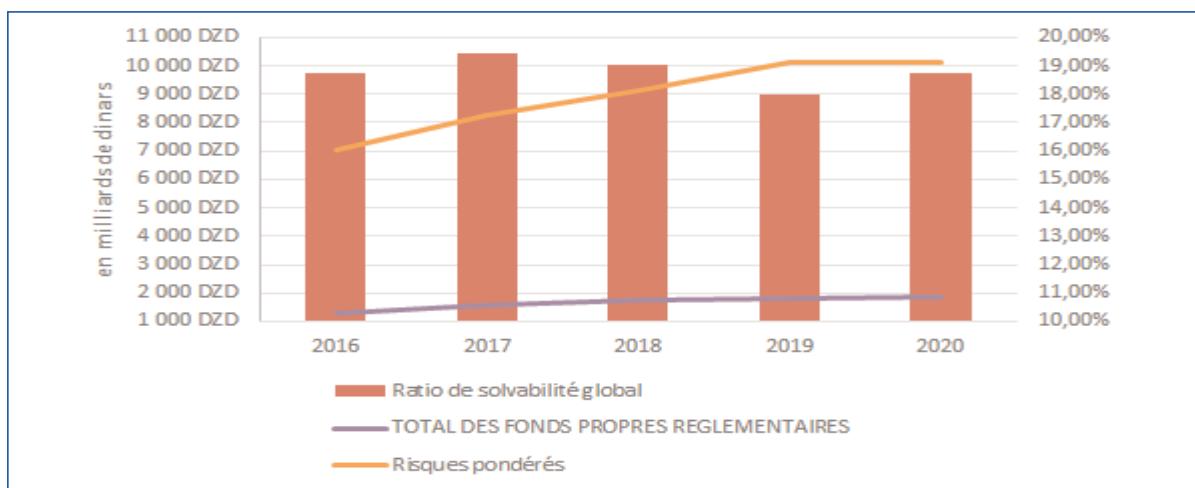
	2016	2017	2018	2019*	2020**
<b>Banques publiques</b>					
Ratio de solvabilité globale	18,37%	19,58%	19,24%	17,81%	18,47%
Ratio de solvabilité sur tiers I	15,42%	14,33%	14,43%	13,47%	14,20%
<b>Banques privées</b>					
Ratio de solvabilité globale	20,32%	18,92%	18,20%	18,90%	20,27%
Ratio de solvabilité sur tiers I	19,64%	18,14%	17,43%	18,17%	19,52%
<b>Secteur bancaire</b>					
Ratio de solvabilité globale	18,75%	19,45%	19,05%	17,99%	18,76%
Ratio de solvabilité sur tiers I	16,25%	15,03%	14,98%	14,26%	15,05%

\*Données actualisées \*\*Données préliminaires

<sup>1</sup>Règlement n° 2014-01 du 16 février 2014 portant coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers.

<sup>2</sup>Article 3 de l'instruction n°05-2020 du 06 avril 2020, portant mesures exceptionnelles d'allégement de certaines dispositions prudentielles applicables aux banques et établissements financiers.

Graphique VI.3 : Evolution de la Solvabilité globale du secteur bancaire



Au niveau agrégé, le ratio de solvabilité globale du secteur bancaire affiche une amélioration à fin 2020 atteignant 18,8 %, et ce après une baisse durant les deux années précédentes passant de 19,1% en 2018 à 17,9 % en 2019. Cette amélioration de la solvabilité globale du secteur bancaire est due, d'une part, à la baisse des risques pondérés de (-0,3 %) en 2020, contribuant ainsi pour +0,7 point de pourcentage à l'évolution de la solvabilité globale et d'autre part, à l'augmentation de 3,9 % des fonds propres réglementaires contribuant ainsi pour 0,05 point de pourcentage à l'évolution du même ratio. Au total, ces contributions ont eu un impact positif de 0,77 point de pourcentage sur le ratio de solvabilité globale.

A fin 2020, le ratio de solvabilité sur TIER1 du système bancaire a atteint 15,1 % contre 14,3% à fin 2019, cette augmentation est due à la hausse des fonds propres de base (+5,3 %) et à la baisse des risques pondérés (-0,3 %). Contrairement à l'année 2019, les banques publiques enregistrent en 2020 une hausse des deux ratios de solvabilité tout en respectant le seuil minimal prévu par la réglementation en vigueur.

En revanche, la situation consolidée des banques privées montre que le ratio de solvabilité globale a gagné 1,4 point de pourcentage en 2020, et ce, suite à une augmentation des fonds propres réglementaires de 2,3 % contre une baisse des risques pondérés de (-4,6 %). Le ratio de solvabilité sur TIERS 1 des banques privées s'est élevé aussi de 1,4 point de pourcentage. Cette évolution résulte de l'augmentation des fonds propres de base de 2,5 %, hausse liée aux augmentations du capital de certaines banques et à l'amélioration de leurs résultats.

#### VI.1.5- Liquidité du système bancaire (actifs liquides)

La taille du secteur bancaire, appréhendée par son total actif est dominée par les banques publiques dont leur actif total représente plus de 86 % de l'actif total du système bancaire.

Au titre de l'exercice 2020, une légère augmentation de 0,9 % a été enregistrée par rapport à l'année qui précède au niveau du total actif, soit un rythme jugé moins élevé qu'en 2019 (+6,4 %).

Durant les cinq derniers exercices, la tendance d'évolution des actifs liquides du système bancaire n'a pas cessé de reculer et ce en dépit d'une remontée en 2017 liée au financement non-conventionnel. Ce recul s'est confirmé suite à une baisse des actifs liquides de 17,4 % en 2020 contre 14,4 % en 2019. Quant à la composition des actifs liquides des banques à fin 2020, ils sont constitués de 38,7 % des avoirs en compte auprès de la Banque d'Algérie et 46,5% des créances sur l'administration centrale (obligations et bon de trésor).

Le ratio de liquidité à court terme du secteur bancaire pour l'année 2020 continue sa tendance à la baisse pour s'établir à 37,1 % contre 44,2 % en 2019, tout comme le ratio de liquidité par rapport au total actif qui a enregistré un taux de 13,1 % à fin 2020 perdant ainsi (-2,8) points de pourcentage et ce par rapport à l'année qui précède (15,9 % à fin 2019).

Le ratio de liquidité par rapport aux passifs à court terme des banques privées s'établit, à fin 2020, à un niveau égal à 59,5 % contre 52,5 % à fin 2019.

Graphique VI.4 : Evolution de l'actif du secteur bancaire

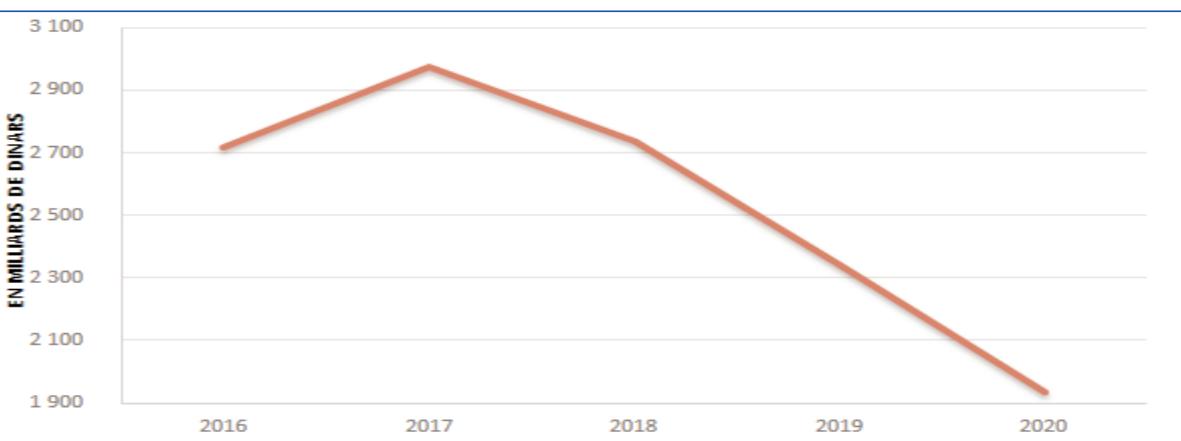


Tableau VI.8 : Ratios de liquidité des banques

	2016	2017	2018	2019*	2020**
<b>Banques publiques</b>					
Actifs liquides/Total actif	22,66%	21,88%	18,42%	14,21%	10,30%
Actifs liquides/Passifs à court terme	58,84%	52,17%	46,30%	42,24%	31,44%
<b>Banques privées</b>					
Actifs liquides/Total actif	29,11%	33,11%	28,52%	27,31%	30,27%
Actifs liquides/Passifs à court terme	56,25%	60,58%	52,61%	52,45%	59,46%
<b>Secteur bancaire</b>					
Actifs liquides/Total actif	23,52%	23,51%	19,84%	15,97%	13,07%
Actifs liquides/Passifs à court terme	58,39%	53,70%	47,45%	44,23%	37,06%

\*Données actualisées \*\*Données préliminaires

Graphique VI.5 : Evolution des actifs liquides du secteur bancaire 2016-2020



Cette amélioration du niveau du ratio de liquidité par rapport aux passifs à court terme des banques privées est le résultat de la hausse de 15,4 % des actifs liquides (numérateur du ratio) contre une légère hausse de 1,8 % des passifs à court terme (dénominateur du ratio).

Suite au recul de (-27,3 %) de leurs actifs liquides, le ratio de liquidité à court terme des banques publiques s'établit à 31,4 % en 2020, soit une baisse de 10,8 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. De sa part, le ratio des actifs liquides par rapport au total actif des banques publiques a enregistré une baisse de (-3,9) points de pourcentage entre 2019 et 2020.

#### VI.1.6 - Créances non-performantes et provisions

Les créances non performantes détenues par les banques ont poursuivi leur tendance haussière enregistrant une hausse de leurs encours de 15,6% en 2020 contre une hausse de 30,8 % en 2019. L'évolution ralentie de ces créances en 2020 par rapport à 2019 est le résultat des mesures d'allègement appliquées par la banque d'Algérie<sup>1</sup> notamment celle qui stipule que les banques et les établissements financiers peuvent reporter le paiement des tranches de crédit arrivant à échéance ou procéder au rééchelonnement des créances de leur clientèle, sans impact sur le classement et le provisionnement des dites créances.

Les créances non performantes consolidées des banques sont provisionnées à hauteur de 45,4 % en 2020 contre un niveau de provisionnement de 46,7 % en 2019. Cette baisse résulte d'une hausse plus rapide des créances classées (+15,6 %) que de celle des provisions (+12,4 %).

Le taux de créances classées par rapport au total créances maintient la même tendance haussière durant les cinq dernières années enregistrant ainsi à fin 2020 un taux de 16,3 %, soit une évolution de +2,30 points de pourcentage par rapport à l'année 2019.

Par type de banques, on illustre une détérioration des ratios des créances non performantes au niveau des banques publiques et des banques privées. Cette situation est plus accentuée au niveau des banques publiques à fin 2020 enregistrant une hausse de 1,5 point de pourcentage en termes de rapport des créances classées sur le total créances et un recul de 1,8 point de pourcentage en termes de provisionnement de ces créances.

Pour les banques privées, malgré la hausse du ratio des créances classées par rapport au total créances de 1,5 point de pourcentage en 2020, le taux de provisionnement s'est amélioré passant de 58,7 % en 2019 à 65,2 % en 2020 avec une progression de +29,8 % des provisions pour créances classées en 2020 contre une progression de +21,8 % en 2019.

Tableau VI.9 : Ratios des créances classées et taux de provisionnement

	2016	2017	2018	2019*	2020**
<b>Banques publiques</b>					
Créances classées nettes des provisions/FPR <sup>2</sup>	39,98%	40,80%	44,87%	60,75%	69,53%
Taux de créances classées <sup>3</sup>	12,58%	13,71%	13,49%	15,60%	17,05%
Taux de provisions des créances classées	55,40%	52,43%	49,59%	45,88%	44,06%
<b>Banques privées</b>					
Créances classées nettes des provisions/FPR	16,63%	16,19%	13,37%	14,56%	13,98%
Taux de créances classées	8,55%	7,79%	7,11%	8,19%	9,66%
Taux de provisions des créances classées	46,26%	50,58%	57,27%	58,69%	65,22%
<b>Secteur bancaire</b>					
Créances classées nettes des provisions/FPR	35,00%	36,42%	39,35%	52,57%	59,86%
Taux de créances classées	12,09%	12,96%	12,70%	14,76%	16,25%
Taux de provisions des créances classées	54,62%	52,28%	50,12%	46,69%	45,41%

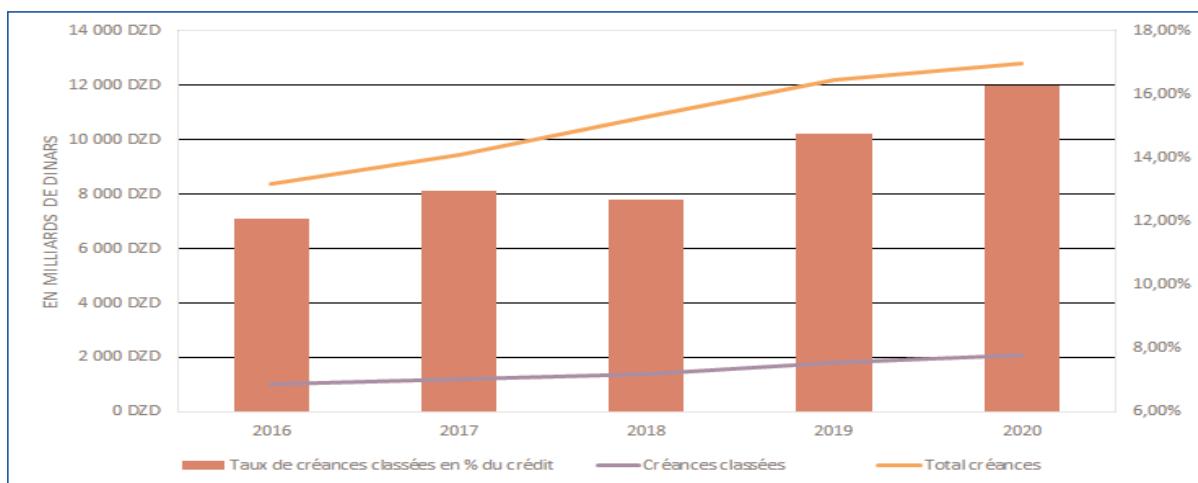
\*Données actualisées \*\*Données préliminaires

<sup>1</sup>Article 4 de l'instruction n°05-2020 du 06 avril 2020, portant mesures exceptionnelles d'allègement de certaines dispositions prudentielles applicables aux banques et établissements financiers.

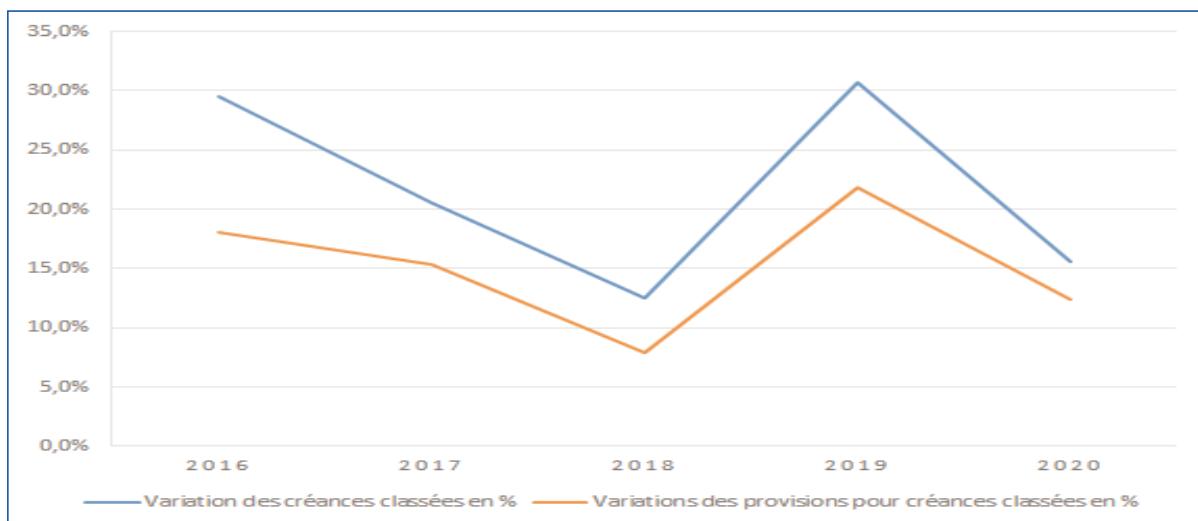
<sup>2</sup>FPR : fonds propres réglementaires.

<sup>3</sup>Créances classées par rapport au total créances.

Graphique VI.6 : Evolution du total des créances classées du secteur bancaire



Graphique VI.7 : Evolution des variations des créances classées et leurs provisions en %



### VI.1.7 - Rentabilité des banques

Durant les cinq dernières années, les banques ont accumulé plus de fonds propres, la réglementation bancaire demeure plus rigoureuse et la supervision a été renforcée. Cependant, la rentabilité des banques reste faible et fait peser des risques sur la stabilité financière.

Au titre de l'année 2020, la rentabilité des fonds propres (ROE) du secteur bancaire a reculé à (-9,0 %) (contre -13,7 % en 2019). Ce recul est le résultat de l'accumulation des fonds propres moyens des banques ,qui ont connu une hausse considérable de 62,6 % entre 2020 et 2019 et qui n'a pas été accompagnée par le même niveau de rendement où le résultat net n'a augmenté que de 6,7 % durant la même période.

En revanche, le rendement des actifs (ROA) du secteur bancaire a connu une légère amélioration passant de 1,47 % en 2019 à 1,54 % en 2020. Cette amélioration est due à l'évolution des résultats nets (+6,7 %) qui était plus importante que celle des actifs moyens (+1,75 %).

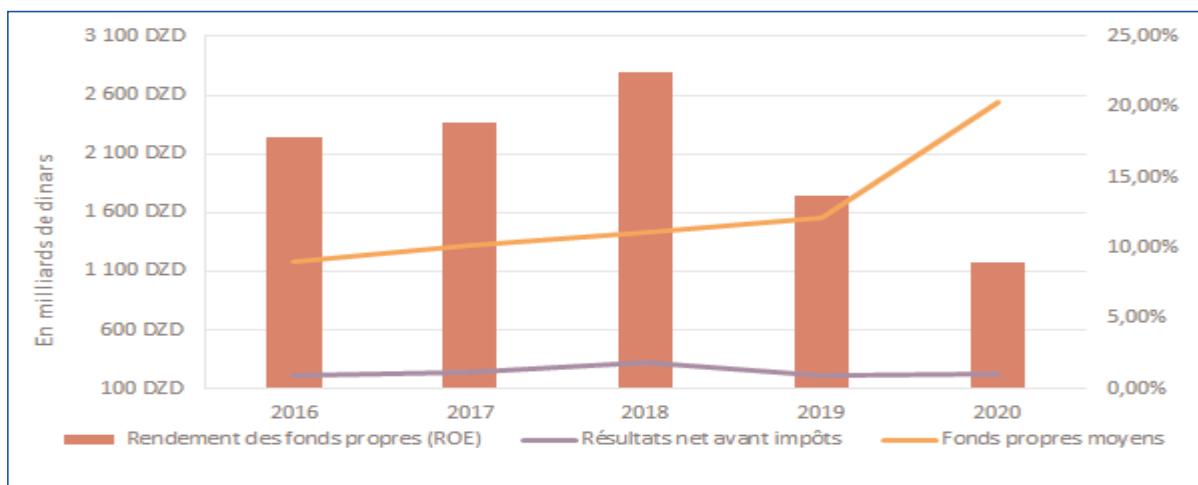
La rentabilité des fonds propres (ROE) des banques privées est passée de 22,5 % en 2019 à 11,9 % en 2020. Cette baisse considérable est due essentiellement à la hausse de 43,9 % des fonds propres moyens contre une baisse de (-24,5 %) du résultat net avant impôts. Cette baisse du résultat net de ces banques a induit à une baisse du ratio de rendement des actifs (ROA) de (-0,83) point de pourcentage en 2020 passant ainsi de 3,2 % en 2019 à 2,3 % en 2020.

Tableau VI.10 : Indicateurs de rentabilité des banques

	2016	2017	2018	2019*	2020**
<b>Banques publiques</b>					
<b>ROE<sup>1</sup></b>	18,56%	20,00%	22,72%	11,85%	8,48%
ROE (avant provisions)	31,46%	29,21%	30,55%	5,77%	19,69%
Ratio : couverture des changes par des produits	141,98%	144,92%	163,94%	130,09%	141,45%
<b>ROA<sup>2</sup></b>	1,68%	1,97%	2,27%	1,21%	1,42%
Marge bancaire <sup>3</sup>	3,89%	3,87%	3,96%	3,39%	2,91%
Marge de profit <sup>4</sup>	32,51%	36,92%	43,11%	27,24%	31,72%
<b>Banques privées</b>					
<b>ROE</b>	15,38%	14,69%	21,21%	22,45%	11,95%
ROE (avant provisions)	17,60%	18,94%	25,36%	30,49%	18,72%
Ratio : couverture des changes par des produits	161,21%	149,04%	164,61%	156,49%	146,66%
<b>ROA</b>	2,84%	2,59%	3,38%	3,15%	2,32%
Marge bancaire	5,85%	5,98%	6,57%	6,85%	6,15%
Marge de profit	34,69%	28,55%	34,63%	32,77%	28,87%
<b>Secteur bancaire</b>					
<b>ROE</b>	17,79%	18,85%	22,41%	13,69%	9,01%
ROE (avant provisions)	28,22%	26,99%	29,49%	25,67%	13,82%
Ratio : couverture des changes par des produits	144,74%	145,54%	164,06%	134,61%	142,53%
<b>ROA</b>	1,83%	2,05%	2,42%	1,47%	1,54%
Marge bancaire	4,14%	4,15%	4,32%	3,85%	3,34%
Marge de profit	32,91%	35,31%	41,33%	28,55%	31,02%

\*Données actualisées \*\*Données préliminaires

Graphique VI.8 : Evolution du ratio du rendement des fonds propres (ROE) et ses composantes -Secteur bancaire-

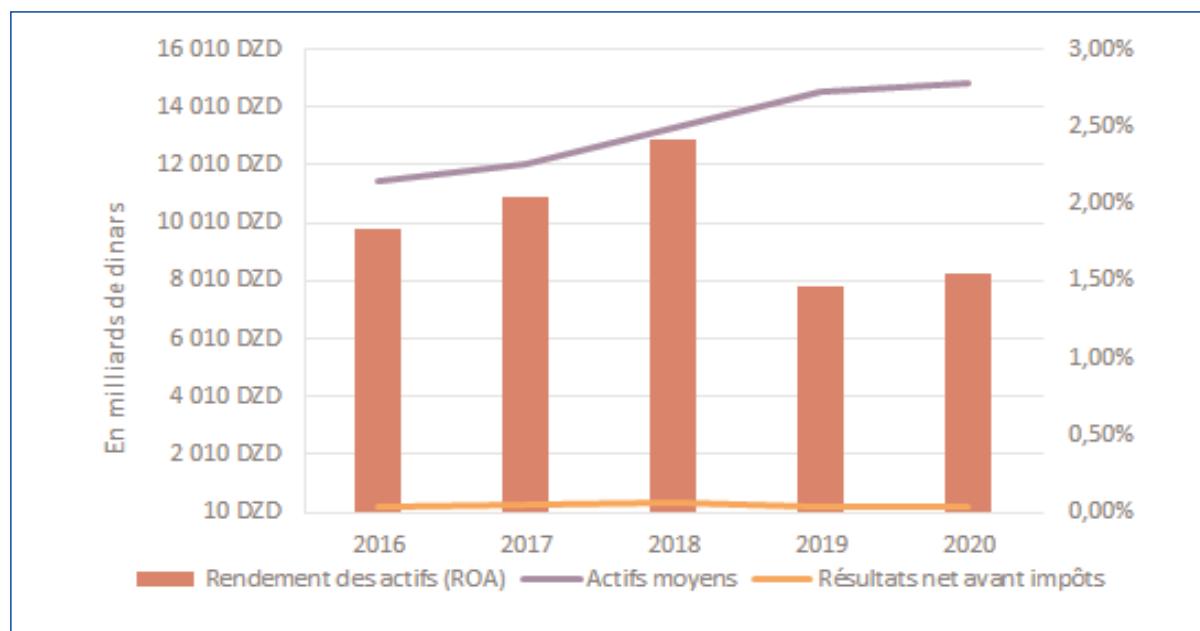


<sup>1</sup>Résultat/fonds propre moyen.

<sup>2</sup>Résultat/Actif moyen.

<sup>3</sup>PNB/total des actifs moyens.

<sup>4</sup>Résultat net/PNB.

**Graphique VI.9 : Evolution du ratio du rendement des Actifs (ROA) et ses composantes -Secteur bancaire-**


Le résultat net consolidé des banques publiques a connu une hausse de 19,1 % en 2020 contre une baisse de (-41,1 %) en 2019. Cette hausse du résultat n'a pas été à la hauteur de l'évolution des fonds propres moyens des banques qui ont augmenté de 66,6 %. Cette évolution s'est traduite en 2020 par le recul du ratio de rentabilité des fonds propres (ROE) à 8,5 % contre 11,9 % en 2019. En revanche, le rendement des actifs (ROA) a connu une légère amélioration passant de 1,21 % en 2019 à 1,42 % en 2020.

#### VI.1.8- Marge d'intermédiation bancaire

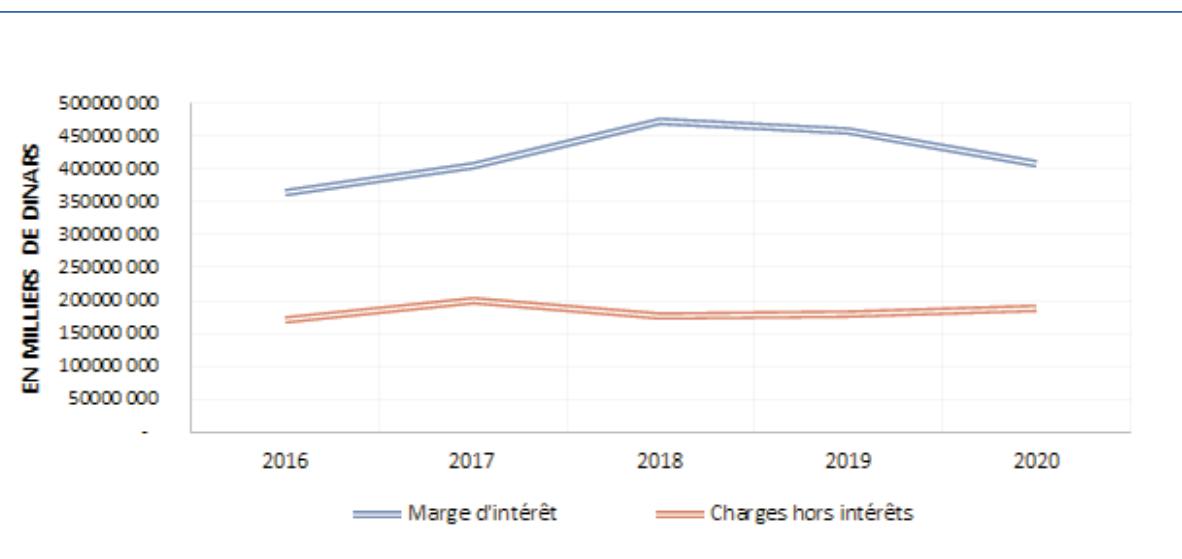
A fin 2020, le ratio de marge d'intérêts rapportée au revenu brut a perdu (-2,2) points de pourcentage passant de 78,9 % en 2019 à 75,7 % en 2020 suite à la baisse de (-10,6 %) du montant de la marge d'intérêts. Quant au ratio des charges hors intérêts rapportées au revenu brut, il est passé de 30,8 % à fin 2019 à 35,0 % à fin 2020.

**Tableau VI.11 : Marges d'intermédiation des banques**

	2016	2017	2018	2019*	2020**
<b>Banques publiques</b>					
A - Marge d'intérêt/Revenu brut	72,32%	72,72%	80,79%	81,71%	75,79%
B - Charges hors intérêts/Revenu brut	31,43%	33,75%	26,39%	28,12%	33,08%
<b>Banques privées</b>					
A - Marge d'intérêt/Revenu brut	73,38%	74,25%	71,14%	69,72%	75,34%
B - Charges hors intérêts/Revenu brut	46,27%	46,16%	40,49%	39,46%	41,46%
<b>Secteur bancaire</b>					
A - Marge d'intérêt/Revenu brut	72,51%	73,00%	78,78%	78,89%	75,69%
B - Charges hors intérêts/Revenu brut	34,08%	35,99%	29,34%	30,79%	35,01%

\*Données actualisées \*\*Données préliminaires

Graphique VI.10 : Evolution des marges et charges bancaires 2016-2020



Le ratio de marge d'intérêt des banques privées a progressé, passant de 69,7 % en 2019 à 75,3 % en 2020. Cependant, le ratio de charges hors intérêts s'est détérioré en passant de 39,5% en 2019 à 41,5 % en 2020.

Quant aux banques publiques, leur ratio de marge d'intérêts rapporté au revenu brut a reculé pour atteindre 75,8 % en 2020 contre 81,7 % en 2019. De même, leur ratio des charges hors intérêts sur le revenu brut s'est dégradé en passant de 28,1 % en 2019 à 33,1 % en 2020.

Le produit net bancaire (PNB) réalisé au titre de l'année 2020 est en décélération de (-11,7 %) par rapport à l'année précédente. En revanche, la structure du produit net bancaire est demeurée globalement stable sur les cinq dernières années. En effet, le PNB provient principalement de la marge d'intérêts dont la part a dépassé les 82 % pendant que la part de la marge sur commissions s'établissait à 11,7 % en 2020.

Graphique VI.11: Evolution des composantes du PNB du total des banques (en milliards de dinars)

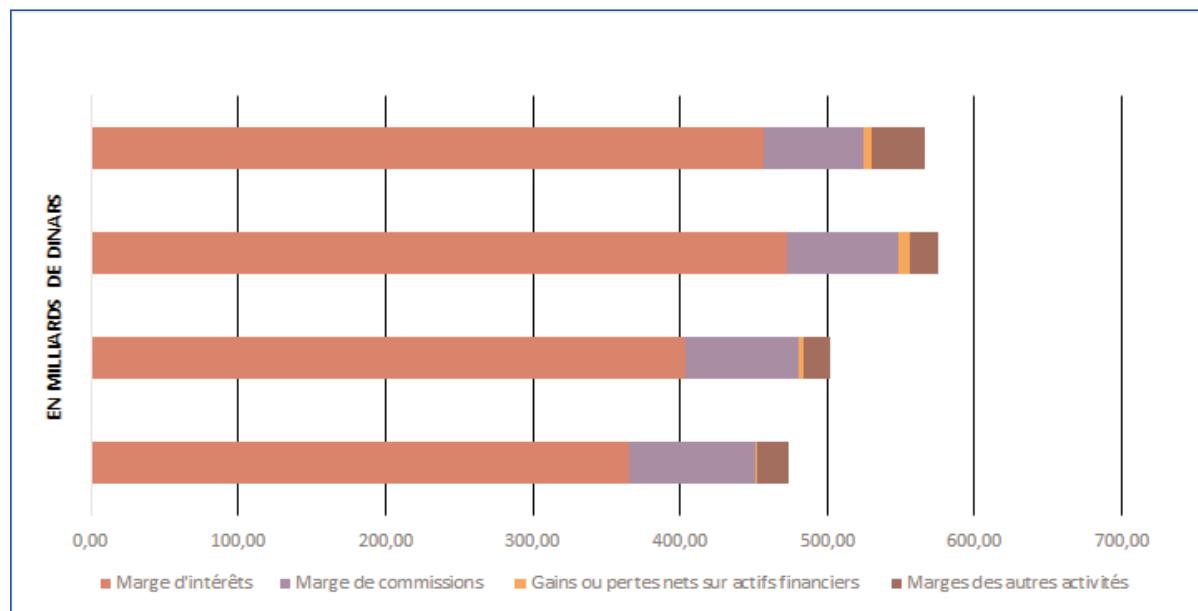


Tableau VI.12 : Répartition du Produit net bancaire des banques

	2016	2017	2018	2019*	2020**
<b>Banques publiques</b>					
Produit net Bancaire	100%	100%	100%	100%	100%
Charges générales d'exploitation	25%	24%	21%	24%	24%
Dotation aux amortissements et provisions	45%	42%	32%	57%	38%
Provisions pour risques de crédit	-14%	-16%	-10%	-17%	-11%
Pertes hors exploitation	0%	0%	0%	0%	0%
Impôt sur le bénéfice	11%	13%	14%	9%	17%
Marge de profit	33%	37%	43%	27%	32%
<b>Banques privées</b>					
Produit net Bancaire	100%	100%	100%	100%	100%
Charges générales d'exploitation	39%	40%	35%	34%	36%
Dotation aux amortissements et provisions	23%	27%	27%	33%	44%
Provisions pour risques de crédit	-9%	-8%	-12%	-12%	-24%
Pertes hors exploitation	0%	0%	0%	0%	0%
Impôt sur le bénéfice	12%	12%	15%	12%	16%
Marge de profit	35%	29%	35%	33%	29%
<b>Secteur bancaire</b>					
Produit net Bancaire	100%	100%	100%	100%	100%
Charges générales d'exploitation	28%	27%	24%	26%	27%
Dotation aux amortissements et provisions	41%	39%	31%	51%	40%
Provisions pour risques de crédit	-13%	-14%	-10%	-16%	-14%
Pertes hors exploitation	0%	0%	0%	0%	0%
Impôt sur le bénéfice	11%	13%	14%	10%	17%
Marge de profit	33%	35%	41%	29%	31%

\*Données actualisées \*\*Données préliminaires

### VI.1.9 - Activité des établissements financiers

L'activité des établissements financiers est restée relativement faible à en juger par l'évolution du total de leurs actifs. Ces actifs ont atteint, à fin 2020, 110,0 milliards de dinars, en baisse de 2,3 % par rapport à leur niveau à fin 2019 (113,0 milliards de dinars). Le faible développement de l'activité de distribution de crédits des établissements financiers est lié à leurs ressources limitées puisqu'ils ne collectent pas de dépôts auprès du public et au fait qu'ils soient peu

actifs sur le marché financier, y compris sur le marché monétaire interbancaire.

Les ressources des établissements financiers à fin 2020 sont constituées des fonds propres à hauteur de 57,2 milliards de dinars, dont un capital social qui a augmenté de 4,5 milliards de dinars, passant de 44,7 milliards de dinars à fin 2019 à 49,2 milliards de dinars en 2020, des réserves pour 8,0 milliards de dinars et des emprunts obtenus pour un montant de 14,8 milliards de dinars.

Les crédits accordés par les établissements financiers ont baissé de (-6,5 %), passant de 73,6 milliards de dinars à fin 2019 à 68,8 milliards de dinars en 2020. Les bénéficiaires de ces crédits sont, en quasi-totalité, les entreprises privées pour un montant de 68,6 milliards de dinars dont 61,6 milliards de dinars de crédits-bails. Quant aux crédits distribués aux ménages, principalement à moyen terme, ils sont pratiquement insignifiants à fin 2020 avec un encours de 30,7 millions de dinars contre 32,2 millions de dinars à fin 2019.

## VI.2 – DEVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE BANCAIRE

La présente section a pour objet de décrire les traitements des systèmes de règlements bruts de gros montants et paiements urgents (dénommé Algeria Real Time Settlement "ARTS") et de compensation des chèques et autres instruments de paiement de masse (dénommé Algérie Télé Compensation Interbancaire "ATCI") durant l'année 2020.

### VI.2.1 - Système ARTS

Durant l'année 2020, le Système ARTS a enregistré une volumétrie de 331 672 opérations pour un montant global de 89 758,439 milliards de dinars contre 353 455 opérations pour 95 759,280 milliards de dinars, soit une baisse de (-6,16 %) en volume et (-6,27 %) en valeur.

En termes de moyennes quotidiennes, le système a traité 1 306 opérations pour 353,380 milliards de dinars en 2020 contre 1 403 opérations pour 379,997 milliards de dinars durant l'année précédente.

Les virements de banque à banque ont représenté, durant l'année sous revue, un taux de 71,82 % du volume global des opérations, suivis par les opérations de banque centrale avec un taux de 26,36 % et enfin les soldes déversés par les systèmes exogènes (Systèmes ATCI et de règlement-livraison de titres) avec un taux de 1,82 %.

En valeur, les opérations de banque centrale ont représenté 64,11 % de la somme globale des virements traités par le Système, soit un peu plus de la moitié du montant global des virements échangés, alors que les opérations de banque à banque et les soldes des systèmes exogènes l'ont été pour 24,65 % et 11,24 % respectivement.

En ce qui a trait à la ventilation des virements traités par le Système ARTS en 2020 par tranches de montants, il importe de souligner que les transferts de fonds dont le montant unitaire dépasse les 100 millions de dinars, ont représenté les taux de 96,75 % en valeur et 13,50 % en volume. Quant aux virements urgents pour des montants inférieurs à 1 million de dinars, ils ont représenté les taux de 0,01 % en valeur et 6,75 % en volume.

### VI.2.2 - Système de télé-compensation des paiements de masse

Durant l'année 2020, le Système ATCI a traité un volume de 34,629 millions d'opérations pour une valeur de 16 140,316 milliards de dinars contre 26,815 millions d'opérations pour 17 474,087 milliards de dinars en 2019, soit une très forte augmentation de 29,14 % en volume contre une légère baisse de 7,63 % en valeur.

**Tableau VI.13 : Traitements du système ARTS durant l'année 2020 (par types d'opérations)**

Nature des opérations	Volume	Ratios	Valeur	Ratios
<b>Opérations de banque centrale (1+2+3+4)</b>	<b>87 418</b>	<b>26,36%</b>	<b>57 547,797</b>	<b>64,11%</b>
<b>Opérations de politique monétaire (1)</b>	<b>4 632</b>	<b>1,41%</b>	<b>40 526,196</b>	<b>45,15%</b>
<b>Opérations fiduciaires (2)</b>	<b>54 376</b>	<b>16,39%</b>	<b>6 072,108</b>	<b>6,77%</b>
<b>Opérations extérieures (3)</b>	<b>26 169</b>	<b>7,89%</b>	<b>8 216,991</b>	<b>9,15%</b>
<b>Opérations sur valeurs d'Etat (4)</b>	<b>2 241</b>	<b>0,67%</b>	<b>2 732,502</b>	<b>3,04%</b>
<b>Opérations de banque à banque</b>	<b>238 204</b>	<b>71,82%</b>	<b>22 121,955</b>	<b>24,65%</b>
<b>Soldes des systèmes exogènes</b>	<b>6 050</b>	<b>1,82%</b>	<b>10 088,687</b>	<b>11,24%</b>
<b>Total des opérations traitées en 2020</b>	<b>331 672</b>	<b>100,00%</b>	<b>89 758,439</b>	<b>100,00%</b>
<b>Total des opérations traitées en 2019</b>	<b>353 455</b>		<b>95 759,280</b>	
<b>Taux d'évolution (%)</b>	<b>-6,16%</b>		<b>-6,27%</b>	
<b>Moyenne quotidienne en 2019 (/254 JO)</b>	<b>1 306</b>		<b>353,380</b>	

Source d'information : Direction des Systèmes de paiement (Banque d'Algérie).

**Tableau VI.14 : Activités du système ATCI durant l'année 2020 (par types d'opérations)**
*Volume en millions d'opérations et valeurs en milliards de dinars*

Type d'opération	Volume	Valeur	Ratios Volume(%)	Ratios Valeur(%)
<b>Chèques</b>	<b>7,144</b>	<b>13 685,722</b>	<b>20,63%</b>	<b>84,79%</b>
<b>Effets de commerce</b>	<b>0,172</b>	<b>311,425</b>	<b>0,50%</b>	<b>1,93%</b>
<b>Virements</b>	<b>14,361</b>	<b>1 208,496</b>	<b>41,47%</b>	<b>7,49%</b>
<b>Prélèvements</b>	<b>0,032</b>	<b>712,262</b>	<b>0,09%</b>	<b>4,41%</b>
<b>Transactions par cartes</b>	<b>12,920</b>	<b>222,411</b>	<b>37,31%</b>	<b>1,38%</b>
<b>Total des opérations télécompensées en 2020</b>	<b>34,629</b>	<b>16 140,316</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>
<b>Total des opérations télécompensées en 2019</b>	<b>26,815</b>	<b>17 474,087</b>		
<b>Taux d'évolution (%)</b>	<b>29,14%</b>	<b>-7,63%</b>		
<b>Moyenne quotidienne en 2020 (/254 JO)</b>	<b>0,136</b>	<b>63,545</b>		

*Source d'information : CPI spa.*

Le Système a enregistré, durant la même année, une moyenne quotidienne de 133 336 opérations pour une valeur de 63,545 milliards de dinars contre 106 833 opérations pour 69,618 milliards de dinars durant l'année antérieure.

Les virements et les transactions monétiques télécompensés en 2020 représentent les parts les plus importantes avec des taux de 41,47 % et 37,31 % respectivement de la volumétrie globale des moyens de paiement échangés. A cet égard, il importe de préciser que ces moyens de paiement de nature essentiellement électronique ont pris largement le pas sur les autres moyens, notamment les chèques dont l'utilisation était prépondérante il y a quelques années.

En contrepartie, la valeur des chèques télécompensés en 2020 s'est élevée à un montant de 13 685,722 milliards de dinars sur une somme globale de 16 140,316 milliards de dinars, soit une quote-part de 84,79 %, alors que la quote-part des virements dont les montants télécompensables sont, faut-il le rappeler, inférieurs à un millions de dinars, a représenté un taux de 7,49 %.

Le Système ATCI a enregistré, durant l'année sous revue, un total de rejets s'levant à 212 012 opérations pour 598,404 milliards de dinars, soit un taux de rejet de 0,62 % en volume et 3,85 % en valeur.

Les effets de commerce (lettres de change et billets à ordre) ont été les plus impactés par les rejets avec des taux de 62,21 % en volume et 21,42 % en valeur et ce, en raison vraisemblablement de l'absence de dématérialisation.

A cet égard, il nous incombe de signaler qu'au début de l'année 2020, la Banque d'Algérie a promulgué l'instruction n°01-2020 du 16 février 2020 portant

normalisation de la Lettre de Change et du Billet à Ordre, complétée et modifiée par l'instruction n°02-2021 du 15 février 2021. Ainsi, les acteurs du système bancaire sont tenus de normaliser leurs effets de commerce et de les échanger sous forme totalement dématérialisée (enregistrements et images scannarisées des effets) et à prévenir, de cette façon, le recours aux motifs de rejets liés à la circulation des valeurs physiques entre les banques des créanciers et des débiteurs.

En termes d'évolution, le volume global des instruments de paiement télécompensés en 2020 a, par rapport à celui de l'année précédente, augmenté de 29,14 % en volume et ce, quand bien même les volumétries des chèques et des virements aient régressé de (-11,16 %) et (-0,61 %) respectivement.

A contrario, les transactions par cartes ont littéralement explosé avec un taux de 212,65 % et ce, par suite de la mise en œuvre de l'interopérabilité des switches de la SATIM et d'Algérie Poste depuis janvier 2020. Quant aux prélèvements, ils poursuivent leur ascension avec un taux d'accroissement de 48,53 % en passant de 21 628 à 32 125 prélèvements.

Selon les statistiques du CPI spa, opérateur du Système ATCI, pour l'année 2020, les retraits de fiduciaire sur les DAB/GAB ont représenté 92,85 % du volume global des transactions monétiques interbancaires et 98,01 % du total de leur valeur, ce qui reflète la nette tendance des porteurs de cartes à privilégier l'utilisation du cash sur les paiements électroniques. Preuve en est, comme le montre le tableau ci-dessous, des faibles taux d'utilisation des cartes en interbancaire pour les paiements sur TPE (auprès des commerçants accepteurs) et ceux sur internet (auprès des Web-marchands).

**Tableau VI.15 : Transactions par cartes durant l'année 2020**

*Volume en millions d'opérations et valeurs en milliards de dinars*

Type d'opération	Volume	Valeur	Ratios Volume(%)	Ratios Valeur(%)
<b>Retraits sur DAB/GAB</b>	<b>11,997</b>	<b>217,979</b>	<b>92,85%</b>	<b>98,01%</b>
<b>Paiements par cartes</b>	<b>0,920</b>	<b>4,409</b>	<b>7,12%</b>	<b>1,98%</b>
Dont paiements sur TPE	0,439	3,441	3,40%	1,55%
Dont paiements par internet	0,481	0,968	3,72%	0,43%
<b>Remboursements de paiements sur TPE</b>	<b>0,003</b>	<b>0,024</b>	<b>0,03%</b>	<b>0,01%</b>
<b>Total des transactions par cartes</b>	<b>12,920</b>	<b>222,411</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

*Source d'information : CPI spa.*

A cet égard, il nous incombe de signaler que selon les statistiques du GIE Monétique au 31 décembre 2020, il ressort que :

- 9 621 017 cartes (CIB et Edahabia) avaient été mises en circulation, dont 7 513 035 cartes étaient actives, soit 78,09 % des cartes émises ;
- Un parc monétique de 3 030 DAB/GAB et 33 816 TPE est mis à la disposition des porteurs de cartes et des commerçants accepteurs, soit une moyenne d'un DAB/GAB pour 2 480 porteurs actifs et d'un TPE pour 222 porteurs actifs ;
- 71 web-marchands étaient homologués contre 45 à fin 2019 ;
- En 2020, les établissements émetteurs de cartes (CIB et Edahabia) ont enregistré en intra bancaire et en interbancaire, un total de :
  - 58,429 millions de transactions de retraits pour 1 073,005 milliards de dinars contre 9,930 millions de transactions pour 164,116 milliards de dinars ;
  - 0,712 millions de transactions de paiements sur TPE pour 4,734 milliards de dinars contre 0,275 millions de transactions pour 1,917 milliards de dinars ;
  - 4,594 millions de transactions par internet pour 5,424 milliards de dinars contre 0,202 millions de transactions pour 0,504 milliards de dinars ;
- les porteurs de cartes ont utilisé, en 2020, leurs cartes pour effectuer des :
  - transactions de retraits sur DAB/GAB pour un montant moyen de 18 365,51 dinars par transaction ;
  - des transactions de paiement sur TPE pour un montant moyen de 6 648,88 dinars par transaction ;
  - des transactions de paiement par internet pour un montant moyen de 1 180,62 dinars par transaction.

### VI.2.3 - La centrale des risques

Le nombre de clients bénéficiaires de crédit déclarés, à fin 2020, par les banques et les établissements financiers à la centrale des risques de la Banque d'Algérie, a atteint 996 752 contre 1 002 177 en 2019, soit une baisse de 5,41 %. Les ménages (y compris les entrepreneurs individuels) représentent à eux seuls 97,14 % du nombre total de bénéficiaires de crédit, soit 968 267. L'encours de crédits de ces bénéficiaires (crédits par caisse, y compris les intérêts courus, et crédits par signature effectivement utilisés) a atteint 11 195,5 milliards de dinars, à fin décembre 2020, contre 10 312 milliards de dinars à fin décembre 2019, en hausse de 8,57 %. La part des crédits par caisse représente 79,5 % du total des crédits déclarés et celle des crédits par signature 16,3 %. Les intérêts courus s'élèvent, quant à eux, à 4,2 %.

Durant cette période de crise sanitaire, les difficultés de remboursement se sont confirmées à travers les déclarations effectuées à la centrale à fin 2020. En effet, les créances classées générées par ces crédits ont évolué à la hausse pour atteindre un montant de 1 238,3 milliards de dinars contre 1 086 milliards de dinars à fin 2019, soit une augmentation de 14,06 %.

D'ailleurs, et à l'effet d'atténuer l'impact de la crise sanitaire, sur l'activité économique et sur la solvabilité des emprunteurs, la Banque d'Algérie a pris des mesures exceptionnelles à travers la publication de l'instruction n°05-2020 du 06 avril 2020, modifiée et complétée, relative à l'allègement de certaines dispositions prudentielles applicables aux banques et établissements financiers. Ces mesures autorisent le report de paiement des tranches de crédits arrivant à échéance ou le rééchelonnement des créances de leurs clients bénéficiaires de crédit impactés par cette conjoncture défavorable.

#### **VI.2.4 - La centrale des impayés**

Les incidents de paiement déclarés à la centrale des impayés, à fin 2020, ont atteint 40 937 chèques correspondant à 75,77 milliards de dinars contre 49 204 chèques d'une valeur de 90,92 milliards de dinars en 2019, en baisse de 16,80 % en nombre et de 16,66 % en valeur. Le nombre de déclarations de régularisation est passé de 12 650 en 2019 à 10 716 en 2020, soit une baisse de 15,3 %.

Le nombre d'interdictions de chéquiers a également connu une tendance baissière, passant de 12 702 à fin 2019 à 10 816 à fin 2020, soit une diminution de 14,8 %. Sur 30 162 comptes concernés par les déclarations d'incidents de paiement 10 816 ont fait l'objet de déclaration d'interdiction de chéquiers, soit un taux de 36 %.

Les annulations et les levées d'interdiction de chéquiers, effectuées en application des dispositions réglementaires relatives à la prévention et à la lutte contre l'émission de chèques sans provision, ont atteint, à fin 2020, un nombre de 354 contre 391 en 2019, en baisse de (-9,46 %).

Le rapprochement des données générées par le système de télé-compensation des paiements de masse (ATCI) avec celles déclarées à la centrale des impayés, révèle que sur 51 360 chèques rejetés en télé-compensation durant l'année 2020 pour défaut de provision, seulement 33 993 chèques ont été déclarés à cette centrale, soit un taux de déclaration de 66 % contre un taux de 79 % à fin 2019.

Les chèques impayés déclarés par les banques demeurent concentrés sur la tranche comprise entre dix mille un (10 001) et un (1) million de dinars, soit 66,6 % du total des chèques rejetés.

La répartition par secteur juridique du nombre d'incidents de paiement déclarés montre que pour le secteur privé, la clientèle des «Particuliers» représente la part la plus importante avec 36,40 % du nombre d'incidents enregistrés par ce secteur durant l'année 2020. Tandis que pour le secteur public, les établissements à caractère industriel et commercial « EPIC » demeurent à l'origine de 91,97 % du nombre d'incidents de paiements enregistrés par ce secteur au cours de cette même année.



# **CONTROLE ET SUPERVISION BANCAIRE**



## CHAPITRE VII : CONTROLE ET SUPERVISION BANCAIRE

**L**a pandémie du Covid-19, qui a mis à rude épreuve l'économie mondiale, conjuguée à la détérioration des cours du pétrole, ont significativement impacté la sphère économique nationale en 2020. Si les mesures mises en place par les pouvoirs publics pour contenir la propagation de la Covid-19 ont contribué à ralentir la pandémie, celles-ci ont eu des effets différenciés sur la situation des divers secteurs d'activité.

Aussi, le ralentissement de l'activité économique a affecté la qualité des actifs des banques, se traduisant notamment par l'augmentation des créances non performantes et des provisions subséquentes, ce qui a réduit les capacités de financement de l'économie par les banques et établissements financiers.

Dans le souci d'atténuer les effets d'une telle conjoncture sur l'économie nationale, une batterie de mesures de soutien et d'accompagnement à l'attention des entreprises de production de biens et de services ont été initiées par la Banque d'Algérie, via un allègement du cadre monétaire, d'une part, et l'assouplissement exceptionnel de certaines normes prudentielles encadrant l'activité bancaire, d'autre part.

Sur le plan prudentiel, les banques et établissements financiers ont ainsi été dispensés de l'obligation de constitution du coussin de sécurité, tandis que le seuil minimum du coefficient de liquidité a été ramené à un niveau de 60 % au lieu de 100 %.

Ces dispositions, monétaires et prudentielles, qui ont relativement conforté la position des banques, notamment en termes de liquidité, ont largement contribué à redynamiser l'offre de financement, sans pour autant parvenir à rétablir le rythme de croissance des actifs bancaires prévalant avant 2019. En effet, la baisse des crédits enregistrée en 2019 a été laborieusement surmontée au cours du deuxième semestre 2020, donnant lieu, in fine, à un taux de croissance de seulement 3,05 %.

Les portefeuilles crédits des banques et établissements financiers ont continué à se détériorer durant l'année 2020, donnant lieu à l'augmentation des provisions pour risques spécifiques et la décélération du rythme de consolidation des résultats et des fonds propres.

Cette évolution des agrégats bilanciels a engendré une pression sur la situation prudentielle des banques et établissements financiers, notamment, en termes de liquidité.

Les importants concours consentis au titre des crédits consortiaux, conjugués à un accroissement du niveau des créances non performantes ont eu pour effet d'absorber les marges de liquidité et réduire les actifs liquides disponibles, au moment où les passifs exigibles ont marqué une relative augmentation. Il en est résulté un resserrement des coefficients de liquidité, dont le ratio global est tombé à hauteur de 72 %.

En revanche, le coefficient de solvabilité global du système demeure dans des proportions confortables, soit nettement supérieur aux exigences réglementaires en la matière.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en conformité avec les dispositions du règlement n°18-03 du 04 novembre 2018 relatif au capital minimum des banques et établissements financiers exerçant en Algérie modifié et complété, onze (11) établissements, dont huit (8) banques privées et trois (3) établissements financiers, ont satisfait à l'obligation d'augmentation de leur capital au cours du dernier trimestre de l'année 2020.

Conséquemment aux mesures d'assouplissement des normes réglementaires en matière de liquidité et de solvabilité, les cas de manquement à la réglementation prudentielle durant l'année 2020 ont été moins fréquents que ceux observés en 2019.

La typologie des cas de manquement n'a, quant à elle, pas changé en ce sens que le non-respect des ratios de division des risques et du coefficient minimum de liquidité continuent à prédominer.

La crise du Covid-19 n'a pas contraint la dynamique d'offre de nouveaux produits et services bancaires par les banques et établissements financiers, puisqu'un total de dix-sept (17) dossiers de lancement de nouveaux produits et services ont fait l'objet d'autorisation, conformément aux prescriptions du règlement n°20-01 du 15 mars 2020 fixant les règles générales en matière de conditions de banque applicables aux opérations de banque, et de l'instruction n°11-2020 du 27 octobre 2020, subséquente.

Sur le plan du développement des moyens de la supervision, la Banque d'Algérie a initié un projet portant migration du système de notation bancaire par le contrôle sur place, vers un dispositif de type SREP (Supervisory Review and Evaluation Process) qui sera conduit par le contrôle permanent.

Cette première étape d'un projet global de mise en place d'un nouveau système de supervision (SREP), envisagée sur un horizon à moyen terme, a été concrétisée par l'élaboration de dix (10) guides méthodologiques déclinant la nouvelle approche de notation des banques et établissements financiers, en sus d'une grille d'aide à l'attribution de la note globale et d'une fiche de notation résumant les notes attribuées à chacun des établissements concernés.

Le système SREP vise à renforcer la capacité de détection en amont des situations de fragilité des banques et établissements financiers, en vue d'initier des actions précoce d'amélioration et de redressement de l'institution, de fournir à l'autorité de supervision les principales conclusions des vérifications et lui proposer les actions de supervision appropriées, afin d'éviter des faillites bancaires, source d'instabilité financière et d'externalités économiques.

Par ailleurs, l'année 2020 a été marquée par l'organisation et la conduite d'un premier exercice croisé de stress testing de type top-down/Bottom-Up, jugé utile à plusieurs égards, notamment, par l'implication des banques dans l'application de scénarios de stress à leurs propres données, et l'anticipation de l'évolution de leur situation comptable et prudentielle en contexte de crise Covid-19, aidant ainsi les décideurs à prendre les mesures appropriées.

Un vaste projet de modernisation du système d'information, et d'implémentation d'un dispositif de déclaration en ligne par les banques et établissements financiers, des reportings et divers états, à l'attention des autorités monétaire et de supervision, a été initié par la Banque d'Algérie. Ce projet comporte notamment, la mise en place d'un reporting portant situation comptable unique des banques et établissements financiers.

### VII.1 - EVOLUTION DU CHAMP REGLEMENTAIRE

L'année 2020 a connu la promulgation de nombreux textes réglementaires et d'application portant sur différents domaines de l'activité bancaire, dont certains revêtent un caractère conjoncturel, pris dans

le cadre de la gestion des retombées de la Covid-19 sur la sphère bancaire.

- **Règlement 2020-01 du 15 mars 2020 fixant les règles générales en matière de conditions de banque applicables aux opérations de banque et les instructions d'application subséquentes, n°04-2020 du 2 avril 2020 et n°11-2020 du 27 octobre 2020**

Ce règlement définit les règles générales en matière de conditions de banque, notamment la rémunération, les tarifs et les commissions appliqués aux opérations de banque réalisées par les banques et établissements financiers, telles que définies par les articles 66 à 69 de l'ordonnance n°03-11, modifiée et complétée.

Il a, en particulier, institué la gratuité de certains services bancaires de base, défini le concept « nouveaux produits ou services bancaires » et précisé les conditions de leur commercialisation par les banques et établissements financiers. Les modalités pratiques sont précisées par l'instruction n°11-2020 du 27 octobre 2020.

Il renvoie à la fixation du niveau des commissions en matière d'opération de commerce extérieur à l'import et les transferts de revenus vers une instruction d'application, à savoir l'instruction n°04-2020 du 2 avril 2020.

Tout en consacrant la libre fixation du niveau des autres commissions prélevées par les banques et établissements financiers et des taux créditeurs et débiteurs, il prescrit que les taux d'intérêts effectifs globaux ne doivent pas dépasser les taux d'intérêts excessifs calculés par la Banque d'Algérie.

- **Règlement n°2020-02 du 15 mars 2020 définissant les opérations de banque relevant de la finance islamique et les conditions de leur exercice par les banques et établissements financiers, et l'instruction d'application subséquente n°03-2020 du 2 avril 2020**

Ce règlement définit le cadre régissant les opérations de banque relevant de la finance islamique, en instituant les règles qui leur sont applicables, les conditions de leur exercice par les banques et établissements financiers, ainsi que les conditions de leur autorisation préalable par la Banque d'Algérie.

L'instruction d'application n°03-20 du 2 avril 2020 donne les définitions des produits relevant de la finance islamique, énumérés à l'article 4 du règlement n°2020-02, susvisé, comme elle fixe les modalités

pratiques de leur mise en œuvre par les banques et établissements financiers.

• **Règlement n°2020-03 du 15 mars 2020 relatif au système de garantie des dépôts bancaires, et l'instruction d'application subséquente, n°13-2020 du 8 décembre 2020**

Ce règlement qui fixe les conditions de fonctionnement du fonds, les modalités et le seuil d'indemnisation, la règle de calcul des cotisations, a institué de nouvelles prescriptions applicables aux dépôts issus de la finance islamique.

A ce titre, la société en charge de la gestion du fonds de garantie des dépôts bancaires doit veiller à la tenue d'une comptabilité des primes inhérentes aux dépôts du « guichet finance islamique », distincte de celle relative aux opérations liées aux primes collectées sur les dépôts classiques.

Leur placement n'est toléré qu'en titres ou sukuks émis ou garantis par l'Etat et répondant aux préceptes de la Charia.

• **Règlement n°2020-08 du 7 décembre 2020 modifiant et complétant le règlement n°2018-03 du 4 novembre 2018 relatif au capital minimum des banques et des établissements financiers exerçant en Algérie**

La modification du règlement n°2018-03 intervient en contexte de crise Covid-19 et constitue une mesure d'allègement prudentiel supplémentaire, en ce sens que, la date butoir pour l'augmentation du capital minimum des banques et établissements financiers, initialement fixée au 31/12/2020, a été prorogée au 30/06/2021.

• **Règlement n°2020-09 du 28 décembre 2020 modifiant et complétant le règlement n°2009-02 du 26 mai 2009, modifié et complété, relatif aux opérations, instruments et procédure de politique monétaire, et les instructions d'application subséquentes, n°07-20 du 29 avril 2020 et n°08-20 du 29 avril 2020**

La principale modification introduite à la faveur de ce règlement est la définition du taux directeur comme taux d'intérêt applicable aux opérations principales de refinancement. Ce dernier est fixé et publié périodiquement par la Banque d'Algérie.

Au titre de l'année 2020, et dans le prolongement des mesures d'allègement initiées par la Banque d'Algérie

en faveur des banques, le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement a été ramené de 3,25 % à 3 % aux termes de l'Instruction n°07-20.

Dans le même contexte, l'instruction n°08-20 a relevé les seuils de refinancement applicables aux titres publics négociables donnés en garantie à la Banque d'Algérie par les contreparties aux opérations de politique monétaire, en modification de ceux fixés par l'instruction n°06-2016.

Ces seuils sont ainsi passés de 90 %, 80 % et 70 % à respectivement 95 %, 90 % et 85 %, pour les titres inférieurs à un an, de 1 à 5 ans, et supérieurs ou égaux à 5 ans.

• **Instructions portant fixation du taux de la réserve obligatoire**

Le taux de la réserve obligatoire que les banques doivent constituer sur les dépôts ont été ramenés de 10 % à 3 % et ce, dans la perspective de libérer des liquidités supplémentaires au profit de celles-ci, destinées à renforcer leur capacités de financement de l'économie.

• **Instructions portant mesures d'allègement Covid-19**

Les mesures exceptionnelles instituées à la faveur de l'instruction n°05-2020 du 6 avril 2020, portant mesures exceptionnelles d'allègement de certaines dispositions prudentielles applicables aux banques et établissements financiers, visent essentiellement à préserver l'économie nationale des retombées de la crise sanitaire mondiale du Covid-19, par la mobilisation de capacités de financements additionnels et l'accompagnement des entreprises de production de biens et de services, impactées par la crise.

Pour ce faire, la Banque d'Algérie a décidé de :

- exempter les banques et les établissements financiers de la constitution du coussin de sécurité ;
- abaisser le coefficient de liquidité de 100 % à 60 % ;
- possibilité de rééchelonnement ou de report d'échéance, sans incidence sur la qualité des créances.

Ces mesures sont maintenues au 31/12/2020.

• **Règlement n°2020-04 du 15 mars 2020 relatif au marché interbancaire des changes, des opérations de trésorerie devises et aux instruments de couverture du risque de change**

Ce règlement abroge le règlement n°2017-01 du 10 juillet 2017 relatif au marché interbancaire des changes et aux instruments de couverture du risque de change. Les prescriptions de ce texte portent, notamment, sur l'encadrement des opérations de changes au comptant et à terme, exécutées par les intervenants sur le marché interbancaire des changes.

Dans ce cadre, il convient de retenir la révision du cours de change que les banques facturent à leur clientèle, au titre des transactions dans lesquelles la Banque d'Algérie est contrepartie, ramené de 1 % à 1 % et ce, conformément aux dispositions de l'alinéa 2 de l'article 7 dudit règlement.

### VII.2 - ACTIVITE DE CONTROLE ET DE SUPERVISION

Le cadre institutionnel de la supervision bancaire, établi par l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003, modifiée et complétée, relative à la monnaie et au crédit, comprend une fonction d'agrément et de réglementation dévolue au Conseil de la Monnaie et du Crédit et, une fonction de contrôle et de surveillance bancaire assurée par la Commission Bancaire.

La Commission bancaire, en sa qualité d'autorité de contrôle prudentiel est chargée, notamment de :

- contrôler le respect par les banques et les établissements financiers des dispositions législatives et réglementaires qui leur sont applicables ;
- examiner les conditions d'exploitation des banques et des établissements financiers et de veiller à la qualité de leur situation financière ;
- veiller au respect des règles de bonne conduite de la profession ;
- sanctionner les manquements constatés.

La Banque d'Algérie est chargée d'organiser, pour le compte de la commission, ce contrôle par l'intermédiaire de ses agents.

La supervision bancaire en Algérie s'exerce sur la base d'un contrôle sur pièces permanent, et d'un contrôle sur place auprès des banques et établissements financiers. L'objectif étant de veiller à la sûreté et à la solidité des banques et établissements financiers, pris individuellement et du système bancaire dans son ensemble.

Cependant, l'exercice 2020 a constitué un double défi pour la supervision bancaire, qui devait assurer la

surveillance du système en proie aux retombées négatives de la crise sanitaire mondiale, avec des ressources significativement réduites, suite au confinement d'une bonne partie des effectifs et les mesures de prudence devant être observées, ayant requis de réduire la présence des inspecteurs sur place, compte tenu des risques encourus.

Dans ce contexte particulier, la surveillance a été axée sur le suivi à distance, via le contrôle sur pièces, selon les moyens disponibles.

#### VII.2.1 - Le contrôle sur pièces

Au titre du contrôle sur pièces, la Banque d'Algérie a relevé en 2020 cinquante-trois (53) cas de non-respect des normes prudentielles quantitatives applicables à la profession, et ce à travers l'exploitation des reportings légaux qu'elle reçoit des banques et établissements financiers .

La typologie des infractions, en dépit des mesures d'allègements monétaires et prudentiels effectives à partir de mars 2020, n'a pas été impactée, dans la mesure où les cas de non-conformité au coefficient minimum de liquidité et les ratios de division des risques continuent à prédominer, avec respectivement, 17 % et 41,5 % du total des cas de non-respect de la réglementation prudentielle.

Durant l'année 2020, la Banque d'Algérie a organisé et coordonné un premier exercice de stress testing de type Top-down/Bottom-up, en collaboration avec l'ensemble des banques de la place.

La Banque d'Algérie a proposé des scénarios tenant compte des répercussions de la crise sanitaire sur les portefeuilles de prêts et sur l'évolution des dépôts.

Il ressort globalement de cet exercice, que le système bancaire résiste bien en termes de solvabilité, tandis qu'en termes de liquidité, la batterie d'allègements prudentiels et monétaires, notamment, la révision à la baisse du taux de la réserve obligatoire, a été salvatrice pour faire face au stress de liquidité encouru par certaines banques.

#### VII.2.2 - Le contrôle sur place

Au titre du contrôle sur place, il a été réalisé au cours de l'exercice 2020, un plan de charge couvrant les quatre (4) volets suivants :

- missions de surveillance rapprochée ;
- missions de contrôle intégral (de notation bancaire) ;

- missions thématiques (évaluation du portefeuille engagements, liquidité et lutte anti blanchiment) ;
- missions d'enquêtes et d'investigations.

Ce plan de charge englobe aussi bien les missions inscrites au titre du programme annuel de contrôle pour l'exercice 2020, que des missions lancées au cours de l'exercice (2019), finalisées en 2020, et des missions ponctuelles décidées au cours de l'exercice sous revue.

### VII.3 - TRAVAUX DE MODERNISATION DE LA FONCTION DE SUPERVISION

Au cours de l'exercice 2020, un projet portant migration du système de notation bancaire par le contrôle sur place, vers un dispositif de type SREP (Supervisory Review and Evaluation Process) relevant du contrôle permanent, a été initié par la Banque d'Algérie.

L'applicatif de stress testing, acquis par la Banque d'Algérie est appelé à évoluer, notamment en tant que composante essentielle dans le processus SREP.

Le passage du système CAMELS vers le SREP est envisagé sur un horizon de moyen terme (05 ans). Ce faisant, la Banque d'Algérie continue à prioriser ses actions de supervision en fonction de la matrice de notation issue du système de notation CAMELS.

Ce nouveau système de notation est alimenté par 4 piliers fondamentaux qui se complètent entre eux, en fournissant les données nécessaires à la notation, aussi bien d'ordre quantitatif que qualitatif.

En plus des deux premiers piliers basés sur l'appréciation de la Gouvernance et le modèle d'affaires, il est prévu de compléter le système dans une étape ultérieure par des outils permettant d'associer les banques et établissements financiers dans le nouveau système de notation, via les processus ICAAP et ILAAP.

L'Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP) est un document portant sur l'adéquation des fonds propres des banques et établissements financiers par rapport aux risques encourus.

Le rôle du superviseur consistera à évaluer l'adéquation effective des fonds propres d'une banque ou d'un établissement financier aux risques encourus.

L'Internal Liquidity Adequacy Assessment Process (ILAAP) est un document dans lequel seront décrits les risques inhérents à la liquidité.

Ce document contiendra une démonstration chiffrée que la banque détient des liquidités adéquates, qui fera l'objet de vérification par le superviseur.

Les deux processus ICAAP et ILAAP donnent lieu à une évaluation interactive et doit aboutir à un « compromis » sur les actions appropriées à mettre en place.

### VII.4 -LES AUTRES ACTIVITES DE CONTROLE MICROPRUDENTIEL

Dans le cadre des activités de contrôle microprudentiel, la Banque d'Algérie a poursuivi les travaux de vérifications et de contrôle portant : examen préalable des dossiers relatifs à l'agrément des dirigeants, aux conditions d'installation de banques ou d'établissements financiers, aux bureaux de représentation, aux conditions d'ouverture et de transfert de guichets bancaires et également l'étude des dossiers portant cession d'actions, augmentation de capital, en sus du traitement des demandes relatives à la désignation et/ou renouvellement de mandats des commissaires aux comptes et de mises sur le marché de nouveaux produits. De plus la Banque d'Algérie assure le traitement de requêtes diverses introduites par la clientèle des banques.

Ainsi, la Banque d'Algérie a procédé à l'examen et l'étude de :

- 87 dossiers d'agréments de dirigeants ;
- 88 dossiers de demandes d'autorisations ;
- 73 demandes relatives à l'ouverture, le transfert et la levée de réserves des agences bancaires ;
- 25 dossiers d'appréciation, de candidatures pour des mandats de Commissariat aux comptes, de banques et établissements financiers, dont 11 nouvelles désignations et 14 renouvellements.

En outre et durant l'année 2020, dix (10) banques et établissements financiers de la place, ont mis sur le marché un ou plusieurs nouveaux produits et services bancaires, relatifs à la finance islamique, à la monétique et à la digitalisation notamment.

Dans le cadre de la protection des consommateurs de services financiers et l'amélioration de l'inclusion financière, la Banque d'Algérie a traité 64 requêtes et doléances de la clientèle des banques durant l'année 2020.



**CHAPITRE VIII**

---

---

---

# **POLITIQUE MONETAIRE**



## CHAPITRE VIII : POLITIQUE MONETAIRE

**+7,5% (2020)**  
**-0,8% (2019)**

**Croissance de la masse monétaire**

**+9,2% (2020)**  
**-3,7% (2019)**

**Croissance de M1**

**L**e présent chapitre présente l'évolution des principaux agrégats de la sphère monétaire en 2020 en lien avec celles des comptes extérieurs et des comptes publics, dans un contexte de crise sanitaire sans précédent.

### VIII.1 - LES PRINCIPAUX DEVELOPPEMENTS MONETAIRES

Après avoir enregistré un repli de (-0,78 %) en 2019, la masse monétaire au sens large M2 s'est accrue de 7,47 % en 2020, passant de 16 506,63 milliards de dinars à fin 2019 à 17 740,01 milliards de dinars à fin 2020.

L'agrégat monétaire au sens de M1 a progressé, quant à lui, de 9,2 % à fin 2020, contre une diminution de (-3,7 %) en 2019. En effet ceci est dû à l'effet conjugué de l'augmentation de la circulation fiduciaire hors banques de 12,9 % contre 10,4 % en 2019 et celle des dépôts auprès du Trésor et du CCP qui ont progressé de 53,5 % et de 32,9 % respectivement, en dépit d'une croissance négative des dépôts à vue, qui ont évolué de (-3,2 %) contre (-19 %) en 2019. En effet, cette

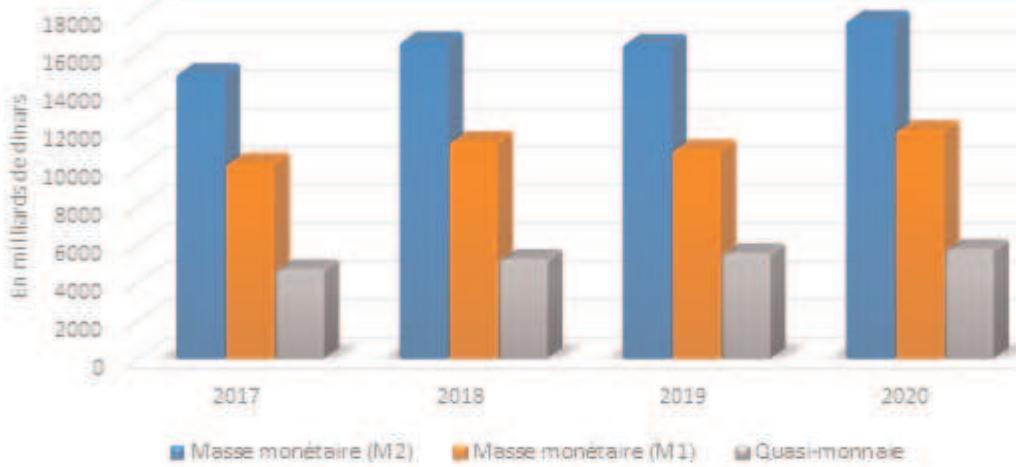
variation est imputable à la baisse des dépôts à vue de SONATRACH de (-46,1 %) à fin 2020, contre une baisse de (-71,3 %) en 2019.

Hors dépôts de SONATRACH, la masse monétaire M2 a augmenté de 9,4 % en 2020 contre 3 % en 2019. Parallèlement, la quasi-monnaie a connu une légère hausse de 4,1 % à fin 2020, où elle a atteint 5 756,59 milliards de dinars contre 5 531,44 milliards de dinars à fin 2019.

Il est notable aussi, l'augmentation de la part de la circulation fiduciaire dans M2 qui s'est élevée à 34,6 % en 2020 contre 33 % en 2019 et 29,6 % en 2018.

Hors dépôts à vue du secteur des hydrocarbures, les dépôts à vue dans les banques commerciales ont baissé de (-1,1 %) à raison de (-14,1 %) pour les dépôts du secteur public économique hors hydrocarbures et 10,9 % pour ceux du secteur privé (entreprises et ménages) ; les dépôts à vue non répartis selon le secteur juridique ayant augmenté de 1,89 %.

**Graphique VIII.1 : Evolution de la masse monétaire**



Graphique VIII.2 : Structure de la masse monétaire



**+12,9%**

#### Evolution de la circulation fiduciaire hors banque

Quant aux dépôts à terme, ils ont augmenté de 4,1 % (7,4 % pour les dépôts à terme hors secteur des hydrocarbures) à raison de (-7 %) pour les dépôts du secteur public économique et 8,9 % pour ceux du secteur privé dont la part dans les dépôts à terme hors hydrocarbures est de 74,9 %.

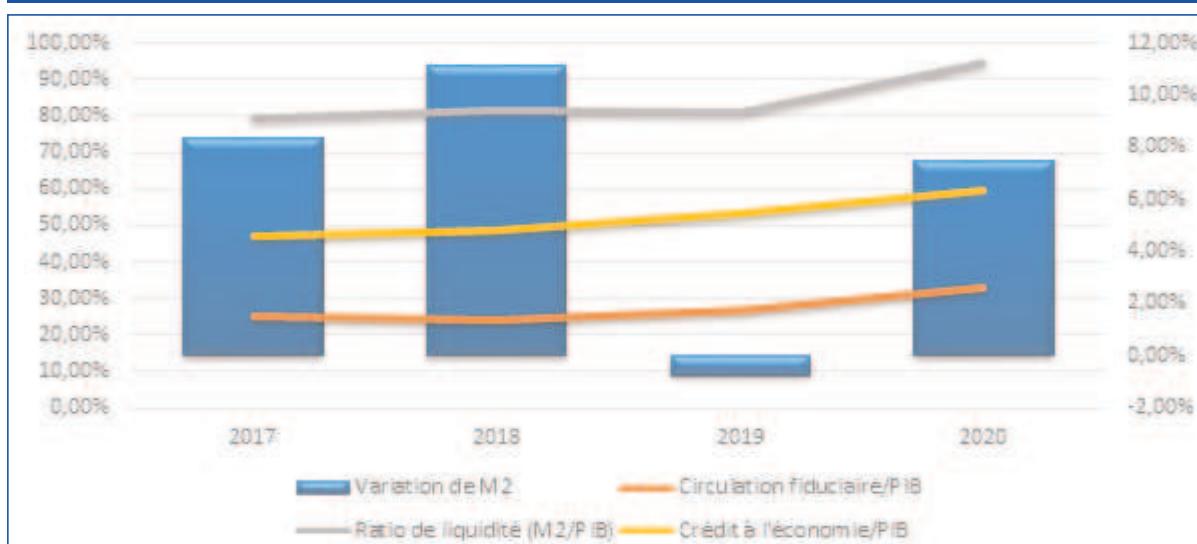
En ce qui concerne les contreparties de la masse monétaire qui constituent la source de la création monétaire, leurs évolutions se déclinent comme suit :

**+37,6%**

#### Croissance des dépôts auprès du trésor et du CCP

- Les avoirs extérieurs nets (réserves de change exprimées en dinars, AEN) ont encore diminué de (-14,2 %) en 2020, un taux inférieur (en valeur absolue) à celui enregistré en 2019 (-19,9 %) et celui en 2018 (-15,5 %), soit d'un montant de 1080,4 milliards de dinars. Cette diminution des AEN exprimée en dinars en dessous du niveau des flux nets négatifs du solde global de la balance des paiements (équivalent dinars de 16,369 milliards de dollars, soit 2076,1 milliards de dinars)

Graphique VIII.3 : Indicateurs monétaires



**-3,2%****Croissance des dépôts à vue**

s'explique principalement par la dépréciation du cours de change du dinar vis-à-vis du dollar (6,3 % en moyenne annuelle) et une appréciation de l'euro face au dollar de près de 2 % (principales monnaies composant les réserves de change). De plus, ces avoirs extérieurs nets ne couvrent que 54,4 % de la masse monétaire au sens de M1, un taux inférieur à celui enregistré en 2019 (69,2 %) et en 2018 (83,2 %). Ce taux dépassait largement les 100 % depuis 2011 jusqu'en 2017 (en suivant une tendance baissière : 195 % en 2011 et 109,36 % en 2017).

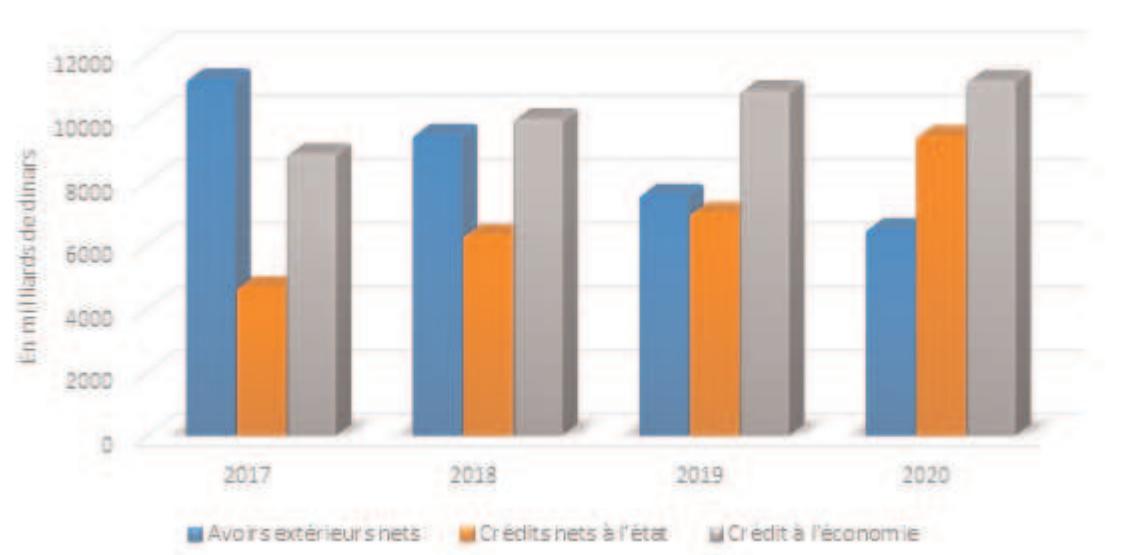
- Les crédits nets à l'état ont augmenté de 34,4 %, passant de 7019,9 milliards de dinars à fin 2019 à 9433,8 milliards de dinars à fin 2020. Cette évolution est positivement corrélée avec celle des créances de la Banque d'Algérie sur le Trésor qui passent de 4782,4 milliards de dinars à fin 2019 à 6480,3 milliards de dinars à fin 2020 et aussi celle des créances des banques commerciales sur l'Etat, passant de 1 051,1 milliards de dinars à 1 320,8 milliards de dinars, soit une progression de 25,7 %.

**2,8%****Crédits accordés aux entreprises publiques,  
hors rachats de créances non performantes**

- En dépit de la crise sanitaire et ses impacts économiques et financiers, les crédits à l'économie, hors rachats de créances, se sont accrus de 3 % en 2020 (8,8 % en 2019). Un taux qui demeure faible comparativement à celui de la masse monétaire au sens large M2. Leurs encours sont passés de 10 857,8 milliards de dinars en 2019 à 11 181,3 milliards de dinars en 2020.

L'évolution des contreparties de la masse monétaire M2 indique que ce sont les crédits à l'état qui concourent le plus à l'évolution de la masse monétaire M2 en 2020.

L'expansion de la masse monétaire au sens large M2 en 2020 est le résultat des flux positifs de crédits nets à l'Etat et des crédits à l'économie. Les premiers se sont établis à 2 413,9 milliards de dinars d'injection nette de monnaie dans les circuits bancaires à fin 2020 contre 694,4 milliards de dinars à fin 2019 (+1697,9 milliards de la Banque centrale et +269,7 milliards de dinars des banques commerciales) et les seconds à 323,5 milliards de dinars.

**+3,2%****Crédits accordés  
aux entreprises privées et ménages****Graphique VIII.4 : Contreparties de la masse monétaire**

Par secteurs juridiques et institutionnels et sur la base de la situation monétaire consolidée, les crédits accordés aux entreprises publiques, hors rachats de créances non performantes, ont atteint 5629,5 milliards de dinars à fin 2020, en progression de 2,8 % par rapport à fin 2019, contre 5385,3 milliards de dinars de crédits accordés au secteur privé (entreprises et ménages), soit un accroissement de 3,2 %. Ainsi, l'évolution des crédits au secteur public économique s'est accrue presque au même rythme que celui du secteur privé ; contrairement aux deux dernières années (2019 et 2018) et dont la part dans le total des crédits est de 51,8 %.

La part des crédits au secteur privé, dans le total des crédits à l'économie, est restée quasiment constante, elle est passée de 48,1 % à fin 2019 à 48,2 % à fin 2020.

Dans les crédits au secteur privé, les crédits accordés aux ménages, qui sont essentiellement des crédits hypothécaires, ont atteint 917,97 milliards de dinars à fin décembre 2020 contre 881,58 milliards de dinars à fin décembre 2019, soit une hausse de 4,13 % contre 15,31 % en 2019. Par maturité, l'évolution de la structure des crédits, hors rachats de créances, la part des crédits à long terme est restée stable elle passe de 56,9 % en 2019 à 56,5 % ; celle des crédits à moyen terme baissant à 14,8 % en 2020 contre 15,3% en 2019 et 16,9 % en 2018 et celle des crédits à court terme progressant à 28,7 % en 2020 contre 27,7 % en 2019. Les crédits considérés comme des crédits d'investissement (à moyen et long terme) représentent, en 2020, 71,3 % contre 72,3 % en 2019 des crédits totaux.

Par maturité et par secteur juridique, l'évolution des crédits en 2020 indique que les banques privées accordent 11,7 % des crédits totaux contre 12,1 % en 2019.

Mais si leurs parts dans les crédits à court et moyen termes sont encore relativement élevées, respectivement 25,7 % et 22,3 %, et en phase avec leur poids dans l'activité bancaire globale (total actifs), en revanche, leur part dans les crédits à long terme est insignifiante (1,9 %). De plus, sous l'angle du financement de l'investissement (crédits à moyen et long terme), les banques privées y sont peu présentes puisque leur part dans ce type de financement n'est que de 6 %. Cela étant, les crédits d'investissement à long terme sont majoritairement des crédits destinés aux grandes entreprises publiques, notamment du secteur de l'énergie et de l'habitat, décidés par les autorités publiques et dont l'encours est hors de portée

des ressources des banques privées.

Enfin, le ratio dépôts collectés/crédits bancaires<sup>1</sup>, dont la baisse depuis 2014 indiquait la diminution de l'excédent des ressources collectées par les banques sur les crédits distribués est resté quasiment stable passant de 0,91 en 2019 à 0,89 en 2020.

### VIII.2 -MARCHE MONETAIRE ET LIQUIDITE BANCAIRE

**-42,6%**

**Liquidité bancaire**

**3,52% (décembre 2020)**

**Taux d'inflation en glissement annuel**

- Au cours des neuf premiers mois de 2020, la liquidité bancaire s'est fortement contractée, passant de 1 100,9 milliards de dinars à fin 2019 à 461,8 milliards de dinars à fin septembre 2020, soit une baisse de 639,1 milliards de dinars (-58,1 %), en raison du déficit du compte courant de la balance des paiements et de l'impact économique de la pandémie de Covid-19. Néanmoins, les mesures de politique monétaire décidées par la Banque d'Algérie en 2020 ont permis d'améliorer le niveau de la liquidité bancaire, qui a atteint 632,1 milliards de dinars à fin 2020, soit une hausse de 36,9 % par rapport à fin septembre 2020.

L'analyse des facteurs autonomes de la liquidité bancaire permet d'en comprendre l'évolution en 2020 par rapport à l'année 2019 :

- Dans un contexte de dépréciation du cours annuel moyens du dinar face au dollar de près de 6,3 %, les avoirs extérieurs nets (AEN ; réserves de change exprimées en dinars) ont poursuivi leur diminution, passant de 7598,7 milliards de dinars à fin 2019 à 6 518,32 milliards de dinars. Toutefois, au titre du déficit du solde global de la balance des paiements, la variation de la liquidité bancaire a été de (-16,4) milliards de dollars contre (-16,9) milliards de dollars en 2019.

- Les crédits nets à l'état ont augmenté de 34,4 %, passant de 7 019,9 milliards de dinars à fin 2019 à 9 433,8 milliards de dinars à fin 2020. Par créancier, les crédits nets à l'Etat de la Banque d'Algérie ont augmenté de 1697,9 milliards de dinars (contre 924,5 milliards de dinars en 2019), passant de

<sup>1</sup>Crédits et dépôts (hors dépôts en garantie) dans les banques commerciales

4 782,4 milliards de dinars à fin 2019 à 6 480,3 milliards de dinars à fin 2020. En revanche, les crédits des banques commerciales à l'Etat ont augmenté de 269,7 milliards de dinars à fin 2020, passant de 1051,1 milliards de dinars en 2019 à 1320,8 milliards de dinars en 2020.

- La circulation fiduciaire, hors Banque d'Algérie, a augmenté de 703,1 milliards de dinars, soit d'un montant beaucoup plus élevé qu'en 2019 et 2018 où elle avait crû, respectivement, de 510,8 et 209,9 milliards de dinars. La forte hausse de 2020 traduit une accélération de la transformation des dépôts en monnaie fiduciaire et constitue un facteur autonome de diminution de la liquidité bancaire.

La liquidité bancaire générée par les facteurs autonomes a enregistré, durant l'année 2020, une baisse de (-54,71%). Cette baisse de la liquidité bancaire est expliquée essentiellement par la forte baisse des Avoirs Extérieurs Nets (AEN), en relation avec le solde global de la balance des paiements, et la hausse de la Circulation Fiduciaire (CF), au-delà des habitudes de détention de cette dernière notamment par les ménages durant la période de crise sanitaire.

Cette contraction de la liquidité bancaire a conduit la Banque d'Algérie à prendre des mesures afin d'y remédier, notamment la baisse du taux des réserves obligatoires le ramenant à 6 % le 15 mai 2020 et 3 % le 15 septembre 2020, l'augmentation des seuils de refinancement des titres publics négociables, l'allongement de la durée du refinancement de sept (7) jours à un (1) mois et la satisfaction totale des demandes de refinancement des banques.

Ces dispositifs ont été mis en place afin de soutenir l'activité économique et surtout, afin de mieux prendre en compte les impacts économiques de la crise sanitaire de 2020.

En effet, adossées à la gestion prévisionnelle hebdomadaire de la liquidité bancaire, ces opérations ont permis de stimuler davantage le marché monétaire interbancaire en 2020, de sorte que les montants fin de période transigés sur le segment des opérations au jour le jour ont atteint 20,3 milliards de dinars et 30,7 milliards de dinars pour le segment à terme contre, 27,4 milliards de dinars sur le marché au jour le jour et 10,7 milliards de dinars sur le marché à terme à fin 2019.

Quant aux taux d'intérêt moyens pondérés des opérations interbancaires à terme, ils ont évolué dans une fourchette de taux compris entre 1,98 % et 3,08 %,

alors qu'en 2019, ils ont évolué dans un intervalle de 2,09 % et 4,39 %.

Sur l'autre segment du marché monétaire, il a été observé une hausse de 12,5 % de l'encours des émissions des valeurs d'Etat par voie d'adjudication. Cette hausse est plus faible que celle constatée en 2019 (30,2 %) dont l'encours est passé de 1280,3 milliards de dinars à fin 2019 à 1439,8 milliards de dinars à fin 2020.

En ce qui concerne les taux de rendement des différents types de titres de l'Etat, ils ont nettement augmenté et se sont situés, à fin 2020 :

- entre 2,18 % et 3,00 % pour les bons du Trésor à court terme (BTC) de 13 et 26 semaines contre 2,18 % à 2,50 % en 2019,
- entre 4,80 % et 5,23 %, pour les bons du Trésor assimilables (BTA) de 1 à 5 ans, contre 4,80 % et 4,88 % en 2019,
- entre 4,92 % et 4,82 % pour les obligations assimilables du Trésor (OAT) de 7 à 15 ans, contre 4,77 % et 4,71 % en 2019.

Rapportés au montant total des titres adjugés (1007,9 milliards de dinars), les BTC à treize (13) et vingt-six (26) semaines émis sur le marché primaire en 2020, demeurent inchangés par rapport à l'année 2019, représentant 36 % du montant total adjugé, les BTA 59 % (contre 43% en 2019) et les OAT 5 % (contre 9 % en 2019).

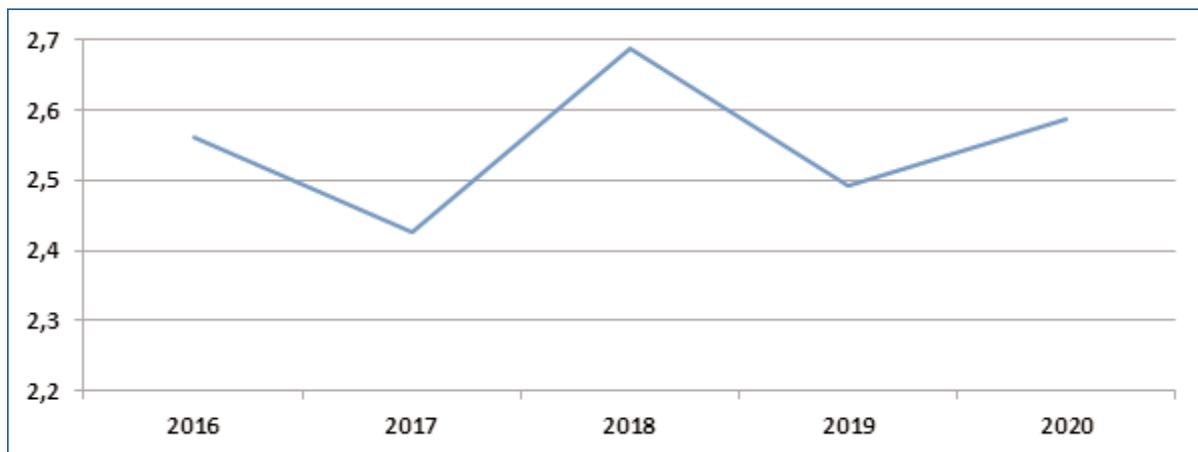
### VIII.3 - PROGRAMMATION FINANCIERE ET CONDUITE DE LA POLITIQUE MONETAIRE

La Banque d'Algérie assure périodiquement (en début de chaque année) la programmation financière, en matière d'évolution des agrégats de monnaie et de crédit cohérents avec l'objectif d'inflation de 4 %.

Les objectifs d'inflation et d'agrégats de monnaie et de crédits ont été projetés sur la base de l'hypothèse du prix moyen du baril de pétrole (sahara blend) qui reflète les estimations du FMI pour l'année 2020. En effet, les prévisions ont abouti à un taux de 5,1 % pour la croissance de la masse monétaire M2, contre une réalisation de 7,5 % et de 2,8 % pour les crédits à l'économie contre un taux de croissance effectif de 3%.

La Banque d'Algérie propose également des instruments de politique monétaire pour atteindre son objectif ultime, à savoir la stabilité des prix qui a été institué explicitement en août 2010.

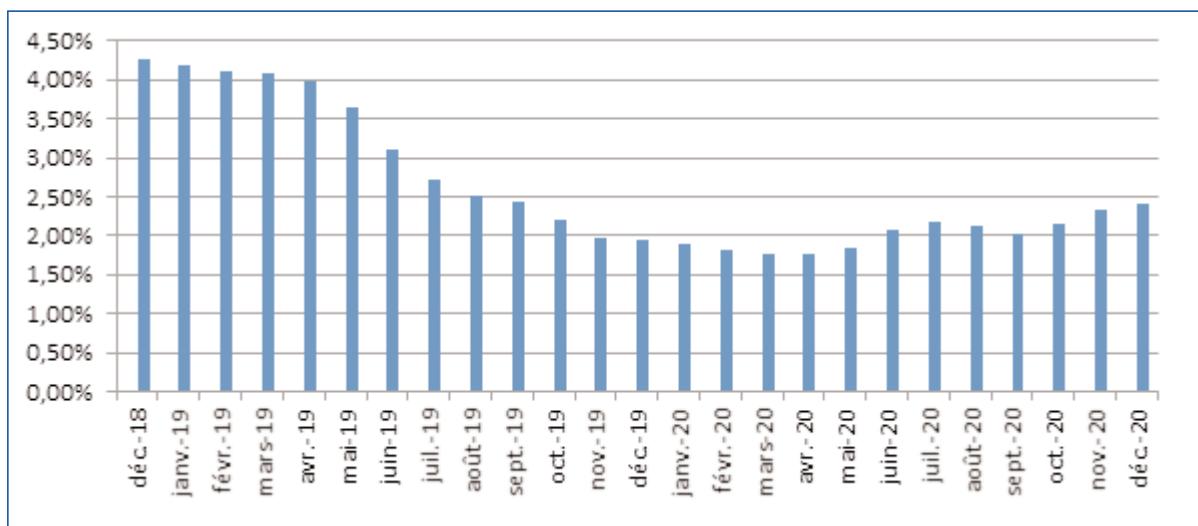
**Graphique VIII.5 : Evolution du multiplicateur monétaire (Masse monétaire / Base monétaire)**



En ce qui concerne l'inflation observée, le rythme annuel moyen de progression de l'indice des prix à la consommation a connu un léger relèvement passant de 1,95 % en 2019 à 2,42 % en 2020. Il y a lieu de rappeler que cet accroissement vient après trois années consécutives de décélération.

En glissement annuel (décembre 2020 par rapport à décembre 2019), l'inflation est passée de 2,43 % en décembre 2019 à 3,52 % en décembre 2020. En effet, les biens alimentaires se sont accrûs de 2,46 % avec 1,97 % pour les produits agricoles frais et 2,93 % pour les produits alimentaires industriels. Quant aux biens manufacturés et les services, ils ont enregistré des hausses respectives de 5,89 % et 0,94 %.

**Graphique VIII.6 : Evolution du taux d'inflation en moyenne annuelle**





# **TABLEAUX STATISTIQUES**



---

# SOMMAIRE

<b>TABLEAU 1 : Origine et emploi des ressources aux prix courants</b>	93
<b>TABLEAU 2 : Répartition sectorielle du PIB aux prix courants</b>	94
<b>TABLEAU 3 : Répartition sectorielle de la croissance du PIB réel</b>	95
<b>TABLEAU 4 : Indice de la production industrielle des entreprises publiques</b>	96
<b>TABLEAU 5 : Indices des prix à la consommation (Grand Alger)</b>	97
<b>TABLEAU 6 : Revenu des ménages</b>	98
<b>TABLEAU 7 : Population active, emploi et chômage</b>	99
<b>TABLEAU 8 : Situation des Opérations du Trésor</b>	100
<b>TABLEAU 9 : Recettes de l'Administration Centrale</b>	101
<b>TABLEAU 10 : Dépenses de l'Administration Centrale</b>	102
<b>TABLEAU 11 : Dette publique intérieure de l'Administration Centrale</b>	103
<b>TABLEAU 12 : Situation monétaire (y compris caisse d'épargne)</b>	104
<b>TABLEAU 13 : Situation de la Banque d'Algérie</b>	105
<b>TABLEAU 14 : Répartition des crédits à l'économie par maturité</b>	106
<b>TABLEAU 15 : Répartition des crédits à l'économie par secteur</b>	107
<b>TABLEAU 16 : Indicateurs de solidité financière des banques</b>	108
<b>TABLEAU 17/1 : Balance des paiements évaluée en US dollars</b>	109
<b>TABLEAU 17/2 : Balance des paiements évaluée en dinars</b>	110
<b>TABLEAU 18 : Composition des import. &amp; des export. par groupe de produits</b>	111
<b>TABLEAU 19 : Exportations des hydrocarbures</b>	112
<b>TABLEAU 20 : Encours et structure de la dette extérieure</b>	113



**TABLEAU 1 : ORIGINE ET EMPLOI DES RESSOURCES AUX PRIX COURANTS**

	2016	2017	2018	2019*	2020**
(En milliards de dinars)					
Produit Intérieur Brut	17 514,6	18 876,2	20 452,3	20 428,3	18 723,5
Dépense Intérieure Brute	19 998,3	20 774,5	21 746,0	21 743,4	20 532,4
Consommation	11 104,8	11 611,3	12 076,4	12 348,2	12 556,7
Publique	3 658,8	3 577,1	3 508,1	3 461,8	3 697,5
Privée	7 446,0	8 034,2	8 568,3	8 886,4	8 859,2
Investissement brut	8 893,5	9 163,2	9 669,6	9 395,2	7 975,7
Formation brute de capital fixe	7 544,3	7 698,0	8 211,3	7 904,6	7 540,7
Variations de stocks	1 349,2	1 465,2	1 458,3	1 490,6	435,0
Épargne intérieure brute	6 409,8	7 264,9	8 375,9	8 080,2	6 166,8
(En pourcentage du PIB)					
Produit Intérieur Brut	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Dépense Intérieure Brute	114,2	110,1	106,3	106,4	109,7
Consommation	63,4	61,5	59,0	60,4	67,1
Publique	20,9	19,0	17,2	16,9	19,7
Privée	42,5	42,6	41,9	43,5	43,4
Investissement brut	50,8	48,5	47,3	46,0	42,6
Formation brute de capital fixe	43,1	40,8	40,1	38,7	40,3
Variations des stocks	7,7	7,8	7,1	7,3	2,3
Épargne intérieure brute	36,6	38,5	41,0	39,6	32,9

\* Données actualisées

\*\* Données provisoires

Source : Office National des Statistiques

## Annexes : Tableaux statistiques

**TABLEAU 2 : RÉPARTITION SECTORIELLE DU PIB AUX PRIX COURANTS**

	2016	2017	2018	2019*	2020**
Hydrocarbures				(En milliards de dinars)	
	3 025,6	3 699,7	4 548,8	3 990,4	2 378,8
Autres secteurs (valeurs ajoutées)	13 093,4	13 699,1	14 359,8	14 823,5	14 798,1
Agriculture	2 140,3	2 219,1	2 421,6	2 529,1	2 631,4
Industries hors hydrocarbures	979,3	1 040,8	1 109,4	1 165,7	1 176,4
Bâtiments et travaux publics + scés pétroliers	2 072,9	2 203,7	2 346,6	2 492,0	2 462,2
Services hors administrations publiques	4 841,3	5 163,5	5 479,4	5 583,9	5 361,3
Services des administrations publiques	3 059,6	3 072,0	3 002,8	3 052,8	3 166,8
Droits et taxes à l'importation	1 395,6	1 477,4	1 543,7	1 614,4	1 546,6
<b>Produit Intérieur Brut</b>	<b>17 514,6</b>	<b>18 876,2</b>	<b>20 452,3</b>	<b>20 428,3</b>	<b>18 723,5</b>
Hydrocarbures				(En pourcentage du PIB)	
	17,3	19,6	22,2	19,5	12,7
Autres secteurs	74,8	72,6	70,2	72,6	79,0
Agriculture	12,2	11,8	11,8	12,4	14,1
Industries hors hydrocarbures	5,6	5,5	5,4	5,7	6,3
Bâtiment et travaux publics	11,8	11,7	11,5	12,2	13,2
Services hors administrations publiques	27,6	27,4	26,8	27,3	28,6
Services des administrations publiques	17,5	16,3	14,7	14,9	16,9
Produit Intérieur Brut				(Variation annuelle en pourcentage)	
Hydrocarbures	-3,5	22,3	23,0	-12,3	-40,4
Autres secteurs	7,1	4,6	4,8	3,2	-0,2
dont : Agriculture	10,6	3,7	9,1	4,4	4,0
Industries hors hydrocarbures	6,5	6,3	6,6	5,1	0,9
Bâtiment et travaux publics + sp	8,1	6,3	6,5	6,2	-1,2
Bâtiment hors administrations publiques	6,3	6,7	6,1	1,9	-4,0
Services des administrations publiques	5,5	0,4	-2,3	1,7	3,7
<b>Produit Intérieur Brut</b>	<b>4,8</b>	<b>7,8</b>	<b>8,3</b>	<b>-0,1</b>	<b>-8,3</b>

\* Données actualisées

\*\* Données provisoires

Source : Office National des Statistiques

**TABLEAU 3 : RÉPARTITION SECTORIELLE DE LA CROISSANCE DU PIB RÉEL**

	2016	2017	2018	2019*	2020**
(En pourcentage)					
Hydrocarbures	7,7	-2,4	-6,4	-4,9	-10,2
Autres secteurs (hors hydrocarbures)	2,2	2,0	3,0	2,4	-3,6
Agriculture	1,8	0,6	3,5	2,7	1,6
Industrie hors hydrocarbures	3,8	4,8	3,9	3,8	-1,7
Mines et carrières	1,3	-6,1	18,1	-0,2	0,8
Énergie et eau	4,4	7,7	3,2	5,0	-2
Industries agro-alimentaires	5,2	5,2	3,7	2,5	2,1
Chimie, plastiques, caoutchouc	3,7	1,6	5,8	1,1	1,2
Textiles, confection, bonneterie	0,5	10,9	1,9	4,3	-5,7
Cuir et chaussures	0,1	-1,9	5,9	5,3	-12,4
Matériaux de construction	6,0	7,4	3,4	-1,3	-2,0
Bois, papiers et lièges	11,9	10,0	6,5	1,0	-8,1
Industries diverses	-11,7	1,6	2,8	5,4	0,4
Bâtiments et travaux publics + services pértoliers	5,0	4,6	5,2	3,8	-3,1
Services hors administrations publiques	2,8	3,7	3,6	3,0	-6,8
Services des administrations publiques	1,8	0,6	2,8	1,8	-0,2
Droits et taxes à l'importation	-8,4	-12,2	-12	-1,8	-2,6
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	-1,2	-0,7	-0,1	-1,9	-11,1
Produit Intérieur Brut	3,2	1,3	1,2	0,8	-4,9
Absorption intérieure brute	0,5	-0,2	0,7	0,2	-7,1
Consommation	2,6	2,2	2,7	2,0	-2,2
Publique	1,3	2,8	2,3	1,9	-0,3
Privée	3,3	1,8	2,8	2,1	-2,9
Formation brute du capital fixe	3,5	3,4	3,1	1,0	-5,0
Exportations de biens et services non facteurs	6,9	-4,4	-3,7	-6,1	-9,4
Importations de biens et services non facteurs	-2,8	-7,1	-3,8	-6,9	-16,3

\* Données actualisées

\*\* Données provisoires

Source : Office National des Statistiques

## Annexes : Tableaux statistiques

**TABLEAU 4 : INDICES DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE DES ENTREPRISES PUBLIQUES**

	(%)	2016	2017	2018	2019	2020
(1989 = 100)						
Eau et Énergie	6,9	453,7	485,8	487,9	520,4	505,8
Hydrocarbures	17,8	127,9	127,5	122,9	122,4	112,4
Industries extractives	2,7	128,8	116,2	112,6	106,6	106,0
Industries mécanique et électrique	26,3	50,8	47,6	41,9	48,7	32,3
Matériaux de construction	8,8	111,3	117,5	158,0	140,0	130,6
Industries chimiques	7,0	55,0	50,2	54,4	52,0	45,3
Industries alimentaires	14,5	38,5	41,2	51,5	54,1	53,6
Textiles	9,2	14,4	14,6	10,1	10,0	8,7
Cuir et peaux	2,2	5,6	5,1	5,9	6,8	4,4
Bois et papier	4,6	17,1	19,1	20,0	17,1	13,6
Industries diverses		7,5	6,0	9,3	14,3	15,1
<b>Indice général :</b>	<b>100,0</b>	<b>99,4</b>	<b>101,7</b>	<b>106,7</b>	<b>109,5</b>	<b>100,9</b>
Indice général hors hydrocarbures		91,4	94,4	101,6	105,4	97,2
Indice général des produits manufacturés		51,4	51,4	53,4	53,5	46,1
(Variation annuelle en pourcentage)						
Eau et Énergie	2,4	7,1	0,4	6,7	-2,8	
Hydrocarbures	0,3	-0,3	-3,6	-0,4	-8,2	
Industries extractives	-3,1	-9,8	-3,1	-5,3	-0,6	
Industries mécanique et électrique	-2,9	-6,3	-12,0	16,2	-33,7	
Matériaux de construction	5,2	5,6	34,5	-11,4	-6,7	
Industries chimiques	5,8	-8,8	8,4	-4,4	-12,9	
Industries alimentaires	2,0	7,0	25,0	5,0	-0,9	
Textiles	3,1	1,2	-30,8	-1,0	-13,0	
Cuir et peaux	-7,4	-9,6	15,7	15,3	-35,3	
Bois et papier	33,1	11,7	4,7	-14,5	-20,5	
Industries diverses	-14,6	-19,9	55,0	53,8	5,6	
<b>Indice général :</b>	<b>1,5</b>	<b>2,3</b>	<b>4,9</b>	<b>2,6</b>	<b>-7,9</b>	
Indice général hors hydrocarbures		2,0	3,3	7,6	3,7	-7,8
Indice général des produits manufacturés		1,8	0,0	3,9	0,2	-13,8

\*Le changement de l'échantillon d'entreprises pour la construction de l'indice est intervenu à partir de 2007

Source : Office National des Statistiques

**TABLEAU 5 : INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION (Grand Alger)**

	(%)	2016	2017	2018	2019	2020
(2001 = 100)						
<b>Indices des prix à la consommation 1/</b>						
Allimentation, boissons non alcoolisées	43,1	196,61	206,46	213,43	212,24	212,68
Habillement - Chaussures	7,5	168,17	183,09	193,16	205,92	218,03
Logement - Charges	9,3	154,72	158,32	159,73	162,14	164,39
Meubles et articles d'ameublement	5,0	142,79	148,80	156,81	164,71	171,35
Santé, Hygiène corporelle	6,2	157,38	166,30	173,06	178,43	185,49
Transports et communication	15,9	189,37	198,32	209,25	211,77	217,67
Éducation, Culture, Loisirs	4,5	134,50	138,44	144,84	164,48	170,60
Divers	8,6	221,58	246,24	264,26	279,05	298,72
<b>Indice général</b>	<b>100,0</b>	<b>183,70</b>	<b>193,97</b>	<b>202,25</b>	<b>206,20</b>	<b>211,18</b>
(Variation annuelle en pourcentage) 2/						
<b>Indices des prix à la consommation 1/</b>						
Allimentation, boissons non alcoolisées	3,4	5,0	3,4	-0,6	0,2	
Habillement - Chaussures	13,7	8,9	5,5	6,6	5,9	
Logement - Charges	6,4	2,3	0,9	1,5	1,4	
Meubles et articles d'ameublement	5,3	4,2	5,4	5,0	4,0	
Santé, Hygiène corporelle	6,6	5,7	4,1	3,1	4,0	
Transports et Communication	11,7	4,7	5,5	1,2	2,8	
Éducation, Culture, Loisirs	-1,4	2,9	4,6	13,6	3,7	
Divers	10,8	11,1	7,3	5,6	7,0	
<b>Indice général</b>	<b>6,40</b>	<b>5,59</b>	<b>4,27</b>	<b>1,95</b>	<b>2,42</b>	

1/ Cet indice comprend 261 articles et se rapporte aux ménages de la région d'Alger

2/ Moyenne d'une année par rapport à la moyenne de l'année précédente

Source : Office National des Statistiques

**TABLEAU 6 : REVENU DES MENAGES**

	2016	2017	2018	2019	2020
(En milliards de dinars)					
<b>Traitements et salaires 1/</b>	<b>5 308,2</b>	<b>5 439,3</b>	<b>5 482,9</b>	<b>5 888,5</b>	<b>5 899,4</b>
Agriculture	267,4	285,2	326,4	333,6	343,8
Administration	3 130,9	3 142,4	3 031,6	3 252,8	3 425,8
Autres secteurs	1 909,9	2 011,7	2 124,9	2 302,1	2 129,8
<b>Revenus travailleurs indépendants</b>	<b>6 045,2</b>	<b>6 392,5</b>	<b>6 832,1</b>	<b>6 965,2</b>	<b>6 501,0</b>
Paiements de transfert	<b>2 210,3</b>	<b>2 304,9</b>	<b>2 449,3</b>	<b>2 450,2</b>	<b>2 453,6</b>
<b>Revenu brut</b>	<b>13 563,7</b>	<b>14 136,7</b>	<b>14 764,3</b>	<b>15 303,9</b>	<b>14 854,0</b>
<b>Revenu disponible</b>	<b>11 101,0</b>	<b>11 670,2</b>	<b>12 152,6</b>	<b>12 533,4</b>	<b>12 055,6</b>

1/ Y compris les cotisations sociales

Source : Office National des Statistiques

## Annexes : Tableaux statistiques

**TABLEAU 7 : POPULATION ACTIVE, EMPLOI ET CHOMAGE**

	2015	2016	2017	2018	2019*
(En milliers ; sauf indication contraire)					
Population active	11 932	12 117	12 298	12 463	12 730
Agriculture	917	865	1 102	1 067	1 083
Autres secteurs	11 015	11 252	11 196	11 396	11 647
Population effectivement occupée	10 594	10 845	10 859	11 001	11 280
Agriculture	917	865	1 102	1 067	1 083
Autres secteurs	9 677	9 980	9 757	9 934	10 197
Industrie	1 377	1 465	1 493	1 434	1 450
Bâtiment et travaux publics	1 776	1 895	1 847	1 774	1 890
Transport et communication, Commerce et Services	6 524	6 620	6 417	6 726	6 857
Chômeurs	1 338	1 272	1 440	1 462	1 449
(En pourcentage de la population active)	11,2	10,5	11,7	11,7	11,4

\* Activité, emploi et chômage MAI 2019

Source : Office National des Statistiques

**TABLEAU 8 : SITUATION DES OPERATIONS DU TRESOR**

	2016	2017	2018***	2019***	2020****
(En milliards de dinars)					
<b>Total des recettes budgétaires et dons</b>	<b>5 110,1</b>	<b>6 047,9</b>	<b>6 826,9</b>	<b>6 601,6</b>	<b>5 640,9</b>
Recettes des hydrocarbures*	1 781,1	2 177,0	2 887,1	2 668,5	1 921,6
Fonds de Régulation des Recettes flux brut	98,6		437,4		526,9
Fonds de Régulation des Recettes net	-1 387,9				
Recettes hors hydrocarbures	3 329,0	3 870,9	3 939,7	3 933,1	3 719,4
Recettes fiscales	2 482,2	2 630,0	2 711,8	2 843,5	2 625,2
Impôts sur les revenus et les bénéfices	1 109,2	1 207,6	1 203,8	1 264,7	1 183,4
Impôts sur les biens et services	898,3	995,3	1 097,1	1 134,1	1 044,7
Produits des douanes	389,4	364,8	324,2	362,1	328,2
Enregistrement et timbres	95,8	92,6	88,4	83,7	69,3
Autres recettes non réparties	-10,5	-30,2	-1,7	-1,2	-0,4
Recettes non fiscales	846,8	1 240,9	1 228,0	1 089,6	1 094,2
Produits des domaines et autres	177,2	270,8	188,5	203,7	178,4
Dividendes de la Banque d'Algérie	610,5	919,8	1 000,0	800,0	800,0
Autres entreprises publiques	59,1	50,2	39,5	85,9	115,8
Dons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total dépenses budgétaires</b>	<b>7 297,5</b>	<b>7 282,7</b>	<b>7 899,1</b>	<b>7 725,5</b>	<b>6 902,9</b>
Dépenses courantes	4 585,6	4 677,2	4 670,3	4 879,1	5 009,3
Dépenses de personnel **	2 313,1	2 308,3	2 234,3	2 348,9	2 373,1
Pensions des Moudjahidine	226,0	228,0	202,9	224,6	266,8
Matériels et fournitures	185,5	188,6	192,1	135,6	109,5
Transferts courants	1 814,2	1 783,2	1 925,5	2 058,6	2 088,3
dont: Services de l'Administration	728,7	777,8	759,2	709,1	806,4
Intérêts sur la dette publique	46,8	169,1	115,4	111,5	171,7
Dépenses en capital	2 711,9	2 605,4	3 228,8	2 846,4	1 893,5
<b>Solde budgétaire</b>	<b>-2 187,4</b>	<b>-1 234,8</b>	<b>-905,2</b>	<b>-1 123,9</b>	<b>-1 261,9</b>
Solde des comptes spéciaux	58,5	34,8	26,4	38,2	48,0
Prêts nets du Trésor	116,4	390,3	517,2	863,0	984,6
<b>Solde budgétaire, hors Fonds d'assainissement</b>	<b>-2 245,3</b>	<b>-1 590,3</b>	<b>-1 396,0</b>	<b>-1 948,8</b>	<b>-2 198,5</b>
Allocation au Fonds d'assainissement					
Solde primaire 1/	-2 198,5	-1 421,2	-1 294,2	-1 850,7	-2 026,8
<b>Solde global</b>	<b>-2 245,3</b>	<b>-1 590,3</b>	<b>-1 396,0</b>	<b>-1 964,6</b>	<b>-2 198,5</b>
<b>Financement</b>	<b>2 245,3</b>	<b>1 590,3</b>	<b>1 396,0</b>	<b>1 964,6</b>	<b>2 198,5</b>
Bancaire + Fonds de régulation des recettes	1 520,1	1 657,3	1 301,1	1 694,1	1 836,1
Non bancaire	624,4	-64,4	97,8	272,2	364,2
Extérieur	100,8	-2,6	-2,9	-1,7	-1,8

1/ Solde budgétaire hors Fonds d'assainissement + intérêts sur la dette publique

\* Y compris le dividende versé par la compagnie nationale des hydrocarbures

\*\* Rémunérations, pensions, allocations, rentes d'accident de travail et cotisations y afférentes

\*\*\* Données actualisées

\*\*\*\*Données provisoires

Source : Direction Générale du Trésor

**TABLEAU 9 : RECETTES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE**

	2016	2017	2018*	2019*	2020**
(En milliards de dinars)					
<b>Total : Recettes budgétaires et dons</b>	<b>5 110,1</b>	<b>6 047,9</b>	<b>6 826,9</b>	<b>6 601,6</b>	<b>5 640,9</b>
Recettes des hydrocarbures	1 781,1	2 177,0	2 887,1	2 668,5	1 921,6
dont : Fonds de Régul. des Recettes (flux)	-1 318,2	0,0	437,4	0,0	526,9
Recettes hors hydrocarbures	3 329,0	3 870,9	3 939,7	3 933,1	3 719,4
Recettes fiscales	2 482,2	2 630,0	2 711,8	2 843,5	2 625,2
Impôts sur le revenus et les bénéfices	1 109,2	1 207,6	1 203,8	1 264,7	1 183,4
Impôts sur les salaires	635,1	685,7	707,3	774,5	766,5
Autres	474,1	521,9	496,4	490,2	416,8
Impôts sur les biens et services	887,8	960,8	1 097,1	1 134,1	1 044,7
TVA et prélèvements sur importations	485,0	505,7	509,1	521,4	445,4
TVA et prélèvements sur activité intérieure	338,4	371,7	415,8	419,4	404,4
TVA-TC-TSA sur transactions intérieures	278,5	305,7	335,7	334,0	313,6
Tabacs (TIC)	59,9	66,0	80,1	85,4	90,8
TVA sur produits pétroliers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prélèvement sur produits pétroliers	52,3	91,5	142,7	165,0	161,0
Autres impôts	16,0	22,1	25,3	23,1	27,7
Autres recettes non reparties	-10,5	-30,2	4,2	5,2	6,1
Autres contributions indirects	6,6	4,3	-1,7	-1,2	-0,4
Droits de douane	389,4	364,8	324,2	362,1	328,2
Enregistrement et timbres	95,8	92,6	88,4	83,7	69,3
Recettes non fiscales	846,8	1 240,9	1 228,0	1 089,6	1 094,2
Produits des domaines et divers	177,2	270,8	188,5	203,7	178,4
Dividendes de la Banque d'Algérie	610,5	919,8	1 000,0	800,0	800,0
Autres	59,1	50,2	39,5	85,9	115,8
Dons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
(En pourcentage du total des recettes)					
<b>Total : Recettes budgétaires et dons</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Recettes des hydrocarbures	34,9	36,0	42,3	40,4	34,1
Recettes hors hydrocarbures	65,1	64,0	57,7	59,6	65,9
Recettes fiscales	48,6	43,5	39,7	43,1	46,5
Impôts sur les revenus et les bénéfices	21,7	20,0	17,6	19,2	21,0
Impôts sur les biens et services	17,4	15,9	16,1	17,2	18,5
Droits de douane	7,6	6,0	4,7	5,5	5,8
Enregistrement et timbres	1,9	1,5	1,3	1,3	1,2
Recettes non fiscales	16,6	20,5	18,0	16,5	19,4
Dons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

\* Données actualisées

\*\*Données provisoires

Source : Direction Générale du Trésor

## Annexes : Tableaux statistiques

**TABLEAU 10 : DEPENSES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE**

	2016	2017	2018**	2019**	2020***
(En milliards de dinars)					
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>7 297,4</b>	<b>7 282,6</b>	<b>7 732,1</b>	<b>7 741,3</b>	<b>6 902,9</b>
Dépenses courantes	4 583,8	4 677,2	4 813,7	4 895,2	5 009,3
Dépenses de personnel *	2 313,1	2 308,3	2 254,1	2 353,7	2 373,1
Traitements, salaires et allocations	1 893,0	1 895,0	1 850,1	1 951,1	1 926,4
Cotisations sur salaires	420,1	413,2	404,0	402,5	446,6
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pensions des Moudjahidine	226,0	228,0	241,8	252,7	266,8
Matériel et fournitures	185,5	188,6	216,2	216,4	109,5
Services de l'administration	728,6	777,8	795,3	816,4	806,4
Hôpitaux	307,3	319,6	322,0	322,6	344,7
Autres (Étab. publics à caract. Administ.)	421,3	458,2	473,3	493,9	461,7
Transferts courants hors services Administ.	1 083,8	1 005,4	1 204,5	1 142,1	1 281,9
Actions éducatives et culturelles	34,5	12,3	14,2	13,3	11,7
Fonds de calamité naturelle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Engagements internes et externes	3,5	1,7	14,4	1,1	0,5
Fonds spécial de solidarité nationale*	2,7	3,2	3,3	4,1	2,1
Bonification d'intérêts	70,6	59,6	192,9	12,5	105,9
Fonds de Soutien : Emploi de jeunes	13,5	44,4	23,7	23,3	0,0
Autres transferts	959,0	884,3	956,1	1 087,8	1 161,7
Intérêts sur la dette publique	46,8	169,1	101,8	113,9	171,7
Dépenses en capital	2 711,9	2 605,4	2 918,4	2 846,1	1 893,5
Prêts nets du Trésor	116,4	390,3	517,2	863,0	984,6
Solde des comptes d'affectation	-58,5	-34,8	-26,4	-38,2	-48,0
Allocation au Fonds d'assainissement	0,0	0,0	1,0	5,0	16,0
<b>Total de dépenses:</b>	<b>7 355,3</b>	<b>7 638,2</b>	<b>8 223,8</b>	<b>8 571,2</b>	<b>7 855,5</b>
(En pourcentage du total des dépenses)					
Dépenses budgétaires	99,2	95,3	94,0	90,3	87,9
Dépenses courantes	62,3	61,2	58,5	57,1	63,8
Dépenses de personnel	31,4	30,2	27,4	27,5	30,2
Traitements et salaires	25,7	24,8	22,5	22,8	24,5
Matériel et fournitures	2,5	2,5	2,6	2,5	1,4
Services de l'administration	9,9	10,2	9,7	9,5	10,3
Intérêts sur la dette publique	0,6	2,2	1,2	1,3	2,2
Dépenses en capital	36,9	34,1	35,5	33,2	24,1
Prêts nets du Trésor	1,6	5,1	6,3	10,1	12,5
Solde des comptes d'affectation	-0,8	-0,5	-0,3	-0,4	-0,6
Allocation au Fonds d'assainissement	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2
<b>Total de dépenses</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Solidarité nationale + Fonds de compensation

\*\* Données actualisées

\*\*\*Données provisoires

Source : Direction Générale du Trésor

**TABLEAU 11 : DETTE PUBLIQUE INTERIEURE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE**

	2015	2016	2017	2018	2019
(En milliards de dinars ; fin de périodes)					
Total dette intérieure	2 493,0	3 408,9	5 358,7	7 415,2	8 730,1
Dette courante	998,4	967,5	1 430,6	1 004,3	1 301,3
Bons du trésor et titres assimilés	998,0	967,5	1 430,6	1 004,3	1 301,3
Autres*	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Dette d'assainissement	1 494,6	1 859,6	3 296,3	6 018,5	7 045,4
Crédits à long terme de la Banque d'Algérie	0,0	0,0	2 185,0	5 556,2	6 556,2
Avance exceptionnelle de la Banque d'Algérie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Créances rachetées	1 393,4	1 758,4	830,1	181,1	208,0
Entreprises publiques, EPIC & agro-industries	461,3	836,1	359,8	163,0	199,0
Dette d'assainissement complémentaire	904,2	904,2	452,2	0	0,0
Dette des agriculteurs	27,9	18,1	18,1	18,1	9,0
Mise à niveau des fonds propres des banques	101,2	101,2	281,2	281,2	281,2
Bons (CNR)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bons (CNAS)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres (emprunt national)*		581,8	431,8	192,4	183,4
Dette envers le CCP			200,0	200,0	200,0
Pour mémoire :					
Dette intérieure en pourcentage du PIB	14,9	19,5	28,4	36,3	42,7
PIB	16 712,7	17 514,6	18 876,2	20 452,3	20 428,3

\* Montant reçu par le Trésor

Source : Direction Générale du Trésor

**TABLEAU 12 : SITUATION MONETAIRE (Y COMPRIS CAISSE D'EPARGNE)**

	2016	2017	2018	2019	2020*
(En milliards de dinars : fin de période)					
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>12 596,0</b>	<b>11 227,4</b>	<b>9 485,6</b>	<b>7 598,7</b>	<b>6 518,3</b>
Banque centrale	12 694,1	11 320,8	9 572,4	7 638,6	6 576,3
Banques commerciales	-98,1	-93,4	-86,8	-39,9	-58,0
<b>Avoirs intérieurs nets</b>	<b>1 220,2</b>	<b>3 747,2</b>	<b>7 151,1</b>	<b>8 907,9</b>	<b>11 221,7</b>
Crédits intérieurs	10 592,1	13 571,9	16 302,1	17 877,7	20 615,1
Crédits à l'État (nets)	2 682,2	4 691,9	6 325,7	7 019,9	9 433,8
Banque centrale	-870,1	1 967,4	3 857,8	4 782,4	6 480,3
Banques commerciales	2 387,9	1 688,7	1 362,4	1 051,1	1 320,8
Dépôts aux CCP et au Trésor	1 164,4	1 035,8	1 105,5	1 186,4	1 632,7
Crédits à l'économie *	7 909,9	8 880,0	9 976,3	10 857,8	11 181,3
Fonds de prêts de l'Etat	-20,6	-16,0	-19,6	-13,3	-13,3
Engagements extér. à moyen et long terme	-3,5	-3,8	-3,7	-3,6	-4,3
Autres postes (nets)	-9 347,8	-9 805,0	-9 127,6	-8 952,9	-9 375,8
<b>Monnaie et quasi-monnaie (M2)</b>	<b>13 816,3</b>	<b>14 974,6</b>	<b>16 636,7</b>	<b>16 506,6</b>	<b>17 740,0</b>
Monnaie	9 407,0	10 266,1	11 404,1	10 975,2	11 983,4
Circulation fiduciaire (hors banques)	4 497,2	4 716,9	4 926,8	5 437,6	6 140,7
Dépôts à vue dans les banques	3 745,4	4 513,3	5 371,8	4 351,2	4 210,0
Dépôts au Trésor et CCP	1 164,4	1 035,8	1 105,5	1 186,4	1 632,7
Quasi-monnaie	4 409,3	4 708,5	5 232,6	5 531,4	5 756,6
(Variation annuelle en pourcentage)					
<b>Monnaie et quasi-monnaie (M2)</b>	<b>0,8</b>	<b>8,4</b>	<b>11,1</b>	<b>-0,8</b>	<b>7,5</b>
Monnaie	1,6	9,1	11,1	-3,8	9,2
Quasi-monnaie	-0,8	6,8	11,1	5,7	4,1
<b>Avoirs intérieurs nets</b>	<b>173,0</b>	<b>207,1</b>	<b>90,8</b>	<b>24,6</b>	<b>26,0</b>
Crédits intérieurs	35,0	28,1	20,1	9,7	15,3
Crédits à l'État (nets)	372,6	74,9	34,8	11,0	34,4
Crédits à l'économie Crédits à l'économie *	8,7	12,3	12,3	8,8	3,0
Pour mémoire :					
(En pourcentage)					
Ratio de liquidité (M2/PIB)	78,9	79,3	81,3	80,8	94,7
Monnaie/PIB	53,7	54,4	55,8	53,7	64,0
Circulation fiduciaire (hors banques)/PIB	25,7	25,0	24,1	26,6	32,8
Crédits à l'économie/PIB	45,2	47,0	48,8	53,2	59,7
Monnaie/M2	68,1	68,6	68,5	66,5	67,6
Circulation fiduciaire (hors banques)/M2	32,5	31,5	29,6	32,9	34,6
Multiplicateur monétaire	2,6	2,4	2,7	2,5	2,6

Source : Banque d'Algérie

\* Données provisoires

## Annexes : Tableaux statistiques

**TABLEAU 13 : SITUATION DE LA BANQUE D'ALGERIE**

	2016	2017	2018	2019*	2020
(En milliards de dinars ; fin de période)					
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>12 694,2</b>	<b>11 320,8</b>	<b>9 572,4</b>	<b>7 638,6</b>	<b>6 576,3</b>
<b>Avoirs intérieurs nets</b>	<b>-7 293,1</b>	<b>-5 144,1</b>	<b>-3 366,6</b>	<b>-1 005,7</b>	<b>302,6</b>
Crédits à l'État	-870,1	1 967,4	3 857,8	4 782,4	6 480,3
Crédits aux banques	432,6	0,0	0,0	160,0	205,7
Autres crédits	2,1	2,2	2,3	2,2	2,1
Autres postes nets	-6 857,7	-7 113,7	-7 226,8	-5 950,2	-6 385,5
<b>Base monétaire</b>	<b>5 401,1</b>	<b>6 176,7</b>	<b>6 205,8</b>	<b>6 632,9</b>	<b>6 878,9</b>
Circulation fiduciaire	4 566,9	4 781,7	4 986,8	5 508,9	6 195,7
Dépôts : banques, étab.fin., autres inst.	834,2	1 395,0	1 219,0	1 124,0	683,2
(Variation annuelle en milliards de dinars)					
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>-2 828,3</b>	<b>-1 373,4</b>	<b>-1 748,4</b>	<b>-1 933,8</b>	<b>-1 062,3</b>
<b>Avoirs intérieurs nets</b>	<b>3 008,9</b>	<b>2 149,0</b>	<b>1 777,5</b>	<b>2 361,0</b>	<b>1 308,3</b>
Crédits à l'État	1 286,3	2 837,5	1 890,4	924,5	1 697,9
Crédits aux banques	432,6	-432,6	0,0	160,0	45,7
Autres crédits	0,4	0,1	0,1	-0,1	-0,1
Autres postes nets	1 289,6	-256,0	-113,1	1 276,6	-435,2
<b>Base monétaire</b>	<b>180,6</b>	<b>775,6</b>	<b>29,1</b>	<b>427,1</b>	<b>246,0</b>
Circulation fiduciaire	383,1	214,8	205,1	522,1	686,8
Dépôts : banques, étab. fin, autres inst.	-202,5	560,8	-176,0	-95,0	-440,8
(Variation annuelle en pourcentage)					
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>-18,2</b>	<b>-10,8</b>	<b>-15,4</b>	<b>-20,2</b>	<b>-13,9</b>
<b>Avoirs intérieurs nets</b>	<b>-29,2</b>	<b>-29,5</b>	<b>-34,6</b>	<b>-70,1</b>	<b>-130,1</b>
Crédits à l'État	-59,7	-326,1	96,1	24,0	35,5
Crédits aux banques	-	-	-	-	-
<b>Base monétaire</b>	<b>3,5</b>	<b>14,4</b>	<b>0,5</b>	<b>6,9</b>	<b>3,7</b>
Circulation fiduciaire (hors B.A.)	9,2	4,7	4,3	10,5	12,5
Dépôts des banques, étab. fin, autres inst.	-19,5	67,2	-12,6	-7,8	-39,2

Source : Banque d'Algérie

\* Données provisoires pour 2019

## Annexes : Tableaux statistiques

**TABLEAU 14 : REPARTITION DES CREDITS A L'ECONOMIE PAR MATURITE**

	2016	2017	2018	2019	2020*
(En milliards de dinars ; fin de période)					
Court terme	1 914,2	2 298,0	2 687,1	3 011,1	3 208,0
Moyen terme	1 810,9	1 844,4	1 683,3	1 665,9	1 651,9
Long terme	4 184,8	4 737,6	5 605,9	6 180,9	6 321,4
<b>Total :</b>	<b>7 909,9</b>	<b>8 880,0</b>	<b>9 976,3</b>	<b>10 857,8</b>	<b>11 181,3</b>
(Variation annuelle en pourcentage)					
Court terme	11,9	20,1	16,9	12,1	6,5
Moyen terme	10,3	1,8	-8,7	-1,0	-0,8
Long terme	6,6	13,2	18,3	10,3	2,3
<b>Total :</b>	<b>8,7</b>	<b>12,3</b>	<b>12,3</b>	<b>8,8</b>	<b>3,0</b>
(En pourcentage du total)					
Court terme	24,2	25,9	26,9	27,7	28,7
Moyen terme	22,9	20,8	16,9	15,3	14,8
Long terme	52,9	53,4	56,2	56,9	56,5
<b>Total :</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Banque d'Algérie

\* Données provisoires pour 2020

## Annexes : Tableaux statistiques

**TABLEAU 15 : REPARTITION DES CREDITS A L'ECONOMIE PAR SECTEUR**

	2016	2017	2018	2019	2020*
(En milliards de dinars ; fin de période)					
Secteur public	3 952,2	4 311,3	4 943,6	5 636,0	5 792,0
Secteur privé	3 957,1	4 568,3	5 032,2	5 221,3	5 388,7
Administration locale	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6
<b>Total :</b>	<b>7 909,9</b>	<b>8 880,0</b>	<b>9 976,3</b>	<b>10 857,8</b>	<b>11 181,3</b>
(Variation annuelle en pourcentage)					
Secteur public	7,2	9,1	14,7	14,0	2,8
Secteur privé	10,3	15,4	10,2	3,8	3,2
Administration locale	-14,3	-14,2	8,7	6,1	4,1
<b>Total :</b>	<b>8,7</b>	<b>12,3</b>	<b>12,3</b>	<b>8,8</b>	<b>3,0</b>
(En pourcentage du total)					
Secteur public	50,0	48,6	49,6	51,9	51,8
Secteur privé	50,0	51,4	50,4	48,1	48,2
Administration locale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total :</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Banque d'Algérie

\* Données provisoires pour 2020

**TABLEAU 16 : INDICATEURS DE SOLIDITE FINANCIERE DES BANQUES**

Indicateurs consolidés	2015	2016	2017	2018**	2019**	2020***
1. Ratio de solvabilité global	18,40%	18,75%	19,45%	19,05%	17,99%	18,76%
2. Ratio de solvabilité sur Tiers I	15,76%	16,25%	15,03%	14,98%	14,26%	15,05%
3. Créances improductives / FPR*	26,47%	35,00%	36,42%	39,35%	52,57%	59,86%
4. Taux de créances classées **	9,77%	12,09%	12,96%	12,70%	14,76%	16,25%
4a. Taux de créances classées nettes	3,91%	5,49%	6,18%	6,33%	7,87%	8,87%
5. Taux de provisions des créances classées	59,93%	54,62%	52,28%	50,12%	46,69%	45,41%
6. Rendement des fonds propres	21,31%	17,79%	18,85%	22,41%	13,69%	9,01%
7. Rendement des actifs	1,92%	1,83%	2,05%	2,42%	1,47%	1,54%
8. Marge d'intérêt/Revenu brut	66,81%	72,51%	73,00%	78,78%	78,89%	75,69%
9. Charges hors intérêt/Revenu brut	40,01%	34,08%	35,99%	29,34%	30,79%	35,01%
10. Actifs liquides/Total des actifs	27,14%	23,52%	23,51%	19,84%	15,97%	13,07%
11. Actifs liquides/Passifs à court terme	61,64%	58,39%	53,70%	47,45%	44,23%	37,06%

\* FPR = Fonds propres réglementaires

\*\* Données actualisées pour 2018 et 2019

\*\*\*Données provisoires pour 2020

## Annexes : Tableaux statistiques

**TABLEAU 17/1 : BALANCE DES PAIEMENTS EVALUÉE EN U.S. DOLLARS**

	2015	2016	2017	2018	2019	2020*
(En milliards de dollars E.U. ; sauf indication contraire)						
<b>Solde extérieur courant</b>	<b>-27,295</b>	<b>-26,551</b>	<b>-22,331</b>	<b>-16,914</b>	<b>-16,955</b>	<b>-18,711</b>
Balance commerciale	-18,083	-20,128	-14,412	-7,458	-9,320	-13,622
Exportations ( f.o.b.)	34,565	29,309	34,569	41,115	35,312	21,925
Hydrocarbures	33,081	27,918	33,202	38,897	33,244	20,016
Autres (hors hydrocarbures)	1,485	1,391	1,367	2,218	2,068	1,909
Importations (f.o.b.)	-52,649	-49,437	-48,981	-48,573	-44,632	-35,547
Services, hors revenus des facteurs, nets	-7,529	-7,327	-8,034	-8,256	-6,391	-4,364
Crédits	3,475	3,434	3,112	3,267	3,239	2,990
Débits	-11,005	-10,761	-11,145	-11,523	-9,630	-7,355
Revenus des facteurs nets	-4,453	-1,918	-2,831	-4,595	-4,251	-2,981
Crédits	2,192	2,089	2,033	1,152	1,043	0,848
Débits	-6,645	-4,006	-4,863	-5,747	-5,294	-3,828
Paiements des intérêts	-0,124	-0,027	-0,037	-0,043	-0,070	-0,041
Autres	-6,521	-3,968	-4,825	-5,702	-5,223	-3,785
dont: part des associés (hydrocarb.)	-3,721	-2,913	-3,221	-3,752	-3,143	-2,010
Transferts nets	2,771	2,822	2,945	3,395	3,007	2,256
<b>Solde du compte de capital</b>	<b>-0,242</b>	<b>0,519</b>	<b>0,568</b>	<b>1,094</b>	<b>0,028</b>	<b>2,342</b>
Compte de capital	0,000	0,001	0,001	0,000	0,000	-0,042
Investissement en portefeuille						
Investissements directs nets	-0,688	1,590	1,261	0,621	1,351	1,110
Capitaux officiels nets	-0,459	0,976	-0,066	0,150	-0,076	-0,274
Tirages	0,001	1,144	0,102	0,278	0,035	0,000
Amortissements	-0,460	-0,168	-0,168	-0,129	-0,109	-0,274
Autres postes financiers (en net)	0,905	-2,395	-0,857	0,149	-1,037	1,548
<b>Solde global</b>	<b>-27,537</b>	<b>-26,031</b>	<b>-21,762</b>	<b>-15,820</b>	<b>-16,927</b>	<b>-16,369</b>
<b>Financement</b>	<b>27,537</b>	<b>26,031</b>	<b>21,762</b>	<b>15,820</b>	<b>16,927</b>	<b>16,369</b>
Augmentation des réserves brutes (-)	27,242	25,557	21,808	15,850	17,034	16,460
Rachats au FMI						
Autres créances, produits de placement dûs						
Allocations de DTS						
Position de réserves au FMI	0,104	0,288	-0,014	-0,071	-0,200	-0,145
Pour mémoire :						
Réserves brutes (or non compris)	144,133	114,138	97,332	79,882	62,756	48,167
En moins d'importations des biens et services non facteurs	27,172	22,752	19,432	15,951	13,878	13,473
Valeur unitaire des exportations du pétrole brut (dollars E.U./baril)	53,066	45,005	54,053	71,277	64,440	42,069

\* Situations provisoires

Source : Banque d'Algérie ; Direction Générale des Douanes

## Annexes : Tableaux statistiques

**TABLEAU 17/2 : BALANCE DES PAIEMENTS EVALUÉE EN DINARS**

	2016	2017	2018	2019	2020*
En milliards de dinars					
<b>Solde extérieur courant</b>	<b>-2 901,33</b>	<b>-2 472,59</b>	<b>-1 979,88</b>	<b>-2 021,95</b>	<b>-2 378,33</b>
Balance commerciale	-2 196,91	-1 593,32	-873,98	-1 111,12	-1 730,78
Exportations, ( f.o.b.)	3 212,57	3 841,72	4 795,23	4 214,30	2 768,44
Hydrocarbures	3 060,03	3 689,83	4 536,49	3 967,51	2 526,45
Autres	152,54	151,89	258,74	246,79	241,99
Importations (f.o.b.)	-5 409,49	-5 435,04	-5 669,21	-5 325,42	-4 499,22
Services, hors revenus des facteurs, nets	-801,18	-890,70	-964,04	-762,20	-554,02
Crédits	375,76	345,17	380,51	386,56	377,11
Débits	-1 176,94	-1 235,87	-1 344,54	-1 148,76	-931,13
Revenus des facteurs nets	-210,87	-315,39	-537,11	-507,50	-377,94
Crédits	228,15	224,43	134,03	124,42	107,31
Débits	-439,02	-539,82	-671,14	-631,92	-485,26
Paiements des intérêts	-2,98	-4,12	-5,06	-8,36	-5,27
Autres	-434,81	-535,58	-665,89	-623,39	-479,78
dont: part des associés (hydrocarb.)	-319,61	-357,94	-437,31	-374,93	-254,11
Transferts nets	307,64	326,82	395,25	358,87	284,41
<b>Solde du compte de capital</b>	<b>76,99</b>	<b>58,11</b>	<b>135,24</b>	<b>1,70</b>	<b>293,69</b>
Compte de capital	0,06	0,08	0,02	-0,05	-5,30
Investissement en portefeuille					
Investissements directs nets	174,23	139,86	71,00	161,02	140,79
Capitaux officiels nets	108,45	-7,52	17,29	-8,85	-34,89
Tirages	126,92	11,27	32,36	4,13	0,00
Amortissements	-18,47	-18,79	-15,07	-12,98	-34,89
Autres postes financiers (en net)	-205,75	-74,30	46,94	-150,41	193,09
<b>Solde global :</b>	<b>-2 824,34</b>	<b>-2 414,48</b>	<b>-1 844,63</b>	<b>-2 020,25</b>	<b>-2 084,65</b>
<b>Financement</b>	<b>2 824,34</b>	<b>2 414,48</b>	<b>1 844,63</b>	<b>2 020,25</b>	<b>2 084,65</b>
Augmentation des réserves brutes (-)	2 772,91	2 419,71	1 848,14	2 032,96	2 096,83
Rachats au FMI					
Créances	20,33	-3,61	4,69	11,07	6,53
Allocation de DTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Position de réserve au FMI	31,10	-1,62	-8,20	-23,79	-18,72

\* Situation provisoire

Source : Banque d'Algérie ; Direction Générale des Douanes

**TABLEAU 18 : COMPOSITION DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS**

	2016	2017	2018	2019	2020
(En millions de dollars E.U.)					
<b>Importations (f.o.b.)</b>					
Alimentation	7 855	8 069	8 199	7 694	7 723
Energie	1 234	1 899	977	1 369	890
Matières premières	1 490	1 456	1 814	1 921	2 199
Produits semi-finis	10 972	10 483	10 468	9 840	7 614
Equipements agricoles	479	585	537	437	198
Equipements industriels	14 709	13 368	12 824	10 845	8 697
Biens de consommation non alimentaires	7 904	8 129	9 312	7 934	5 577
Autres	4 239	4 086	3 459	3 766	2 301
<b>Sous Total :</b>	<b>48 882</b>	<b>48 076</b>	<b>47 589</b>	<b>43 806</b>	<b>35 199</b>
Importat. s/paiements + repart. mater	554	907	984	826	348
<b>Total :</b>	<b>49 436</b>	<b>48 982</b>	<b>48 573</b>	<b>44 632</b>	<b>35 547</b>
<b>Exportations (f.o.b.)</b>					
Alimentation	326	350	373	408	437
Energie	27 918	33 202	38 897	33 244	20 016
Matières premières	84	73	93	96	71
Produits semi-finis	909	845	1 626	1 445	1 287
Equipements agricoles	0	0	0	0	0
Equipements industriels	53	78	90	83	77
Biens de consommation non alimentaires		18	20	34	36
<b>Sous Total :</b>	<b>29 309</b>	<b>34 569</b>	<b>41 113</b>	<b>35 312</b>	<b>21 925</b>
Autres	1	0	0	0	0
<b>Total :</b>	<b>29 310</b>	<b>34 569</b>	<b>41 113</b>	<b>35 312</b>	<b>21 925</b>
dont : exportations hors hydrocarbures	1 397	1 367	2 218	2 068	1 909
(En pourcentage)					
En proportion du total des importations (non compris imp. s/paiements et réparat. matériels)					
Alimentation	16,1	16,8	17,2	17,6	21,9
Equipements industriels	30,1	27,8	26,9	24,8	24,7
Biens de consommation non alimentaires	16,2	16,9	19,6	18,1	15,8
En proportion du total des exportations :					
Exportations hors hydrocarbures	4,7	4,0	5,4	5,9	8,7

Source : Banque d'Algérie ; Direction Générale des Douanes

## Annexes : Tableaux statistiques

**TABLEAU 19 : EXPORTATIONS DES HYDROCARBURES**

	2016	2017	2018	2019	2020
Pétrole brut					
Valeur (millions US \$)	8 876,4	10 459,9	12 117,6	11 231,5	5 509,9
dont : Rapatriement des bénéfices	2 144,9	2 308,3	2 756,4	2 409,2	1 424,5
Volume (millions de barils)	198,1	193,4	170,1	174,1	131,5
(millions de tonnes métriques)	25,2	24,7	21,7	22,2	16,7
Prix d'unité (US \$ par baril)	45,0	54,1	71,3	64,4	42,1
Condensat					
Valeur (millions US \$)	1 989,8	1 950,5	2 527,2	2 192,1	1 136,2
dont : Rapatriement des bénéfices	296,7	361,1	420,6	334,8	246,5
Volume (millions de barils)	46,6	37,5	38,5	39,1	29,2
(millions de tonnes métriques)	5,2	4,2	4,3	4,4	3,3
Prix d'unité (US \$ par baril)	42,7	51,9	65,6	56,1	38,6
Produits pétroliers raffinés					
Valeur (millions US \$)	5 563,7	6 967,4	8 041,5	6 816,0	4 722,5
Volume (millions de barils)	125,8	123,2	112,9	108,1	115,6
(millions de tonnes métriques)	15,9	15,6	14,3	13,7	14,6
Prix d'unité (US \$ par baril)	44,2	56,6	71,2	63,1	40,8
Gaz de pétrole liquéfié (GPL)					
Valeur (millions US \$)	2 221,0	2 977,5	3 401,1	2 434,7	1 821,9
dont : Rapatriement des bénéfices	240,8	289,6	388,2	215,2	176,9
Volume (millions de barils)	79,4	75,3	71,9	68,0	60,7
(millions de tonnes métriques)	7,3	6,9	6,6	6,3	5,6
Prix d'unité (US \$ par baril)	28,0	39,5	47,3	35,8	30,0
Gaz naturel liquéfié (GNL)					
Valeur (millions US \$)	3 101,1	3 571,3	3 565,6	3 731,1	2 419,1
Volume (millions de m <sup>3</sup> )	25,7	26,7	21,9	25,2	22,9
Volume (billions de BTU)	584,2	623,0	511,5	599,6	532,8
Prix d'unité (US \$ par million de BTU)	5,3	5,7	7,0	6,2	4,5
Gaz naturel (GN)					
Valeur (millions US \$)	6 165,5	7 276,2	9 285,7	6 762,8	4 621,8
dont : Rapatriement des bénéfices	231,1	261,6	158,0	164,1	228,4
Volume (milliards de m <sup>3</sup> )	39,1	38,1	38,5	29,0	25,6
Volume (billions de BTU)	1 439,0	1 425,3	1 442,3	1 078,6	952,8
Prix d'unité (US \$ par million de BTU)	4,3	5,1	6,5	6,8	4,9
<b>Recettes totales des hydrocarb.(millions US\$)</b>	<b>27 917,5</b>	<b>33 202,8</b>	<b>38 938,7</b>	<b>33 168,2</b>	<b>20 231,5</b>
dont : Part des associés (hydrocarbures)	2 913,5	3 220,5	3 723,2	3 123,3	2 076,3
	(En pourcentage du total des exportations)				
Pétrole brut	31,8	31,5	31,1	33,9	27,2
Autres	68,2	68,5	68,9	66,1	72,8
Condensat	7,1	5,9	6,5	6,6	5,6
Produits pétroliers raffinés	19,9	21,0	20,7	20,5	23,3
Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	8,0	9,0	8,7	7,3	9,0
Gaz naturel liquéfié (GNL)	11,1	10,8	9,2	11,2	12,0
Gaz naturel (GN)	22,1	21,9	23,8	20,4	22,8

Source : Ministère de l'Énergie

**TABLEAU 20 : EN COURS ET STRUCTURE DE LA DETTE EXTERIEURE**

	2016	2017	2018	2019	2020
(En milliards de dollars EU)					
Crédits multilatéraux	0,948	1,077	1,030	1,009	1,106
Émissions obligataires	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Crédits bilatéraux	0,701	0,634	0,491	0,385	0,311
Crédits gouvernementaux directs	0,628	0,602	0,452	0,351	0,276
Crédits acheteurs & fourn. assurés	0,073	0,032	0,039	0,035	0,035
Crédits financiers	0,084	0,060	0,051	0,043	0,033
Crédits financiers & Crédits-bails	0,084	0,060	0,051	0,043	0,033
Opérations de reprofilage	-	-	-	-	-
Financement d'acomptes	-	-	-	-	-
Crédits commerciaux non assurés	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Crédits fournisseurs	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres crédits	-	-	-	-	-
Crédits de rééchelonnement	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Créanciers officiels	-	-	-	-	-
Autres créanciers	-	-	-	-	-
<b>Sous-Total :</b>	<b>1,733</b>	<b>1,771</b>	<b>1,573</b>	<b>1,437</b>	<b>1,450</b>
Soutien de maisons mères à leurs filiales en Algérie *	0,130	0,123	0,151	0,130	0,232
<b>Total dette à moyen et long termes</b>	<b>1,863</b>	<b>1,893</b>	<b>1,723</b>	<b>1,567</b>	<b>1,682</b>
Dette à court terme **	1,986	2,096	2,319	2,264	1,784
<b>Total de la dette extérieure</b>	<b>3,849</b>	<b>3,989</b>	<b>4,042</b>	<b>3,831</b>	<b>3,466</b>

\* A la balance des paiements, le soutien à terme des maisons mères à leurs filiales en Algérie est inclus dans la rubrique "Investissements directs étrangers"

\*\* D'une durée initiale d'une année et moins

Source : Banque d'Algérie

بنك الجزائر  
BANK OF ALGERIA

[www.bank-of-algeria.dz](http://www.bank-of-algeria.dz)